

2. La base étude

2.4. les recensements généraux de population de 1968 à 1999

Les recensements de population de 1968 à 1999.....	2
La table du recensement général de population de 1968 : EDP_BEEnnnn_RP1968.....	3
La table du recensement général de population de 1975 : EDP_BEEnnnn_RP1975.....	6
La table du recensement général de population de 1982 : EDP_BEEnnnn_RP1982.....	11
La table du recensement général de population de 1990 : EDP_BEEnnnn_RP1990.....	16
La table du recensement général de population de 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1999.....	22
Modalités des variables brutes des tables du recensement de 1968 à 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1968, EDP_BEEnnnn_RP1975, EDP_BEEnnnn_RP1982, EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999	31
Modalités des variables redressées des tables du recensement de 1975 à 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1975, EDP_BEEnnnn_RP1982, EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999	75
ANNEXE 1 :Communes non dépouillées exhaustivement au RP 1975.....	137
ANNEXE 2 : Tableaux synoptiques des variables des recensements de population de 1968 à 1999	139
Variables brutes des RP 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.....	140
Variables redressées des RP 1975, 1982, 1990 et 1999.....	143

Les recensements de population de 1968 à 1999



La table du recensement général de population de 1968 : EDP_BEEnnnn_RP1968

Table RP68 : EDP_BEEnnnn_RP1968 nnnn = millésime de la base étude = année de la dernière enquête annuelle de recensement ajoutée à l'EDP	Unité observée : L'individu « EDP »
Source : <i>Recensement de 1968</i> (bulletin individuel de l'individu « EDP »)	
Contenu : Caractéristique de l'individu « EDP » : lieu de résidence, sexe, catégorie de population au recensement, situation matrimoniale, lien avec la "personne de référence du ménage", année de naissance et lieu de naissance, nationalité, lieu de résidence au recensement de 1962, niveau de diplôme, âge de fin d'études, type d'activité, statut, catégorie socioprofessionnelle, lieu de travail, secteur d'activité, année d'installation en France pour les immigrés. Variables géographiques complémentaires : tranche d'unité urbaine de la commune de résidence (selon la géographie et la population communale de 1968). Remarques : 1) La codification et la saisie des bulletins ont été réalisées spécifiquement pour l'EDP. 2) La catégorie socioprofessionnelle a été codée selon les modalités de la nomenclature des PCS de 1982. 3) Un seul bulletin individuel retenu par individu.	

Table RP68 : EDP_BEEnnnn_RP1968



EDP_BEEnnnn_RP1968

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format	Modalités	Nom de la variable dans les bases études diffusées jusqu'en 2010
Identifiants					
ID_DIFF	Identifiant de l'individu EDP	10	Char		N'existait pas
ID_EVT_DIFF	Identifiant de l'événement	10	Char		N'existait pas
ANNEE_COL	Année de la collecte	4	Num		N'existait pas
Variables statistiques : niveau individu					
NUMBI68	Numéro de BI68 (retenu parmi ceux collectés sur l'individu ; le code IRIS_ILOT se trouve sur les positions 9-12, soit 4 caractères)	24	Char		NUMBI68
NBI2O68	Nombre de BI de type 2 ordinaires	8	Num		NBI2O68
NBI2B68	Nombre de BI de type 2 bis, volet B	8	Num		NBI2B68
NBI2AB68	Nombre de BI de type 2 bis, volet B non détaché	8	Num		NBI2AB68
NBITER68	Nombre de BI de type 2 ter	8	Num		NBITER68
NBIM68	Nombre de BI de type 2 M	8	Num		NBIM68
NBI2A68	Nombre de BI de type 2 bis, volet A	8	Num		NBI2A68
NBIFS68	Nombre de fiches spéciales du RP68	8	Num		NBIFS68
CP68	Catégorie de population	1	Char	Page 32	CP68
L68	Lien avec le chef de ménage	2	Char	Page 32	L68
S68	Sexe	1	Char	Page 33	S68
M68	État matrimonial	1	Char	Page 33	M68
AN68	Année de naissance (pas le jour ni le mois en 1968)	4	Char	Page 33	AN68
ILN68	Indicateur de lieu de naissance	1	Char	Page 33	ILN68
DN68	Département (ou pays) de naissance	2	Char	Page 33	DN68
IN68	Indicateur de nationalité	1	Char	Page 33	IN68
N68	Nationalité	2	Char	Page 34	N68
DRA68	Département de résidence antérieure	2	Char	Page 34	DRA68
CRA68	Commune de résidence antérieure	3	Char	Page 35	CRA68
PRA68	Pays de résidence antérieure	3	Char	Page 35	PRA68
EFR68	Année d'entrée en France	2	Char	Page 35	EFR68
AI68	Année d'installation en France	1	Char	Page 36	AI68
DEG68	Diplôme d'enseignement général (Cf. [1] en bas du tableau)	1	Char	Page 36	DEG68
FPT68	Diplôme de formation professionnelle ou technique (Cf. [1] en bas du tableau)	1	Char	Page 36	FPT68
AFE68	Age de fin d'études	2	Char	Page 37	AFE68
CS68	Catégorie socioprofessionnelle (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 37	CS68
TA68	Type d'activité	1	Char	Page 37	TA68
AE68	Activité économique (nae 59)	4	Char	Page 37	AE68



ST68	Statut	1	Char	Page 38	ST68
DLT68	Département du lieu de travail	2	Char	Page 38	DLT68
CLT68	Commune du lieu de travail	3	Char	Page 38	CLT68
FJ68	Forme juridique de l'entreprise	1	Char	Page 49	FJ68
ILT68	Ilot du lieu de travail	3	Char	Page 49	ILT68
MT68	Moyens de transport utilisés	3	Char	Page 49	MT68
P68	Profession	4	Char	Page 49	P68
QLT68	Quartier du lieu de travail	2	Char	Page 49	QLT68
RC68	Renseignement complémentaire	1	Char	Page 49	RC68
SE68	Secteur d'activité de l'entreprise	3	Char	Page 49	SE68

Variables statistiques : niveau géographique					
R68	Région de recensement	2	Char	Page 40	R68
D68	Département de recensement	2	Char	Page 40	D68
C68	Commune de recensement	3	Char	Page 40	C68
TU68	Tranche d'unité urbaine	1	Char	Page 41	TU68
AR68	Arrondissement	1	Char	Page 41	AR68
AZPIU68	Appartenance à une ZPIU	1	Char	Page 41	AZPIU68
CT68	Canton	2	Char	Page 41	CT68
UU68	Numéro d'unité urbaine	2	Char	Page 50	UU68

[1] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.7.3. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.

[2] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.8.5. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.



La table du recensement général de population de 1975 : EDP_BEEnnnn_RP1975

Table RP75 : EDP_BEEnnnn_RP1975 nnnn = millésime de la base étude = année de la dernière enquête annuelle de recensement ajoutée à l'EDP	Unité observée : L'individu « EDP »
Source : <i>Recensement de 1975</i> (feuille de logement, bulletins individuels de l'individu « EDP » et des autres membres du ménage)	
Contenu : Caractéristique de l'individu « EDP » : information analogue à la table du recensement de 1968 + type de migration par rapport au recensement antérieur (même logement, autre logement dans même commune, ...). Caractéristique de son logement : statut d'occupation du logement, nombre de pièces et niveau de confort ; type d'immeuble et nombre de logement, année d'achèvement. Caractéristique de son ménage : structure du ménage, nombre de personnes. Caractéristique de sa famille : - structure de la famille ; - caractéristiques du « chef de famille » : sexe, âge, nationalité, état matrimonial, diplôme, statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle ; - caractéristiques du « conjoint » de l'individu « EDP » s'il est cohabitant : sexe, âge, nationalité, état matrimonial, diplôme, type d'activité, statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle, lieu de naissance et résidence antérieure. Variables géographiques complémentaires : tranche d'unité urbaine d'appartenance de la commune de résidence et de la commune de résidence antérieure (selon la géographie et la population communale de 1975). Remarques : 1) Certaines informations résultent d'une codification et d'une saisie réalisées spécifiquement pour l'EDP (variables « brutes » suffixées « 75 ») ; d'autres, parfois redondantes, des traitements réalisés pour l'exploitation du recensement (variables « redressées » suffixées « _75 »).	



- 2) Les variables « redressées » sont disponibles pour la quasi-totalité des personnes « EDP » recensées cette année là puisque le recensement a été traité de façon exhaustive. Il l'a été en deux temps : un sondage au cinquième a d'abord été traité pour permettre la publication de premiers résultats nationaux et départementaux ; les quatre cinquièmes suivants ont été exploités ensuite. La variable EB75 permet de distinguer parmi les personnes « EDP » concernées par l'une et l'autre exploitation Seules 130 communes n'ont pas été traitées par l'exploitation exhaustive du recensement : 55 communes dans trois départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont Nice, Menton, Grasse, Antibes, Arles, Fréjus) ; 70 en Île-de-France (principalement dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et sept arrondissements de Paris), ainsi qu'à Toulouse, Nantes, Rezé et, de façon partielle, Lyon (cf. annexe 1). Pour ces communes, seule l'exploitation au cinquième a été réalisée. Les informations issues du rapprochement avec les fichiers du recensement de 1975 sont donc manquantes pour une partie des personnes « EDP » recensées en 1975 (pour 11,3 % des cas, ce taux combinant le trou d'exploitation et les échecs d'appariement). La variable NRP75 permet de repérer les individus pour lesquels le rapprochement a été possible. Elle vaut 1 quand il y a rapprochement et 0 sinon. Elle n'est pas renseignée pour les personnes non recensées (quelques incohérences existent quand on rapproche cette variable du nombre de bulletins du recensement de 1975 associés à la personne - variable NBI75). Une variable de pondération (SOND_75) a été introduite pour assurer la représentativité de l'EDP pour le recensement de 1975. Dans la base exploitée pour la présente note, 455 862 individus ont un poids de 1 ; 11 383 un poids de 5 et 53 un poids de 20 (pour des raisons inconnues). Les individus avec un poids supérieur à 1 représentent donc 2,4 % des observations non pondérées et 11,3 % des observations pondérées.
- 3) Deux variables ont été construites spécifiquement pour l'EDP pour repérer les changements de profession et d'établissement employeur entre les recensements de 1968 et de 1975.
- 4) Les informations retenues pour décrire le conjoint sont plus nombreuses que celles retenues pour décrire le chef de famille.
- 5) Le « chef de famille » est la personne EDP dans 25 % des cas, son conjoint dans 26 % des cas et un de ses parents dans 34 % des cas. La personne « EDP » est « hors famille » dans 16 % des cas.
- 6) La profession déclarée dans le « code des métiers » de 1975 est disponible pour les personnes relevant de l'échantillon au cinquième constitué pour les premières exploitations nationales du recensement. La variable EB75 permet de repérer les individus concernés.
- 7) Certaines variables géographiques sont codées à partir du code officiel géographique de 1975 pour les individus relevant de l'échantillon au cinquième et du code géographique de 1982 pour les autres.
- 8) La catégorie socioprofessionnelle de l'individu « EDP » a été codée selon les modalités de la nomenclature des PCS de 1982. Les catégories socioprofessionnelles du conjoint et du chef de famille sont codées dans la nomenclature des CSP de 1969 (voir « Le code des catégories socioprofessionnelles », *Economie et Statistique*, n° 4, septembre 1969).
- 9) Un seul bulletin par individu.



EDP_BEEnnn_RP1975

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format	Modalités	Nom de la variable dans les bases études diffusées jusqu'en 2010
Identifiants					
ID_DIFF	Identifiant de l'individu EDP	10	Char		N'existait pas
ID_EVT_DIFF	Identifiant de l'événement	10	Char		N'existait pas
ANNEE_COL	Année de la collecte	4	Num		N'existait pas
Variables statistiques : niveau individu					
NUMB175	Numéro de BI (retenu parmi ceux collectés sur l'individu ; le code IRIS_ILOT se trouve sur les positions 9-12, soit 4 caractères)	24	Char		NUMB175
NRP75	Appariement avec le fichier exhaustif du RP75 (var de la liste des codes redressés)	8	Num	Page 76	NRP75
SOND_75	Inverse du taux de sondage (var de la liste des codes redressés)	8	Num	Page 76	SOND_75
EB75	Échantillon auquel appartient le BI du RP75	1	Char	Page 42	EB75
CP75	Catégorie de population, brut	1	Char	Page 42	CP75
L75	Lien avec le chef de ménage, brut	2	Char	Page 42	L75
LCM_75	Lien avec le chef de ménage, redressé	1	Char	Page 78	LCM_75
LCF_75	Lien avec le chef de famille, redressé	1	Char	Page 78	LCF_75
S75	Sexe, brut	1	Char	Page 44	S75
S_75	Sexe redressé	1	Char	Page 76	S_75
M75	État matrimonial, brut	1	Char	Page 44	M75
AN75	Année de naissance, brut	4	Char	Page 44	AN75
AN_75	Année de naissance, redressé	3	Char	Page 76	AN_75
MN75	Mois de naissance, brut	2	Char	Page 44	MN75
JN75	Jour de naissance, brut	2	Char	Page 44	JN75
ILN75	Indicateur de lieu de naissance, brut	1	Char	Page 44	ILN75
DN75	Département (ou pays) de naissance, brut	2	Char	Page 44	DN75
RN_75	Région de naissance, redressé	2	Char	Page 80	RN_75
PN_75	Pays de naissance, redressé	2	Char	Page 80	PN_75
IN75	Indicateur de nationalité, brut	1	Char	Page 44	IN75
N75	Nationalité, brut	2	Char	Page 46	N75
NC_75	Nationalité en 7 postes, redressé	1	Char	Page 82	NC_75
IRA75	Indicateur de résidence antérieure, brut	1	Char	Page 46	IRA75
DRA75	Département de résidence antérieure, brut	2	Char	Page 46	DRA75
CRA75	Commune de résidence antérieure, brut	3	Char	Page 48	CRA75
PRA75	Pays de résidence antérieure, brut	3	Char	Page 48	PRA75
PRAC_75	Pays de résidence antérieure condensé, redressé	1	Char	Page 82	PRAC_75
TURA_75	Tranche d'unité urbaine de résidence antérieure	1	Char	Page 86	TURA_75



CM1_75	Catégorie de migrant (urbain, rural), redressé	1	Char	Page 86	CM1_75
CM2_75	Catégorie de migrant (département, région), redressé	1	Char	Page 86	CM2_75
AI75	Année d'installation en France, brut	2	Char	Page 50	AI75
DEG75	Diplôme d'enseignement général, brut	1	Char	Page 52	DEG75
DET75	Diplôme d'enseignement technique (et de formation prof.), brut	1	Char	Page 52	DET75
DIP_75	Diplôme, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	2	Char	Page 88	DIP_75
AFE75	Age de fin d'études, brut	2	Char	Page 52	AFE75
CS75	Catégorie socioprofessionnelle, brut (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 54	CS75
TA75	Type d'activité, brut	1	Char	Page 54	TA75
AE75	Activité économique (nap73), brut	2	Char	Page 54	AE75
RT75	Recherche de travail, brut	1	Char	Page 54	RT75
ST75	Statut, brut	1	Char	Page 54	ST75
DLT75	Département du lieu de travail, brut	2	Char	Page 56	DLT75
DLT_75	Département du lieu de travail, redressé	2	Char	Page 90	DLT_75
CLT75	Commune du lieu de travail, brut	3	Char	Page 56	CLT75
CLT_75	Commune ou pays du lieu de travail, redressé	3	Char	Page 90	CLT_75
APRO6875	Changement de profession (68-75), brut	1	Char	Page 56	APRO6875
CHET6875	Changement d'établissement (68-75), brut	1	Char	Page 56	CHET6875
P75	Profession détaillée déclarée, brut	4	Char	Page 58	P75
Variables statistiques : niveau famille					
SF_75	Sexe du chef de famille, redressé	1	Char	Page 100	SF_75
PCF_75	Présence d'un conjoint du chef de famille, redressé	1	Char	Page 100	PCF_75
SCJ_75	Sexe du conjoint, redressé	1	Char	Page 100	SCJ_75
LCMCJ_75	Lien du conjoint avec le chef de ménage, redressé	1	Char	Page 100	LCMCJ_75
LCFCJ_75	Lien du conjoint avec le chef de famille, redressé	1	Char	Page 100	LCFCJ_75
ADF_75	Age détaillé du chef de famille, redressé	2	Char	Page 100	ADF_75
ANCJ_75	Année de naissance du conjoint, redressé	3	Char	Page 100	ANCJ_75
MNCJ_75	Mois de naissance du conjoint, redressé	2	Char	Page 100	MNCJ_75
JNCJ_75	Jour de naissance du conjoint, redressé	2	Char	Page 102	JNCJ_75
MF_75	État matrimonial du chef de famille, redressé	1	Char	Page 102	MF_75
MCJ_75	État matrimonial du conjoint, redressé	1	Char	Page 102	MCJ_75
NF_75	Nationalité détaillée du chef de famille, redressé	2	Char	Page 102	NF_75
NCJ_75	Nationalité détaillée du conjoint, redressé	2	Char	Page 102	NCJ_75
CSDJ_75	Catégorie socioprofessionnelle détaillée du chef de famille, redressé	2	Char	Page 104	CSDJ_75
CSDCJ_75	Catégorie socioprofessionnelle détaillée du conjoint, redressé	2	Char	Page 104	CSDCJ_75
TACJ_75	Type d'activité condensé du conjoint, redressé	1	Char	Page 104	TACJ_75
STDF_75	Statut détaillé du chef de famille, redressé	1	Char	Page 106	STDF_75
STDCJ_75	Statut détaillé du conjoint, redressé	2	Char	Page 106	STDCJ_75
DDIPF_75	Diplôme du chef de famille, redressé	1	Char	Page 108	DDIPF_75
EGSCJ_75	Diplôme d'enseignement général du conjoint, redressé	1	Char	Page 108	EGSCJ_75
FPTCJ_75	Diplôme de formation professionnelle et technique du conjoint, redressé	1	Char	Page 108	FPTCJ_75



DNCJ_75	Département de naissance du conjoint, redressé	2	Char	Page 110	DNCJ_75
PNCJ_75	Pays de naissance du conjoint, redressé	2	Char	Page 110	PNCJ_75
AICCJ_75	Année d'installation en France du conjoint, redressé	2	Char	Page 110	AICCJ_75
IRACJ_75	Indicateur de résidence antérieure du conjoint, redressé	1	Char	Page 112	IRACJ_75
DRACJ_75	Département de résidence antérieure du conjoint, redressé	2	Char	Page 112	DRACJ_75
CRACJ_75	Commune de résidence antérieure du conjoint, redressé	3	Char	Page 112	CRACJ_75
PRACJ_75	Pays de résidence antérieure du conjoint, redressé	2	Char	Page 114	PRACJ_75
NEF_75	Nombre d'enfants de la famille, redressé	1	Char	Page 114	NEF_75
AECF_75	Nombre et âge des enfants de la famille, redressé	1	Char	Page 114	AECF_75
Variables statistiques : niveau ménage					
NIM_75	Nombre d'individus du ménage, redressé	1	Char	Page 116	NIM_75
SBM_75	Structure biologique du ménage, redressé	1	Char	Page 116	SBM_75
Variables statistiques : niveau logement					
CL_75	Catégorie de logement, redressé	1	Char	Page 126	CL_75
HC_75	Nombre de pièces d'habitation du logement, redressé	2	Char	Page 126	HC_75
SO_75	Statut d'occupation du logement, redressé	1	Char	Page 126	SO_75
CFL_75	Confort du logement, redressé	1	Char	Page 126	CFL_75
Variables statistiques : niveau immeuble					
NL1_75	Nombre de logements de l'immeuble en deux postes, redressé	1	Char	Page 130	NL1_75
AAD_75	Année d'achèvement de la construction de l'immeuble, redressé	2	Char	Page 130	AAD_75
Variables statistiques : niveau géographique					
R75	Région de recensement, brut	2	Char	Page 70	R75
R_75	Région de recensement, redressé	2	Char	Page 132	R_75
D75	Département de recensement, brut	2	Char	Page 70	D75
D_75	Département de recensement, redressé	2	Char	Page 132	D_75
C75	Commune de recensement, brut	3	Char	Page 70	C75
C_75	Commune de recensement, redressé	3	Char	Page 132	C_75
TU75	Tranche d'unité urbaine	1	Char	Page 134	TU75

[1] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.7.3. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.

[2] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.8.5. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.



La table du recensement général de population de 1982 : EDP_BEEnnnn_RP1982

<p>Table RP82 : EDP_BEEnnnn_RP1982 nnnn = millésime de la base étude = année de la dernière enquête annuelle de recensement intégrée à l'EDP</p>	<p>Unité observée : L'individu « EDP »</p>
<p>Source : Recensement de 1982 (bulletin individuel de l'individu « EDP » et, pour un quart des recensés, feuille de logement et bulletins individuels des autres membres du ménage)</p>	
<p>Contenu :</p> <p>Caractéristique de l'individu « EDP » : informations analogues à la table du recensement de 1975 mais suppression de l'année d'installation en France pour les immigrants.</p> <p>Caractéristique de son logement : informations analogues à la table du recensement de 1975.</p> <p>Caractéristique de son ménage : informations analogues à la table du recensement de 1975.</p> <p>Caractéristique de sa famille :</p> <ul style="list-style-type: none">- structure de la famille ;- caractéristiques du « père de famille » et de la « mère de famille » : sexe, âge, nationalité, état matrimonial, situation d'activité, statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle ; <p>Variables géographiques complémentaires : tranche d'unité urbaine d'appartenance de la commune de résidence et de la commune de résidence antérieure (selon la géographie et la population communale de 1982).</p> <p>Remarques :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Certaines informations résultent d'une codification et d'une saisie réalisées spécifiquement pour l'EDP (variables « brutes » suffixées « 82 ») ; d'autres, parfois redondantes, des traitements réalisés pour l'exploitation du recensement (variables « redressées » suffixées « _82 »).2) Les variables « redressées », donc notamment les informations sur le niveau « logement », « ménage » et « famille », ainsi que le diplôme au niveau « individu », ne sont disponibles que pour un quart des personnes recensées (sondage au quart). Une variable permet de repérer les personnes concernées appartenant à cet échantillon (ECH82) ; une autre permet de repérer les personnes concernées pour lesquelles le rapprochement n'a pas été possible (variable NRP82).3) Deux variables ont été construites spécifiquement pour l'EDP pour repérer les changements de profession et d'établissement employeur entre les recensements de 1975 et de 1982.4) La catégorie socioprofessionnelle a été codée d'après la nomenclature des PCS de 1982.	

Table RP82 : EDP_BEEnnnn_RP1982



5) Un seul bulletin individuel retenu par individu.

6) Les variables « redressées », donc les variables de niveau logement, ménage et famille ne sont disponibles que pour un quart des personnes EDP recensées cette année là, celles relevant de l'exploitation « lourde » du recensement.



EDP_BEEnnnn_RP1982

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format	Modalités	Nom de la variable dans les bases études diffusées jusqu'en 2010
Identifiants					
ID_DIFF	Identifiant de l'individu EDP	10	Char		N'existait pas
ID_EVT_DIFF	Identifiant de l'événement	10	Char		N'existait pas
ANNEE_COL	Année de la collecte	4	Num		N'existait pas
Variables statistiques : niveau individu					
NUMBI82	Numéro de BI (retenu parmi ceux collectés sur l'individu ; le code IRIS_ILOT se trouve sur les positions 9-12, soit 4 caractères)	24	Char		NUMBI82
NRP82	Appariement avec le fichier 1/4 du RP82	8	Num	Page 76	NRP82
ECH82	Échantillon auquel appartient le dossier	1	Char	Page 42	ECH82
CP82	Catégorie de population, brut	1	Char	Page 42	CP82
LPRM_82	Lien avec la personne de référence du ménage, redressé	1	Char	Page 78	LPRM_82
LF_82	Lien familial, redressé	1	Char	Page 78	LF_82
S_82	Sexe redressé	1	Char	Page 76	S_82
M82	État matrimonial, brut	1	Char	Page 44	M82
AN82	Année de naissance, brut	4	Char	Page 44	AN82
AN_82	Année de naissance, redressé	3	Char	Page 76	AN_82
MN82	Mois de naissance, brut	2	Char	Page 44	MN82
JN82	Jour de naissance, brut	2	Char	Page 44	JN82
ILN82	Indicateur de lieu de naissance, brut	1	Char	Page 44	ILN82
DN82	Département (ou pays) de naissance, brut	2	Char	Page 44	DN82
RN_82	Région de naissance, redressé	2	Char	Page 80	RN_82
PN_82	Pays de naissance, redressé	2	Char	Page 80	PN_82
IN82	Indicateur de nationalité, brut	1	Char	Page 44	IN82
N82	Nationalité, brut	2	Char	Page 46	N82
IRA82	Indicateur de résidence antérieure, brut	1	Char	Page 46	IRA82
DRA82	Département de résidence antérieure, brut	2	Char	Page 46	DRA82
CRA82	Commune de résidence antérieure, brut	3	Char	Page 48	CRA82
PRA82	Pays de résidence antérieure, brut	3	Char	Page 48	PRA82
PRA_82	Pays de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 82	PRA_82
TURA_82	Tranche d'unité urbaine de résidence antérieure	1	Char	Page 86	TURA_82
CM1_82	Catégorie de migrant (urbain, rural, zpiu), redressé	1	Char	Page 86	CM1_82
CM2_82	Catégorie de migrant (département, région), redressé	1	Char	Page 86	CM2_82
DEG82	Diplôme d'enseignement général, brut	1	Char	Page 52	DEG82
DET82	Diplôme d'enseignement technique (et de formation professionnelle), brut	1	Char	Page 52	DET82



DES82	Diplôme d'enseignement supérieur	1	Char	Page 52	DES82
DIP_82	Diplôme, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	2	Char	Page 88	DIP_82
AFE82	Âge de fin d'études, brut	2	Char	Page 52	AFE82
CS82	Catégorie socioprofessionnelle, brut (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 54	CS82
TA82	Type d'activité, brut	1	Char	Page 54	TA82
AE82	Activité économique (nap 73), brut	2	Char	Page 54	AE82
RT82	Recherche de travail, brut	1	Char	Page 54	RT82
ST82	Statut, brut	2	Char	Page 54	ST82
DLT82	Département du lieu de travail, brut	2	Char	Page 56	DLT82
DLT_82	Département (ou zone frontalière) du lieu de travail, redressé	2	Char	Page 90	DLT_82
CLT82	Commune du lieu de travail, brut	3	Char	Page 56	CLT82
CLT_82	Commune du lieu de travail, redressé	3	Char	Page 90	CLT_82
APRO7582	Changement de profession (68-82), brut	1	Char	Page 56	APRO7582
CHET7582	Changement d'établissement (68-82), brut	1	Char	Page 56	CHET7582
Variables statistiques : niveau famille					
TYF_82	Type de famille détaillé, redressé	3	Char	Page 98	TYF_82
ADPF_82	Âge détaillé du père de famille, redressé	2	Char	Page 100	ADPF_82
ADMF_82	Âge détaillé de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 102	ADMF_82
MPF_82	État matrimonial du père de famille, redressé	1	Char	Page 102	MPF_82
MMF_82	État matrimonial de la mère de famille, redressé	1	Char	Page 102	MMF_82
NPF_82	Nationalité détaillée du père de famille, redressé	2	Char	Page 102	NPF_82
NMF_82	Nationalité détaillée de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 102	NMF_82
CSPF_82	Catégorie socioprofessionnelle du père de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 104	CSPF_82
CSMF_82	Catégorie socioprofessionnelle de la mère de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 104	CSMF_82
TAPF_82	Type d'activité du père de famille, redressé	1	Char	Page 104	TAPF_82
TAMF_82	Type d'activité de la mère de famille, redressé	1	Char	Page 104	TAMF_82
STDPF_82	Statut détaillé du père de famille, redressé	2	Char	Page 106	STDPF_82
STDMF_82	Statut détaillé de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 106	STDMF_82
NEF_82	Nombre d'enfants de la famille, redressé	1	Char	Page 114	NEF_82
NAEF_82	Nombre et âge des enfants de moins de 16 ans de la famille, redressé	1	Char	Page 114	NAEF_82
Variables statistiques : niveau ménage					
NIM_82	Nombre d'individus du ménage, redressé	2	Char	Page 116	NIM_82
SFM_82	Structure familiale du ménage, redressé	1	Char	Page 116	SFM_82
Variables statistiques : niveau logement					
CL_82	Catégorie de logement, redressé	1	Char	Page 126	CL_82
HC_82	Nombre de pièces d'habitation du logement, redressé	2	Char	Page 126	HC_82
SO_82	Statut d'occupation du logement, redressé	1	Char	Page 126	SO_82
CFL_82	Confort du logement, redressé	1	Char	Page 126	CFL_82



Variables statistiques : niveau immeuble					
NL_82	Nombre de logements de l'immeuble en deux postes, redressé	2	Char	Page 130	NL_82
AAD_82	Année d'achèvement de la construction de l'immeuble, redressé	2	Char	Page 130	AAD_82
Variables statistiques : niveau géographique					
R82	Région de recensement, brut	2	Char	Page 70	R82
R_82	Région de recensement, redressé	2	Char	Page 132	R_82
D82	Département de recensement, brut	2	Char	Page 70	D82
D_82	Département de recensement, redressé	2	Char	Page 132	D_82
C82	Commune de recensement, brut	3	Char	Page 70	C82
C_82	Commune de recensement, redressé	3	Char	Page 132	C_82
TU82	Tranche d'unité urbaine	1	Char	Page 134	TU82

[1] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.7.3. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.

[2] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.8.5. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.



La table du recensement général de population de 1990 : EDP_BEEnnnn_RP1990

Table RP90 : EDP_BEEnnnn_RP1990 nnnn = millésime de la base étude = année de la dernière enquête annuelle de recensement ajoutée à l'EDP	Unité observée : L'individu « EDP »
Source : <i>Recensement de 1990</i> (feuille de logement, bulletins individuels de l'individu « EDP » et des autres membres du ménage)	
Contenu : Caractéristique de l'individu « EDP » : informations analogues à la table du recensement de 1982 mais suppression de l'âge de fin d'études et information plus agrégée sur le diplôme. Intégration d'informations utilisées pour coder la PCS (profession, nature de l'établissement, position professionnelle déclarée), ainsi que du temps de travail, des conditions d'emploi, du mode de cohabitation. Caractéristique de son logement : informations analogues à la table du recensement de 1982. Caractéristique de son ménage : informations analogues à la table du recensement de 1982, avec ajout du type de ménages (combinaison de la structure simplifiée du ménage et du nombre de personnes). Caractéristique de sa famille : - structure de la famille ; nombre d'enfants cohabitants présumés de l'individu « EDP » ; - caractéristiques du « père de famille » et de la « mère de famille » : informations analogues à la table du recensement de 1982 ainsi que les conditions d'emploi, le secteur d'activité, le diplôme, le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieure ; - caractéristiques de la « mère présumée » de l'individu « EDP » quand elle cohabite : indicatrice de présence, année de naissance et lieu de naissance ; - caractéristiques des « enfants » cohabitant présumés de l'individu « EDP » : sexe, date de naissance, lieu de naissance. Variables géographiques complémentaires : tranche d'unité urbaine d'appartenance de la commune de résidence et de la commune de résidence antérieure ; zone d'emploi du lieu de résidence et du lieu de travail ; indicateur rural/urbain pour la commune de résidence ; type de commune dans la typologie en aire urbaine (codification selon la géographie, la population communale et les navettes domicile-travail de 1990) ; indicatrice de résidence dans une zone urbaine sensible (selon le zonage de 1990) et typologie « Tabard » des quartiers. Remarques : 1) Certaines informations correspondent aux variables de saisie des chaînes d'exploitation du recensement (variables « brutes » suffixées « 90 ») ; d'autres, parfois redondantes, sont issues de l'exploitation « légère » et « lourde » du recensement et incluent donc des redressements et des imputations en cas de non-réponse (variables « redressées », suffixées « _90 »). 2) 48 500 individus « EDP » sont repérés comme résidant en ZUS à la date du recensement.	



3) L'individu « EDP » est le « père de famille » dans un quart des cas ; il est la « mère de famille » dans un peu plus d'un quart des cas ; il est enfant de la famille dans un tiers des cas, le solde concernant les individus « hors famille ». Un tiers des individus « EDP » recensés cohabite avec au moins un de ses enfants présumés.

4) Deux variables ont été construites spécifiquement pour l'EDP pour repérer les changements de profession et d'établissement employeur entre les recensements de 1982 et de 1990.

5) Un seul bulletin individuel retenu par individu.



EDP_BEEnnn_RP1990

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format	Modalités	Nom de la variable dans les bases études diffusées jusqu'en 2010
Identifiants					
ID_DIFF	Identifiant de l'individu EDP	10	Char		N'existait pas
ID_EVT_DIFF	Identifiant de l'événement	10	Char		N'existait pas
ANNEE_COL	Année de la collecte	4	Num		N'existait pas
Variables statistiques : niveau individu					
NUMBI90	Numéro de BI (retenu parmi ceux collectés sur l'individu ; le code IRIS_ILOT se trouve sur les positions 9-12, soit 4 caractères)	24	Char		NUMBI90
TYPBI90	Type de BI 90 (2, 22, 26 ou 5).	2	Char		TYPBI90
LPRM_90	Lien avec la personne de référence du ménage	1	Char	Page 79	LPRM_90
LF_90	Lien familial	1	Char	Page 79	LF_90
L2_90	Appartenance famille et lien intérieur	1	Char	Page 81	L2_90
S90	Sexe	1	Char	Page 45	S90
S_90	Sexe redressé	1	Char	Page 77	S_90
M90	État matrimonial, brut	1	Char	Page 45	M90
M_90	État matrimonial, redressé	1	Char	Page 77	M_90
MOVIE_90	Mode de vie	3	Char	Page 81	MOVIE_90
MOCO_90	Mode de cohabitation	2	Char	Page 81	MOCO_90
CPC_90	Catégorie de population condensée, redressé	1	Char	Page 77	CPC_90
CPD_90	Catégorie de population, redressé	2	Char	Page 79	CPD_90
AN90	Année de naissance, brut	4	Char	Page 45	AN90
AN_90	Année de naissance, redressé	3	Char	Page 77	AN_90
MN90	Mois de naissance, brut	2	Char	Page 45	MN90
MN_90	Mois de naissance, redressé	2	Char	Page 77	MN_90
JN90	Jour de naissance, brut	2	Char	Page 45	JN90
JN_90	Jour de naissance, redressé	2	Char	Page 77	JN_90
AD_90	Âge détaillé	2	Char	Page 77	AD_90
AQ_90	Âge quinquennal	2	Char	Page 77	AQ_90
ILN90	Indicateur de lieu de naissance, brut	1	Char	Page 45	ILN90
ILN_90	Indicateur de lieu de naissance, redressé	1	Char	Page 81	ILN_90
DN90	Département (ou pays) de naissance, brut	2	Char	Page 45	DN90
DN_90	Département de naissance, redressé	2	Char	Page 81	DN_90
RN_90	Région de naissance, redressé	2	Char	Page 81	RN_90
PN90	Pays de naissance détaillé déclaré, brut	3	Char	Page 45	PN90
PN_90	Pays de naissance, redressé	3	Char	Page 81	PN_90
IN90	Indicateur de nationalité, brut	1	Char	Page 45	IN90



INC_90	Indicateur de nationalité, redressé	1	Char	Page 81	INC_90
N_90	Nationalité, redressé	3	Char	Page 83	N_90
NC_90	Indicateur de nationalité et nationalité, redressé	2	Char	Page 83	NC_90
IRA90	Indicateur de résidence antérieure, brut	1	Char	Page 47	IRA90
IRA_90	Indicateur de résidence antérieure, redressé	1	Char	Page 85	IRA_90
DRA_90	Département de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 83	DRA_90
CRA_90	Commune de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 83	CRA_90
PRA_90	Pays de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 83	PRA_90
RRA_90	Région de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 85	RRA_90
ZERA_90	Zone d'emploi de résidence antérieure	4	Char	Page 85	ZERA_90
CCRA_90	Catégorie de résidence de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 85	CCRA_90
CM290	Catégorie de migrant déclaré	1	Char	Page 47	CM290
CM2_90	Catégorie de migrant (département, région), redressé	1	Char	Page 87	CM2_90
DIP_90	Diplôme, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 89	DIP_90
RT90	Recherche de travail, brut	1	Char	Page 55	RT90
ST90	Statut, brut	1	Char	Page 55	ST90
ILT_90	Indicateur de lieu de travail, redressé	1	Char	Page 91	ILT_90
DLT_90	Département (ou zone frontalière) du lieu de travail, redressé	2	Char	Page 91	DLT_90
CLT_90	Commune du lieu de travail, redressé	3	Char	Page 91	CLT_90
ZELT_90	Zone d'emploi du lieu de travail, redressé	4	Char	Page 91	ZELT_90
APRO8290	Changement de profession (82-90), brut	1	Char	Page 57	APRO8290
CHET8290	Changement d'établissement (82-90), brut	1	Char	Page 57	CHET8290
TA_90	Type d'activité	2	Char	Page 91	TA_90
TAL_90	Type d'activité exhaustif léger	2	Char	Page 93	TAL_90
ANRE_90	Ancienneté recherche emploi chômeur	1	Char	Page 93	ANRE_90
ST_90	Statut	2	Char	Page 93	ST_90
EMP_90	Condition d'emploi (situation particulière)	2	Char	Page 93	EMP_90
CS_90	Catégorie socioprofessionnelle (2 premiers chiffres de P) (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 93	CS_90
CS24_90	Catégorie socioprofessionnelle en 24 postes	2	Char	Page 93	CS24_90
P90	Profession détaillée déclarée	4	Char	Page 59	P90
P_90	Profession détaillée déclarée, redressé	4	Char	Page 93	P_90
IEMP90	Indicateur d'emploi supposé	1	Char	Page 59	IEMP90
INAC90	Type d'inactivité déclaré	1	Char	Page 59	INAC90
NBS90	Nombre de salariés déclarés	1	Char	Page 59	NBS90
NBS_90	Nombre de salariés déclarés, redressé	1	Char	Page 95	NBS_90
CPF90	Position professionnelle déclarée	1	Char	Page 59	CPF90
CPF_90	Position professionnelle déclarée, redressé	2	Char	Page 95	CPF_90
PA90	Profession antérieure déclarée	4	Char	Page 59	PA90
PUB90	Nature de l'établissement	1	Char	Page 61	PUB90
SITP90	Situation particulière déclarée	1	Char	Page 61	SITP90



TRAP90	Travail passé	1	Char	Page 61	TRAP90
TTRAV90	Temps partiel déclaré	1	Char	Page 61	TTRAV90
TTRAV_90	Temps partiel déclaré, redressé	1	Char	Page 95	TTRAV_90
AE5_90	Activité économique niveau 5	1	Char	Page 95	AE5_90
AE40_90	Activité économique niveau 40	3	Char	Page 95	AE40_90
AE600_90	Activité économique niveau 600	4	Char	Page 95	AE600_90
Variables statistiques : niveau famille					
TYF_90	Type de famille détaillé, redressé	3	Char	Page 99	TYF_90
INDM90	Présence de la mère présumée (biologique ou non) de l'individu	1	Char	Page 61	INDM90
ANM90	Année de naissance déclarée de la mère de l'individu	4	Char	Page 61	ANM90
ILNM90	Indicateur du lieu de naissance de la mère de l'individu	1	Char	Page 63	ILNM90
DNM90	Département de naissance déclaré de la mère de l'individu	2	Char	Page 63	DNM90
PNM90	Pays de naissance déclaré de la mère biologique ou non	3	Char	Page 63	PNM90
ADPF_90	Âge détaillé du père de famille, redressé	2	Char	Page 101	ADPF_90
ADMF_90	Âge détaillé de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 103	ADMF_90
MPF_90	État matrimonial du père de famille, redressé	1	Char	Page 103	MPF_90
MMF_90	État matrimonial de la mère de famille, redressé	1	Char	Page 103	MMF_90
NPF_90	Nationalité détaillée du père de famille, redressé	2	Char	Page 103	NPF_90
NMF_90	Nationalité détaillée de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 103	NMF_90
CSPF_90	Catégorie socioprofessionnelle du père de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 105	CSPF_90
CSMF_90	Catégorie socioprofessionnelle de la mère de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 105	CSMF_90
TAPF_90	Type d'activité du père de famille, redressé	2	Char	Page 105	TAPF_90
TAMF_90	Type d'activité de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 105	TAMF_90
EMPPF_90	Condition d'emploi du père de famille, redressé	2	Char	Page 107	EMPPF_90
EMPMF_90	Condition d'emploi de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 107	EMPMF_90
AEPF_90	Activité économique niveau 100 du père de famille, redressé	2	Char	Page 107	AEPF_90
AEMF_90	Activité économique niveau 100 de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 107	AEMF_90
DIPPF_90	Diplôme du père de famille, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 109	DIPPF_90
DIPMF_90	Diplôme de la mère de famille, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 109	DIPMF_90
DNPF_90	Département de naissance du père de famille, redressé	2	Char	Page 109	DNPF_90
PNPF_90	Pays de naissance du père de famille	3	Char	Page 109	PNPF_90
DNMF_90	Département de naissance de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 111	DNMF_90
PNMF_90	Pays de naissance de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 111	PNMF_90
DRAPF_90	Département de résidence antérieure du père de famille, redressé	2	Char	Page 111	DRAPF_90
CRAPF_90	Commune de résidence antérieure du père de famille, redressé	3	Char	Page 111	CRAPF_90
PRAPF_90	Pays de résidence antérieure du père de famille, redressé	3	Char	Page 111	PRAPF_90
DRAMF_90	Département de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 113	DRAMF_90
CRAMF_90	Commune de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 113	CRAMF_90
PRAMF_90	Pays de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 115	PRAMF_90



NENF90	Nombre d'enfants présumés de l'individu	2	Char	Page 65	NENF90
NEF_90	Nombre d'enfants de la famille, redressé	1	Char	Page 115	NEF_90
SiE90	Sexe de l'enfant ii (biologique ou non) de l'individu, ii = 1 à 15	1	Char	Page 65	SiE90
ANiiE90	Année de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 15	4	Char	Page 65	ANiiE90
MNiiE90	Mois de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 15	2	Char	Page 65	MNiiE90
JNiiE90	Jour de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 15	2	Char	Page 65	JNiiE90
ILNiiE90	Indicateur du lieu de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 15	1	Char	Page 65	ILNiiE90
DNiiE90	Département de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 15	2	Char	Page 65	DNiiE90
Variables statistiques : niveau ménage					
NIM_90	Nombre d'individus du ménage, redressé	2	Char	Page 117	NIM_90
SFM_90	Structure familiale du ménage, redressé	2	Char	Page 117	SFM_90
TM_90	Type de ménage	2	Char	Page 117	TM_90
Variables statistiques : niveau logement					
TYPL90	Type de logement déclaré	1	Char	Page 67	TYPL90
HC90	Nombre de pièces du logement déclaré	1	Char	Page 67	HC90
SO90	Statut d'occupation du logement déclaré	1	Char	Page 67	SO90
AAD90	Époque d'achèvement déclarée du logement	1	Char	Page 67	AAD90
HC_90	Nombre de pièces d'habitation du logement, redressé	1	Char	Page 127	HC_90
SO_90	Statut d'occupation du logement, redressé	1	Char	Page 127	SO_90
CFL_90	Confort du logement, redressé	1	Char	Page 127	CFL_90
TYPL_90	Type de logement	1	Char	Page 129	TYPL_90
NLTYC_90	Nombre de logements de l'immeuble et type de logement	2	Char	Page 129	NLTYC_90
Variables statistiques : niveau immeuble					
NL_90	Nombre de logements de l'immeuble en deux postes, redressé	2	Char	Page 131	NL_90
AAD_90	Année d'achèvement de la construction de l'immeuble, redressé	1	Char	Page 131	AAD_90
Variables statistiques : niveau géographique					
D90R	Département du recensement (cog actualisé en 1994)	2	Char	Page 71	D90R
C90R	Commune de recensement (cog actualisé en 1994)	3	Char	Page 71	C90R
R_90	Région de recensement, redressé	2	Char	Page 133	R_90
D_90	Département de recensement, redressé	2	Char	Page 133	D_90
C_90	Commune de recensement, redressé	3	Char	Page 133	C_90
TU_90	catégorie de commune en 1990, redressé	3	Char	Page 133	TU_90
ZE_90	Zone d'emploi	4	Char	Page 133	ZE_90
TZAU90	Catégorie détaillée de la commune (zonage aire urbaine en 1990)	1	Char	Page 73	TZAU90
TCD90	Taille de commune détaillée	2	Char	Page 73	TCD90
TUR90	Catégorie détaillée urbaine/rurale	2	Char	Page 73	TUR90
TYPO33	Typologie socio-économique RP (TABARD)	6	Char	Page 73	TYPO33
ZUS90	Zone urbaine sensible	1	Char	Page 73	ZUS90

[1] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.7.3. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.

[2] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.8.5. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.



La table du recensement général de population de 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1999

Table RP99 : EDP_BEEnnnn_RP1999 nnnn = millésime de la base étude = année de la dernière enquête annuelle de recensement intégrée à l'EDP	Unité observée : L'individu « EDP »
Source : <i>Recensement de 1999</i> (feuille de logement, bulletins individuels de l'individu « EDP » et des autres membres du ménage)	
Contenu : Caractéristique de l'individu « EDP » : informations analogues à la table du recensement de 1990, avec ajout de l'année d'arrivée en France, du niveau d'études, du lieu d'études pour les étudiants et repérage des originaires des DOM. Caractéristique de son logement : informations analogues à la table du recensement de 1990, avec ajout de l'année d'emménagement et de la catégorie de communauté. Caractéristique de son ménage : informations analogues à la table du recensement de 1990, avec ajout des : - caractéristiques de la « personne de référence du ménage » : sexe, lieu de naissance, nationalité, lieu de résidence antérieur, indicateur de qualité d'immigré, année d'arrivée en métropole, état matrimonial, diplôme, niveau d'études, situation d'activité, statut d'emploi, lieu de travail, conditions d'emploi, catégorie socioprofessionnelle, profession, secteur d'activité (à noter : l'âge et l'année de naissance ne sont pas disponibles) ; - caractéristiques du « conjoint de la personne de référence » : mêmes informations que pour la personne de référence. Caractéristique de sa famille : - structure de la famille ; nombre d'enfants cohabitants présumés de l'individu « EDP » ; - caractéristiques du « père de famille » et de la « mère de famille » : informations analogues à la table du recensement de 1990 mais suppression de l'âge ; - caractéristiques de la « personne de référence de la famille » : catégorie socioprofessionnelle, situation d'activité, statut d'emploi, diplôme, niveau d'études, lieu de naissance, lieu de résidence antérieure ; - caractéristiques de la « mère présumée » de l'individu « EDP » quand elle cohabite : informations analogues à la table du recensement de 1990 ; - caractéristiques des « enfants » cohabitants présumés de l'individu « EDP » : informations analogues à la table du recensement de 1990. Variables géographiques complémentaires : tranche d'unité urbaine d'appartenance de la commune de résidence, de la commune d'études, de la commune du lieu de travail, indicateur rural/urbain pour la commune de résidence ; type de commune dans la typologie en aire urbaine (codification selon la géographie, la population communale et les navettes domicile-travail de 1999) ; indicatrice de résidence dans une zone urbaine sensible (selon le zonage de 1999) et typologie « Tabard » des quartiers. Remarques : 1) Certaines informations correspondent aux variables de saisie des chaînes d'exploitation du recensement (variables « brutes » suffixées « 99 ») ; d'autres, parfois redondantes, sont issues de l'exploitation « légère » et « lourde » du recensement et incluent donc des redressements et des imputations en cas de non-réponse (variables « redressées », suffixées « _99 »).	



- 2) L'individu « EDP » est « personne de référence du ménage » dans 41 % des cas, son conjoint dans 25 % des cas et son enfant dans 32 % des cas.
- 3) L'individu « EDP » est « personne de référence de la famille » dans 28 % des cas, son conjoint dans 25 % des cas et son enfant dans 32 % des cas. Dans 15 % des cas, il est « hors famille ».
- 4) 40 500 individus « EDP » sont repérés comme résidant en ZUS à la date du recensement.
- 5) Un bulletin par individu.



EDP_BEEnnn_RP1999

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format	Modalités	Nom de la variable dans les bases études diffusées jusqu'en 2010
Identifiants					
ID_DIFF	Identifiant de l'individu EDP	10	Char		N'existait pas
ID_EVT_DIFF	Identifiant de l'événement	10	Char		N'existait pas
ANNEE_COL	Année de la collecte	4	Num		N'existait pas
Variables statistiques : niveau individu					
NUMBI99	Numéro de BI (retenu parmi ceux collectés sur l'individu ; le code IRIS_ILOT se trouve sur les positions 9-12, soit 4 caractères)	24	Char		NUMBI99
TYPBI99	Type de BI 99 (2, 22, 26 ou 5)	2	Char		TYPBI99
LPRM_99	Lien avec la personne de référence du ménage, redressé	1	Char	Page 79	LPRM_99
IPRM_99	Indicateur de personne de référence du ménage	1	Char	Page 79	IPRM_99
LF_99	Lien familial	1	Char	Page 79	LF_99
APAF_99	Appartenance famille et lien intérieur	1	Char	Page 81	APAF_99
S99	Sexe, brut	1	Char	Page 45	S99
S_99	Sexe redressé	1	Char	Page 77	S_99
M99	État matrimonial, brut	1	Char	Page 45	M99
M_99	État matrimonial, redressé	1	Char	Page 77	M_99
MOVIE_99	Mode de vie	2	Char	Page 81	MOVIE_99
MOCO_99	Mode de cohabitation	2	Char	Page 81	MOCO_99
CPC_99	Catégorie de population condensée, redressé	1	Char	Page 77	CPC_99
CPD_99	Catégorie de population, redressé	2	Char	Page 79	CPD_99
AN99	Année de naissance, brut	4	Char	Page 45	AN99
AN_99	Année de naissance, redressé	4	Char	Page 77	AN_99
MN99	Mois de naissance, brut	2	Char	Page 45	MN99
MN_99	Mois de naissance, redressé	2	Char	Page 77	MN_99
JN99	Jour de naissance, brut	2	Char	Page 45	JN99
JN_99	Jour de naissance, redressé	2	Char	Page 77	JN_99
ILN99	Indicateur de lieu de naissance, brut	1	Char	Page 45	ILN99
INA_99	Indicateur de lieu de naissance, redressé	1	Char	Page 81	INA_99
DN99	Département (ou pays) de naissance, brut	2	Char	Page 45	DN99
DN_99	Département de naissance, redressé	2	Char	Page 81	DN_99
RN_99	Région de naissance, redressé	2	Char	Page 81	RN_99
PN99	Pays de naissance détaillé déclaré, brut	3	Char	Page 45	PN99
PN_99	Pays de naissance, redressé	3	Char	Page 81	PN_99
IN99	Indicateur de nationalité, brut	1	Char	Page 45	IN99
INC_99	Indicateur de nationalité, redressé	2	Char	Page 81	INC_99



N99	Nationalité	3	Char	Page 47	N99
N_99	Nationalité, redressé	3	Char	Page 83	N_99
IRA99	Indicateur de résidence antérieure, brut	1	Char	Page 47	IRA99
IMI_99	Indicateur du lieu de résidence antérieure, redressé	1	Char	Page 87	IMI_99
DRA99	Département de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 47	DRA99
DRA_99	Département de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 83	DRA_99
CRA99	Commune de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 49	CRA99
CRA_99	Commune de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 83	CRA_99
PRA99	Pays de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 49	PRA99
PRA_99	Pays de résidence antérieure, redressé	3	Char	Page 83	PRA_99
RRA_99	Région de résidence antérieure, redressé	2	Char	Page 85	RRA_99
CCRA_99	Catégorie de résidence de résidence antérieure, redressé	1	Char	Page 85	CCRA_99
CM2_99	Catégorie de migrant (département, région), redressé	1	Char	Page 87	CM2_99
ARIV99	Année d'arrivée sur le territoire métropolitain	3	Char	Page 51	ARIV99
ARIV_99	Année d'arrivée sur le territoire métropolitain, redressé	3	Char	Page 87	ARIV_99
ORDT_99	Originaire d'un Dom	2	Char	Page 87	ORDT_99
ETUD99	Inscription pour études	1	Char	Page 51	ETUD99
ILETU99	Indicateur de lieu d'études	1	Char	Page 51	ILETU99
DETU99	Département du lieu d'études	2	Char	Page 51	DETU99
CETU99	Commune du lieu d'études	3	Char	Page 51	CETU99
NET99	Niveau d'études	1	Char	Page 51	NET99
DIP99	Diplôme, brut (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 53	DIP99
DIP_99	Diplôme, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 89	DIP_99
NET_99	Niveau d'études	1	Char	Page 89	NET_99
ETUD_99	Inscription dans un établissement d'enseignement	1	Char	Page 89	ETUD_99
ILETU_99	Indicateur du lieu d'études	1	Char	Page 89	ILETU_99
TUETU_99	Taille de l'unité urbaine du lieu d'études	1	Char	Page 89	TUETU_99
DETU_99	Département du lieu d'études	2	Char	Page 89	DETU_99
CETU_99	Commune du lieu d'études	3	Char	Page 89	CETU_99
SITRA99	Situation face au marché du travail, brut	1	Char	Page 55	SITRA99
NAF99	Activité économique de l'établissement (niveau 600), brut	4	Char	Page 55	NAF99
RT99	Recherche de travail, brut	1	Char	Page 55	RT99
ST99	Statut, brut	1	Char	Page 55	ST99
AIDF99	Aider un membre de la famille dans son travail	1	Char	Page 55	AIDF99
ILT99	Indicateur de lieu de travail, brut	1	Char	Page 55	ILT99
ILT_99	Indicateur de lieu de travail, redressé	1	Char	Page 91	ILT_99
PFLT_99	Pays frontalier du lieu de travail	2	Char	Page 91	PFLT_99
DLT99	Département (ou zone frontalière) du lieu de travail, brut	2	Char	Page 57	DLT99
DLT_99	Département (ou zone frontalière) du lieu de travail, redressé	2	Char	Page 91	DLT_99
CLT99	Commune du lieu de travail, brut	3	Char	Page 57	CLT99
CLT_99	Commune du lieu de travail, redressé	3	Char	Page 91	CLT_99



TULT_99	Taille de l'unité urbaine du lieu de travail	1	Char	Page 91	TULT_99
TA_99	Type d'activité	2	Char	Page 91	TA_99
ANRE_99	Ancienneté recherche emploi chômeur	1	Char	Page 93	ANRE_99
ST_99	Statut	2	Char	Page 93	ST_99
STATD_99	Statut détaillé des actifs	2	Char	Page 93	STATD_99
EMP_99	Condition emploi (situation particulière)	2	Char	Page 93	EMP_99
CS_99	Catégorie socioprofessionnelle (2 premiers chiffres de P) (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 93	CS_99
CS24_99	Catégorie socioprofessionnelle en 24 postes	2	Char	Page 93	CS24_99
P99	Profession détaillée déclarée, brut	4	Char	Page 59	P99
P_99	Profession détaillée déclarée, redressé	4	Char	Page 93	P_99
INAC99	Type d'inactivité déclaré, brut	1	Char	Page 59	INAC99
CPF99	Position professionnelle déclarée, brut	1	Char	Page 59	CPF99
POSP_99	Position professionnelle déclarée, redressé	2	Char	Page 95	POSP_99
CSA99	Catégorie socioprofessionnelle antérieure, brut	4	Char	Page 59	CSA99
NBS99	Nombre de salariés déclarés, brut	1	Char	Page 59	NBS99
NBS_99	Nombre de salariés déclarés, redressé	1	Char	Page 95	NBS_99
PUB99	Nature de l'établissement, brut	1	Char	Page 61	PUB99
FONC99	Fonction principale de l'emploi, brut	1	Char	Page 61	FONC99
EMP99	Condition d'emploi, brut	1	Char	Page 61	EMP99
DEJAT99	A déjà travaillé, brut	1	Char	Page 61	DEJAT99
TTRA99	Temps partiel, brut	1	Char	Page 61	TTRA99
TTRA_99	Temps partiel, redressé	1	Char	Page 95	TTRA_99
NAF36_99	Activité économique de l'établissement (niveau 36)	2	Char	Page 95	NAF36_99
NAF_99	Activité économique niveau 600	4	Char	Page 95	NAF_99
NAFSS_99	Activité (selon les sous-sections de la NAF)	2	Char	Page 95	NAFSS_99
CJUR_99	Catégorie juridique de l'établissement	4	Char	Page 95	CJUR_99
Variables statistiques : niveau famille					
NUMF_99	Numéro de famille	1	Char	Page 97	NUMF_99
TYF_99	Type de famille, redressé	3	Char	Page 97	TYF_99
TYF90_99	Type de famille détaillée (définition 90), redressé	3	Char	Page 99	TYF90_99
SF_99	Sexe du chef de famille	1	Char	Page 101	SF_99
L1_99	Lien avec la première personne de la liste A	1	Char	Page 101	L1_99
L2_99	Lien familial	1	Char	Page 101	L2_99
LPRF_99	Lien à la personne de référence de la famille	1	Char	Page 101	LPRF_99
ANMF99	Année de naissance déclarée de la mère de l'individu	4	Char	Page 61	ANMF99
JNMF99	Jour de naissance de la mère présumée	2	Char	Page 63	JNMF99
MNMF99	Mois de naissance de la mère présumée	2	Char	Page 63	MNMF99
DNMF99	Département de naissance déclaré de la mère de l'individu	2	Char	Page 63	DNMF99
PNMF99	Pays de naissance déclaré de la mère biologique ou non	3	Char	Page 63	PNMF99
ANPF99	Année de naissance du père de l'individu	4	Char	Page 63	ANPF99



JNPF99	Jour de naissance du père de l'individu	2	Char	Page 63	JNPF99
MNPF99	Mois de naissance du père de l'individu	2	Char	Page 63	MNPF99
DNPF99	Département de naissance du père de l'individu	2	Char	Page 63	DNPF99
PNPF99	Pays de naissance du père de l'individu	3	Char	Page 63	PNPF99
ANCJ99	Année de naissance du conjoint de l'individu	4	Char	Page 63	ANCJ99
JNCJ99	Jour de naissance du conjoint de l'individu	2	Char	Page 63	JNCJ99
MNCJ99	Mois de naissance du conjoint de l'individu	2	Char	Page 63	MNCJ99
DNCJ99	Département de naissance du conjoint de l'individu	2	Char	Page 63	DNCJ99
PNCJ99	Pays de naissance du conjoint de l'individu	3	Char	Page 63	PNCJ99
MCJ99	État matrimonial du conjoint	1	Char	Page 65	MCJ99
MCONJ_99	Etat matrimonial des conjoints	1	Char	Page 103	MCONJ_99
SiiE99	Sexe de l'enfant ii (biologique ou non) de l'individu, ii = 1 à 14	1	Char	Page 65	SiiE99
ANiiE99	Année de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 14	4	Char	Page 65	ANiiE99
MNiiE99	Mois de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 14	2	Char	Page 65	MNiiE99
JNiiE99	Jour de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 14	2	Char	Page 65	JNiiE99
DNiiE99	Département de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 14	2	Char	Page 65	DNiiE99
PniiE99	Pays de naissance de l'enfant ii, ii = 1 à 14	3	Char	Page 65	PniiE99
NPF_99	Nationalité détaillée du père de famille, redressé	3	Char	Page 103	NPF_99
NMF_99	Nationalité détaillée de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 103	NMF_99
CSF_99	Catégorie socioprofessionnelle (42 positions) de la personne de référence de la famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 105	CSF_99
CSPF_99	Catégorie socioprofessionnelle du père de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 105	CSPF_99
CSMF_99	Catégorie socioprofessionnelle de la mère de famille, redressé (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 105	CSMF_99
TAF_99	Type d'activité de la personne de référence de la famille, redressé	2	Char	Page 105	TAF_99
TAPF_99	Type d'activité du père de famille, redressé	2	Char	Page 105	TAPF_99
TAMF_99	Type d'activité de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 105	TAMF_99
STF_99	Statut de la personne de référence de la famille	2	Char	Page 107	STF_99
STPF_99	Statut du père de famille	2	Char	Page 107	STPF_99
STMF_99	Statut de la mère de famille	2	Char	Page 107	STMF_99
EMPPF_99	Condition d'emploi du père de famille, redressé	2	Char	Page 107	EMPPF_99
EMPMF_99	Condition d'emploi de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 107	EMPMF_99
NAFPF_99	Activité du père de famille (NAF adaptée au RP)	4	Char	Page 107	NAFPF_99
NAFMF_99	Activité de la mère de famille (NAF adaptée au RP)	4	Char	Page 107	NAFMF_99
NETF_99	Niveau d'études de la personne de référence	1	Char	Page 109	NETF_99
DIPF_99	Diplôme de la personne de référence (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 109	DIPF_99
DIPPF_99	Diplôme du père de famille, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 109	DIPPF_99
DIPMF_99	Diplôme de la mère de famille, redressé (Cf. [1] en bas de tableau)	1	Char	Page 109	DIPMF_99
DNPF_99	Département de naissance du père de famille, redressé	2	Char	Page 109	DNPF_99
PNPF_99	Pays de naissance du père de famille	3	Char	Page 109	PNPF_99



DNMF_99	Département de naissance de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 111	DNMF_99
PNMF_99	Pays de naissance de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 111	PNMF_99
CRAF_99	Commune de résidence antérieure de la personne de référence de la famille	3	Char	Page 111	CRAF_99
PRAF_99	Pays de résidence de la personne de référence de la famille	3	Char	Page 111	PRAF_99
DRAPF_99	Département de résidence antérieure du père de famille, redressé	2	Char	Page 111	DRAPF_99
CRAPF_99	Commune de résidence antérieure du père de famille, redressé	3	Char	Page 111	CRAPF_99
PRAPF_99	Pays de résidence antérieure du père de famille, redressé	3	Char	Page 111	PRAPF_99
DRAMF_99	Département de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	2	Char	Page 113	DRAMF_99
CRAMF_99	Commune de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 113	CRAMF_99
PRAMF_99	Pays de résidence antérieure de la mère de famille, redressé	3	Char	Page 115	PRAMF_99
NEF_99	Nombre d'enfants de la famille, redressé	1	Char	Page 115	NEF_99
TYM_99	Type de ménage détaillé	3	Char	Page 117	TYM_99
TYM90_99	Type de ménage détaillé (définition 90)	3	Char	Page 117	TYM90_99
SM_99	Sexe de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 117	SM_99
SMC_99	Sexe du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 117	SMC_99
MM_99	État matrimonial de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 119	MM_99
MMC_99	État matrimonial du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 119	MMC_99
INAM_99	Indicateur du lieu de naissance de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 119	INAM_99
INAMC_99	Indicateur du lieu de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 119	INAMC_99
DNM_99	Département de naissance de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 119	DNM_99
DNMC_99	Département de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 119	DNMC_99
PNM_99	Pays de naissance de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 119	PNM_99
PNMC_99	Pays de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 119	PNMC_99
INATM_99	Indicateur de nationalité de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 119	INATM_99
INATC_99	Indicateur de nationalité du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 119	INATC_99
NM_99	Nationalité de la personne de référence du ménage (variante 1)	3	Char	Page 119	NM_99
NMC_99	Nationalité du conjoint de la personne de référence du ménage (variante 1)	2	Char	Page 119	NMC_99
DRAM_99	Département de résidence antérieure de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 119	DRAM_99
DRAMC_99	Département de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 121	DRAMC_99
CRAM_99	Commune de résidence antérieure de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	CRAM_99
CRAMC_99	Commune de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	CRAMC_99
PRAM_99	Pays de résidence antérieure de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	PRAM_99
PRAMC_99	Pays de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	PRAMC_99
CM2M_99	Indicateur du lieu de résidence antérieure de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	CM2M_99
CM2MC_99	Indicateur du lieu de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	CM2MC_99
IMIM_99	Indicateur de la qualité d'immigré de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	IMIM_99



IMIMC_99	Indicateur de la qualité d'immigré du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	IMIMC_99
ARIVM_99	Année d'arrivée en métropole de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	ARIVM_99
ARIVC_99	Année d'arrivée en métropole du conjoint de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 121	ARIVC_99
ORDTM_99	Originaire d'un DOM-TOM personne de référence du ménage	2	Char	Page 121	ORDTM_99
ORDTC_99	Originaire d'un DOM-TOM conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 121	ORDTC_99
DIPM_99	Diplôme de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	DIPM_99
DIPMC_99	Diplôme du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 121	DIPMC_99
NETM_99	Niveau d'études de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	NETM_99
NETMC_99	Niveau d'études du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	NETMC_99
ILTM_99	Indicateur du lieu de travail de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	ILTM_99
ILTMC_99	Indicateur du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	ILTMC_99
DLTM_99	Département du lieu de travail de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	DLTM_99
DLTMC_99	Département du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	DLTMC_99
CLTM_99	Commune du lieu de travail de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 123	CLTM_99
CLTMC_99	Commune du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage	3	Char	Page 123	CLTMC_99
TAM_99	Type d'activité de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	TAM_99
TAMC_99	Type d'activité du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	TAMC_99
ANREM_99	Ancienneté de la recherche d'emploi de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	ANREM_99
ANREC_99	Ancienneté de la recherche d'emploi du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 123	ANREC_99
STM_99	Statut de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	STM_99
STMC_99	Statut du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 123	STMC_99
EMPM_99	Condition d'emploi de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 125	EMPM_99
EMPMC_99	Condition d'emploi du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 125	EMPMC_99
CSFM_99	Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 125	CSFM_99
CSMC_99	Catégorie socioprofessionnelle du conjoint de la personne de référence du ménage (Cf. [2] en bas du tableau)	2	Char	Page 125	CSMC_99
PM_99	Profession détaillée de la personne de référence du ménage	4	Char	Page 125	PM_99
PMC_99	Profession détaillée du conjoint de la personne de référence du ménage	4	Char	Page 125	PMC_99
POSPM_99	Position professionnelle déclarée de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 125	POSPM_99
POSPC_99	Position professionnelle déclarée du conjoint de la personne de référence du ménage	2	Char	Page 125	POSPC_99
TTRAM_99	Temps partiel de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 125	TTRAM_99
TTRAC_99	Temps partiel du conjoint de la personne de référence du ménage	1	Char	Page 125	TTRAC_99
NAFM_99	Activité économique de la personne de référence du ménage	4	Char	Page 125	NAFM_99
NAFMC_99	Activité économique du conjoint de la personne de référence du ménage	4	Char	Page 125	NAFMC_99
Variables statistiques : niveau ménage					
NFAM_99	Nombre de famille du ménage, redressé	1	Char	Page 117	NFAM_99



SFM_99	Structure familiale du ménage, redressé	2	Char	Page 117	SFM_99
TM_99	Type de ménage	2	Char	Page 117	TM_99
Variables statistiques : niveau logement					
TYPL99	Type de logement déclaré	1	Char	Page 67	TYPL99
CL_99	Catégorie de logement, redressé	1	Char	Page 127	CL_99
HC99	Nombre de pièces du logement déclaré	2	Char	Page 67	HC99
HC_99	Nombre de pièces d'habitation du logement, redressé	2	Char	Page 127	HC_99
SO99	Statut d'occupation du logement déclaré	1	Char	Page 67	SO99
SO_99	Statut d'occupation du logement, redressé	2	Char	Page 127	SO_99
ACHL99	Période d'achèvement du logement	1	Char	Page 67	ACHL99
AEMM99	Année d'emménagement	2	Char	Page 67	AEMM99
CATC99	Catégorie de collectivité	1	Char	Page 69	CATC99
CATE99	Catégorie d'établissement	1	Char	Page 69	CATE99
CL99	Catégorie de logement	1	Char	Page 69	CL99
CFL_99	Confort du logement, redressé	1	Char	Page 127	CFL_99
TYPL_99	Type de logement	1	Char	Page 129	TYPL_99
LTYP_99	Type d'enregistrement logement	2	Char	Page 129	LTYP_99
CATC_99	Catégorie de communauté	2	Char	Page 129	CATC_99
AEMM_99	Année d'emménagement	2	Char	Page 129	AEMM_99
Variables statistiques : niveau immeuble					
ACHI99	Période d'achèvement de l'immeuble	1	Char	Page 71	ACHI99
ACHI_99	Année d'achèvement de la construction de l'immeuble	1	Char	Page 131	ACHI_99
NL_99	Nombre de logements de l'immeuble en deux postes, redressé	2	Char	Page 131	NL_99
MTYP_99	Type d'enregistrement de l'immeuble	2	Char	Page 131	MTYP_99
Variables statistiques : niveau géographique					
D99	Département de recensement, cog actualisé, brut	2	Char	Page 71	D99
C99	Commune de recensement, cog actualisé, brut	3	Char	Page 71	C99
R_99	Région de recensement, redressé	2	Char	Page 133	R_99
TU_99	Taille de l'unité urbaine en 1999, redressé	1	Char	Page 133	TU_99
CATAEU99	Catégorie de la commune découpée en aires et espaces urbains	1	Char	Page 73	CATAEU99
CATUU99	Catégorie de la commune découpée en unités urbaines en 1999	2	Char	Page 73	CATUU99
TAU99	Tranche de taille d'aire urbaine 1999	2	Char	Page 73	TAU99
TCD99	Taille de commune détaillée	2	Char	Page 73	TCD99
TUR99	Catégorie détaillée urbaine/rurale	2	Char	Page 73	TUR99
TYPCOM27	Typologie socio-économique RP (TABARD)	8	Char	Page 73	TYPCOM27
ZUS99	Zone urbaine sensible	1	Char	Page 73	ZUS99

[1] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.7.3. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.

[2] : L'utilisateur pourra se référer à l'annexe 3.8.5. s'il souhaite transposer la variable dans une nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.



Modalités des variables brutes des tables du recensement de 1968 à 1999 :
EDP_BEEnnnn_RP1968, EDP_BEEnnnn_RP1975, EDP_BEEnnnn_RP1982,
EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999



NIVEAU INDIVIDU

CP68	<p>CATEGORIE DE POPULATION</p> <p>pour les BI n° 2 des ménages ordinaires :</p> <p>B</p> <p>pour les BI n° 2 des ménages collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">1 infirmiers, etc., d'un établissement hospitalier2 professeurs et surveillants, etc., d'un établissement d'enseignement3 personnel de service d'un hôtel4 membres d'une communauté religieuse5 malades ou pensionnaires d'un établissement hospitalier6 étudiants d'une cité universitaire ou d'un foyer7 travailleurs logés dans un foyer8 vieillards d'une maison de retraite ou d'un hospice9 autres catégories <p>pour les BI n° 2 BIS (volets A ou B) :</p> <ul style="list-style-type: none">1 militaires2 élèves internes3 personnes en traitement dans les sanatoriums, etc.4 ouvriers des chantiers temporaires <p>pour les BI n° 2 TER :</p> <ul style="list-style-type: none">5 personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques6 détenus, mineurs en résidence surveillée
L68	<p>LIEN AVEC LE CHEF DE MENAGE</p> <p>position 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">1 chef de ménage2 conjoint légitime3 conjoint illégitime4 enfant ou petit-enfant5 ascendant6 autre parent7 ami8 pensionnaire, sous-locataire9 domestique ou salarié logé <p>position 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">1 chef du premier noyau secondaire2 conjoint légitime du chef du premier noyau secondaire3 conjoint illégitime du chef du premier noyau secondaire4 enfant du chef du premier noyau secondaire5 chef du deuxième noyau secondaire6 conjoint légitime du chef du deuxième noyau secondaire7 conjoint illégitime du chef du deuxième noyau secondaire8 enfant du chef du deuxième noyau secondaireb autre personne du ménage <p>autres cas :</p> <ul style="list-style-type: none">bb sans objet (hors ménages ordinaires)



NIVEAU INDIVIDU

S68	SEXE 1 masculin 2 féminin
M68	ETAT MATRIMONIAL 1 célibataire 2 marié(e) 3 veuf(ve) 4 divorcé(e) b non déclaré
AN68	ANNEE DE NAISSANCE quatre chiffres de l'année de naissance bbbb non déclarée
ILN68	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE 1 personne nées en France métropolitaine 2 personne née hors de France métropolitaine b lieu de naissance non déclaré
DN68	DEPARTEMENT (OU PAYS) DE NAISSANCE si ILN68 = 1 code du département de naissance (code officiel géographique de 1968) (CF. nomenclature 3.1.1.) si ILN68 = 2 code du pays de naissance (CF. nomenclature 3.1.4.1.) si ILN68 = b bb
IN68	INDICATEUR DE NATIONALITE 1 français de naissance 2 français par acquisition 3 étranger b non déclaré



NIVEAU INDIVIDU

N68

NATIONALITE

si IN68 = 3

numéro de code de la nationalité
(CF. nomenclature 3.2.1.)

si IN68 = 2

numéro de code de la nationalité antérieure
(CF. nomenclature 3.2.1.)

bb non déclarée, ou sans objet (français de
naissance)

DRA68

DEPARTEMENT DE RESIDENCE ANTERIEURE

personne née avant 1962 :

résidence antérieure en France métropolitaine,
numéro de code du département (code officiel
géographique de 1968) (CF. nomenclature 3.1.1.)
00 même adresse au 1/1/62 qu'en 1968

99 résidence antérieure hors de France métropolitaine

bb département de résidence antérieure non déclaré

personne née en 1962 ou après :

numéro de code du département de résidence
antérieure de la mère, si elle est recensée dans le
même logement que l'enfant

sinon :

code du département de naissance (code officiel
géographique de 1968) (CF. nomenclature 3.1.1.)



NIVEAU INDIVIDU

CRA68	<p>COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE</p> <p>personne née avant 1962 : résidence antérieure en France métropolitaine : numéro de code de la commune (cog de 1968)</p> <p>personne née en 1962 ou après : numéro du code de la commune de résidence antérieure de la mère, si elle est recensée dans le même logement que l'enfant</p> <p>sinon : code de commune de la naissance (cog de 1968)</p> <p>bbb non déclarée, ou même adresse qu'en 1968</p>
PRA68	<p>PAYS DE RESIDENCE ANTERIEURE</p> <p>personne née avant 1962 : résidence antérieure hors de France métropolitaine : code du pays de résidence antérieure (CF. nomenclature 3.1.4.1.) précédé du chiffre 0</p> <p>personne née en 1962 ou après : numéro du code du pays de résidence antérieure de la mère, si elle est recensée dans le même logement que l'enfant</p> <p>bbb non déclarée, ou même adresse qu'en 1968</p> <p><i>note : Lyon est considérée comme une seule commune (code 123), de même que Marseille (code 055), alors que chaque arrondissement municipal de Paris constitue une commune (codes 101 à 120, 056 si l'arrondissement n'est pas précisé)</i></p>
EFR68	<p>ANNEE D'ENTREE EN FRANCE</p> <p>deux derniers chiffres de l'année d'arrivée en France 69 pour 1869 ou avant bb non déclarée ou personne née en France métropolitaine</p>



NIVEAU INDIVIDU

AI68	<p>ANNEE D'INSTALLATION EN FRANCE personne habitant hors métropole le 1/1/1962 : 0 1962, mois non déclaré 1 janvier ou février 1962 2 de mars à décembre 1962 3 1963 4 1964 5 1965 6 1966 7 1967 8 1968 b non déclarée personne habitant en métropole le 1/1/1962 b personne née en 1962 ou après : année d'installation de la mère (si elle est recensée dans le même logement que l'enfant) sinon : année de naissance, de 2 à 8 (b si née en France)</p>
DEG68	<p>DIPLOME D'ENSEIGNEMENT GENERAL 1 certificat d'études primaires (CEP) 2 brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS) 3 baccalauréat (1ère partie, probatoire ou 2ème partie), y compris les séries techniques, ou brevet supérieur 4 diplômes de niveau supérieur au baccalauréat complet b non déclaré (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>
FPT68	<p>DIPLOME DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE 1 examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA) 2 certificat de fin de stage de la FPA 3 certificat d'aptitude professionnelle (CAP) 4 brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise 5 brevet d'enseignement agricole (BEA), industriel (BEI), social (BES), hôtelier (BEH), commercial (BEC) ... 6 brevet de technicien ou de technicien supérieur, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat 9 autres diplômes professionnels délivrés par des écoles privées ou des organismes publics b non déclaré (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>



NIVEAU INDIVIDU

AFE68	AGE DE FIN D'ETUDES âge de fin d'études bb non déclaré
CS68	CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) nomenclature des catégories socioprof. PCS (Cf. nomenclature 3.8.1.) bb non déclarée (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)
TA68	TYPE D'ACTIVITE 1 actif ayant un emploi 2 actif ayant un emploi mais poursuivant simultanément des études 3 personne sans emploi et en recherchant 4 ancien actif 5 étudiant ou élève 6 militaire du contingent 0 autre inactif b personne née en 1962 ou après
AE68	ACTIVITE ECONOMIQUE (nomenclature NAE 59) code de l'activité économique (nomenclature des activités économiques de 1959) bbbb non déclarée, ou sans objet (TA68 différent de 1 et 2)



NIVEAU INDIVIDU

ST68	<p>STATUT OU DUREE DE CHOMAGE</p> <p>si TA68 = 1 ou 2 :</p> <p>1 aide familial 2 propriétaire-exploitant, fermier, métayer 3 membre d'une profession libérale 4 employeur ou travailleur indépendant 5 travailleur à domicile 6 apprenti sous contrat 7 salarié b clergé</p> <p>si TA68 = 3 :</p> <p>0 chômeur n'ayant jamais travaillé 1 chômeur cherchant du travail depuis moins de 3 mois 2 chômeur cherchant du travail depuis 3 mois à 6 mois 3 chômeur cherchant du travail depuis 6 mois à 1 an 4 chômeur cherchant du travail depuis plus d'un an 8 chômeur ayant travaillé, sans qu'on connaisse la durée de son chômage b chômeur dont on ne sait pas s'il a déjà travaillé</p> <p>si TA68 = 4, 5, 6, 0 ou b</p> <p>b</p>
DLT68	<p>DEPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL</p> <p>0 à 95 numéro de code du département du lieu de travail (si TA68 = 1 ou 2), ou du lieu d'études (si TA68 = 5) (cog de 1968) (CF. nomenclature 3.1.1.)</p> <p>00 à domicile XX variable</p> <p>99 en mer 96 Belgique, Espagne, Monaco, Suisse 97 Italie, Luxembourg 98 Allemagne bb autres pays, non déclaré, ou sans objet (TA68 différent de 1, 2 et 5)</p>
CLT68	<p>COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL</p> <p>numéro de code de la commune du lieu de travail (si TA68 = 1 ou 2) ou du lieu d'études (si TA68 = 5) (cog de 1968)</p> <p>bbb non déclarée, ou sans objet (TA68 différent de 1, 2 et 5)</p>
FJ68	<p>FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE</p> <p>1 entreprises individuelles 2 S.A. et sociétés en commandité par actions 3 sociétés civiles 4 sociétés coopératives 5 autres formes sociétaires 6 administrations, établissements publics, associations 0 autres formes juridiques b établissement non déclaré, ou sans objet (TA68 différent de 1 et 2)</p>
ILT68	<p>ILOT DU LIEU DE TRAVAIL</p> <p>Numéro de code de l'îlot du lieu de travail (si TA68 = 1 ou 2), ou lieu d'études (si TA68 = 5)</p> <p>bbb non déclaré, ou sans objet (TA68 différent de 1, 2 et 5)</p>



**Modalités brutes des RP de 1968 à 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1968, EDP_BEEnnnn_RP1975,
EDP_BEEnnnn_RP1982, EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999**

MT68	<p>MOYEN DE TRANSPORT UTILISES personne née avant 1962 exerçant une activité professionnelle ou en cours de scolarité : 0bb aucun moyen de transport 8bb moyen de transport utilisé sans précision bbb non déclarés xyz moyen de transport utilisé successivement, à partir du domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 train 2 métro 3 autobus, tramway, trolleybus, autocar d'une compagnie de transport public, taxis, ... 4 autocar d'une entreprise, autocar de ramassage scolaire 5 cyclomoteur, vélomoteur, motocyclette, scooter 6 bicyclette 7 voiture particulière <p>bbb Autre cas</p>
P68	<p>PROFESSION</p> <p>si TA68 = 1 ou 2 : code de la profession (code des métiers de 1968) 9993 métier impossible à déterminer</p> <p>si TA68 = 3 : code de la profession (code des métiers de 1968) 9994 métier impossible à déterminer</p> <p>si TA68 = 4</p> <ul style="list-style-type: none"> 0093 ancien agriculteur 0094 retiré des affaires 0095 retraité du secteur public ou ancien métier indéterminé 0096 ancien salarié du secteur privé <p>si TA68 = 6 : code de la profession (code des métiers de 1968) bbbb métier impossible à déterminer</p> <p>si TA68 = 5, 0 ou b : bbbb</p>
QLT68	<p>Quartier du lieu de travail Numéro de code du quartier du lieu de travail (si TA68 = 1 ou 2), ou du lieu d'études (si TA68 = 5) bbb non déclaré, ou sans objet (TA68 différent de 1, 2 et 5)</p>
RC68	<p>RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE La signification de ce code dépend du statut de la personne interrogée. Si TA68 = 1 ou 2 et ST68 = 2, 3, ou 4, on indique le nombre de salariés employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 pas de salariés 1 1 ou 2 salariés 3 3 à 5 salariés 6 plus de 6 salariés 8 emploi des salariés sans qu'on connaisse le nombre <p>b pas de réponse aux questions sur l'emploi des salariés</p> <p>Si TA68 = 1 ou 2 et ST68 = 1, 6, ou b : b</p> <p>Si TA68 = 1 ou 2 et ST68 = 5 ou 7, ou TA68 = 3 ou 6, on code la qualification :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 manoeuvre ou manoeuvre spécialisé 2 ouvrier spécialisé 3 ouvrier qualifié, ou hautement qualifié 4 contremaître b qualification non déclarée, ou sans objet <p>Si TA68 = 4, 5, 0 ou b on a : b</p>
SE68	<p>SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE Secteur d'activité d'après la liste des établissements préparée pour le recensement bbb établissement non trouvé, ou non déclaré, ou sans objet (TA68 différent de 1 et 2)</p>



NIVEAU GEOGRAPHIQUE

R68	REGION DE RECENSEMENT numéro de code de la région (cog de 1968) (CF. nomenclature 3.1.3.1.) bb non déclarée
D68	DEPARTEMENT DE RECENSEMENT numéro de code du département (cog de 1968) (CF. nomenclature 3.1.1.) bb non déclaré
C68	COMMUNE DE RECENSEMENT numéro de code de la commune (cog de 1968) bbb non déclaré <i>note : pour Lyon et Marseille, on utilise les codes suivants qui tiennent compte de l'arrondissement municipal :</i> <i>- Lyon (9 arrondissements) 381,...389 (123 si non déclaré)</i> <i>-Marseille (16 arrondissements) 201,...216 (055 si non déclaré)</i> <i>-Paris : on utilise le code suivant qui tient compte de l'arrondissement et du quartier :</i> <i>1er arrondissement : 011, 012, 013, 014 (019 si quartier non déclaré)</i> <i>2ème arrondissement : 021, 022, 023, 024 (029 si quartier non déclaré)</i> <i>...</i> <i>20ème arrondissement : 201, 202, 203, 204 (209 si quartier non déclaré)</i> <i>arrondissement non déclaré : 056</i>
AR68	ARRONDISSEMENT Numéro de code de l'arrondissement (code officiel géographique de 1968)
AZPIU68	APPARTENANCE A UNE ZPIU 0 commune hors ZPIU 1 commune en ZPIU
CT68	CANTON Numéro de code canton (code officiel géographique de 1968)
UU68	NUMERO D'UNITE URBAINE 00 commune rurale 01 à 49 commune appartenant à une unité urbaine intradépartementale 51 à 99 commune appartenant à une unité urbaine interdépartementale



CODES GÉOGRAPHIQUES RÉSULTANT DES APPARIEMENTS AVEC LA BDCOM

TU68

TRANCHE D'UNITÉ URBAINE

- 0 commune rurale
- 1 unité urbaine de moins de 5 000 hab.
- 2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.
- 3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.
- 4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.
- 5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.
- 6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 hab.
- 7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 hab.
- 8 unité urbaine de plus de 2 000 000 hab.



NIVEAU INDIVIDU

EB75 ÉCHANTILLON AUQUEL APPARTIENT
LE BI DU RP 75
1 le BI du RP 75 provient de l'échantillon au 1/5
4 le BI du RP 75 provient de l'échantillon au 4/5

CP75 CATÉGORIE DE POPULATION
pour les BI n° 2 ordinaires :
B
pour les BI n° 2 BIS
1 militaires
2 élèves internes
3 sanatoriums, préventoriums, aériums
4 personnels des chantiers temporaires

pour les BI n° 2 TER :
5 personnes en traitement dans un hôpital
psychiatrique
6 détenus dans un établissement pénitentiaire
0 les autres cas, notamment lorsque la catégorie de
population n'est pas reportée sur le bulletin

L75 LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE
BI du 1/5
position 1 :
1 chef de ménage
2 conjoint légitime
3 conjoint illégitime
4 enfant ou petit-enfant
5 ascendant
6 autre parent
7 ami
8 pensionnaire, sous-locataire
9 domestique ou salarié logé
position 2 :
1 chef du premier noyau secondaire
2 conjoint légitime du chef du premier noyau
secondaire
3 conjoint illégitime du chef du premier noyau
secondaire
4 enfant du chef du premier noyau secondaire
5 chef du deuxième noyau secondaire
6 conjoint légitime du chef du deuxième noyau
secondaire
7 conjoint illégitime du chef du deuxième noyau
secondaire
8 enfant du chef du deuxième noyau secondaire
b autre personne du ménage
population hors ménages ordinaires :
bb
BI du 4/5
b

ECH82 ÉCHANTILLON AUQUEL APPARTIENT LE DOSSIER

P le dossier appartient à l'échantillon 3/4 (il ne
contient pas de BI du 1/4 du RP82)
Q le dossier appartient à l'échantillon 1/4 (il contient
un BI du 1/4 du RP82)

CP82 CATÉGORIE DE POPULATION
pour les BI n° 2 ordinaires
B
pour les BI n° 2 BIS
1 militaires
2 élèves internes
3 sanatoriums, préventoriums, aériums
4 personnels des chantiers temporaires

pour les BI n° 2 TER
5 personnes en traitement dans un hôpital
psychiatrique
6 détenus dans un établissement pénitentiaire
0 les autres cas, notamment lorsque la catégorie de
population n'est pas reportée sur le bulletin

◆◆◆◆



NIVEAU INDIVIDU



NIVEAU INDIVIDU

S75	SEXE 1 masculin 2 féminin		♦♦♦♦
M75	ÉTAT MATRIMONIAL 1 célibataire 2 marié(e) 3 veuf(ve) 4 divorcé(e) b non déclaré		M82 ÉTAT MATRIMONIAL 1 célibataire 2 marié(e) 3 veuf(ve) 4 divorcé(e) b non déclaré
AN75	ANNÉE DE NAISSANCE quatre chiffres de l'année de naissance bbbb non déclarée		AN82 ANNÉE DE NAISSANCE quatre chiffres de l'année de naissance bbbb non déclarée
MN75	MOIS DE NAISSANCE 10		MN82 MOIS DE NAISSANCE 10
JN75	JOUR DE NAISSANCE 01 à 04		JN82 JOUR DE NAISSANCE 01 à 04
ILN75	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE 1 personne née en France métropolitaine 2 personne née hors de France métropolitaine b lieu de naissance non déclaré		ILN82 INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE 1 personne née en France métropolitaine 2 personne née hors de France métropolitaine b non déclaré
DN75	DÉPARTEMENT (OU PAYS) DE NAISSANCE si ILN75 = 1 code du département de naissance (cf. nomenclature 3.1.1.) BI du 1/5 : code officiel géographique de 1975 BI du 4/5 : code officiel géographique de 1982 si ILN75 = 2 code du pays de naissance (cf. nomenclature 3.1.4.1.) si ILN75 = b bb		DN82 DÉPARTEMENT (OU PAYS) DE NAISSANCE si ILN82 = 1 code du département de naissance (cog 82) (cf. nomenclature 3.1.1.) si ILN82 = 2 code du pays de naissance (cf. nomenclature 3.1.4.2.) si ILN82 = b bb
IN75	INDICATEUR DE NATIONALITÉ 1 Français de naissance 2 Français par acquisition 3 étranger b non déclaré		IN82 INDICATEUR DE NATIONALITÉ 1 Français de naissance 2 Français par acquisition 3 étranger b non déclaré, ou sans objet (pas de BI du RP82)



**Modalités brutes des RP de 1968 à 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1968, EDP_BEEnnnn_RP1975,
EDP_BEEnnnn_RP1982, EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999**

NIVEAU INDIVIDU

S90	SEXE DÉCLARÉ 1 masculin 2 féminin	S99	SEXE 1 masculin 2 féminin b non-réponse
M90	ÉTAT MATRIMONIAL déclaré 1 célibataire 2 marié ou remarié 3 veuf 4 divorcé \$ non déclaré	M99	SITUATION MATRIMONIALE 1 célibataire 2 marié ou remarié 3 veuf 4 divorcé b non-réponse
AN90	ANNÉE DE NAISSANCE déclaré quatre chiffres de l'année de naissance \$\$\$\$ non déclarée	AN99	ANNÉE DE NAISSANCE quatre chiffres de l'année de naissance bbbb non-réponse
MN90	MOIS DE NAISSANCE déclaré 10	MN99	MOIS DE NAISSANCE 10
JN90	JOUR DE NAISSANCE déclaré 01 à 04	JN99	JOUR DE NAISSANCE 01 à 04
ILN90	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE déclaré 1 né en France métropolitaine 2 né hors France métropolitaine \$ non déclaré	ILN99	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE 1 né en France métro, dans un DOM ou un TOM 2 né à l'étranger b non chiffré par façonnier
DN90	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE déclaré code du département de naissance (cog 90) (cf. nomenclature 3.1.1.) 99 si né à l'étranger \$\$ non déclaré	DN99	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE 01 à 19 départements de métropole 2A, 2B « « 21 à 95 « « 9A à 9I Dom ou Tom 20, 97, 98 Corse, Dom ou Tom sans autre précision bb non-réponse ou sans objet (né à l'étranger)
PN90	PAYS DE NAISSANCE DÉTAILLÉ déclaré bbb sans objet	PN99	PAYS DE NAISSANCE si num. liste modalités pays étrangers, code ISO « « « associées au territ. français, ISO « « « « à un continent, ISO (cf. nomenclature 3.1.4.4.) si alph. « « des territ. étrangers, COG et ISO « déclaration ambiguë (entre 2 pays étr. ou plus) « décl. ambiguë (1 pays étr. et 1 départ. français) (cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1) bbb non-réponse ou sans objet (né en métropole, dans un Dom ou dans un Tom)
IN90	INDICATEUR DE NATIONALITÉ déclaré 1 Français 2 étranger \$ non déclaré	IN99	INDICATEUR DE NATIONALITÉ 1 Français de naissance 2 Français par acquisition 3 étranger b non-réponse



NIVEAU INDIVIDU

N75 NATIONALITÉ
si IN75 = 3
 numéro de code de la nationalité
 (cf. nomenclature 3.2.1.)
si IN75 = 2
 numéro de code de la nationalité antérieure
 (cf. nomenclature 3.2.1.)
bb non déclarée, ou sans objet (Français de naissance)

IRA75 INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

1 résidence antérieure (i.e. au 1/1/68) dans le même logement
 2 résidence antérieure dans un autre logement de la même commune
 3 résidence antérieure dans une autre commune
b non déclaré

note : chaque arrondissement municipal de Paris, Lyon et Marseille est considéré comme une commune

DRA75 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
résidence antérieure (au 1/1/68) en France métro
 numéro du code du département (cog de 1975 pour un BI du 1/5, cog de 1982 pour un BI du 4/5)
 (cf. nomenclature 3.1.1.)

résidence antérieure hors de France métro :
99

autre cas :
bb non déclaré, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/68)

N82 NATIONALITÉ
si IN82 = 3
 numéro de code de la nationalité
 (cf. nomenclature 3.2.1.)
si IN82 = 2
 numéro de code de la nationalité antérieure
 (cf. nomenclature 3.2.1.)
bb nationalité non déclarée, ou sans objet (IN82 = 1)

IRA82 INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

1 résidence antérieure (i.e. au 1/1/75) dans le même logement
 2 résidence antérieure dans un autre logement de la même commune
 3 résidence antérieure dans une autre commune
b non déclaré, ou sans objet (personne née après le 1/1/75)

note : chaque arrondissement municipal de Paris, Lyon et Marseille est considéré comme une commune

DRA82 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
résidence antérieure (au 1/1/75) en France métro
 numéro de code du département (cog de 1982)
 (cf. nomenclature 3.1.1.)

résidence antérieure hors de France métro :
99

autre cas :
bb non déclaré, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/75)



NIVEAU INDIVIDU

◆◆◆◆

N99

NATIONALITÉ (Cf. nomenclature 3.1.4.4.)
250 français
si num. liste modalités natio. étrangères, code ISO
 « « « associées à un continent, ISO
si alph. déclaration ambiguë (entre 2 natio. étr. ou plus)
 « déclaration ambiguë (entre français et une autre nationalité)
bbb non-réponse

IRA90

INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DÉCLARÉ
1 même logement
2 même commune, autre logement

3 autre commune

 \$ indicateur de résidence antérieure non déclaré

IRA99

INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DÉCLARÉ
1 même logement
2 autre logement de la même commune ou du même arrondissement de Paris, Lyon ou Marseille
3 autre commune ou autre arrondissement de Paris, Lyon ou Marseille
5 bul. indiv. n° 5 hors établ. (ITYP=12, 14 ou 18)
6 bul. indiv. n° 5 en établ. (ITYP=16)
b non-réponse ou sans objet ou bulletin individuel n° 25 (ITYP=17)

CM290

CATÉGORIE DE MIGRANT DÉCLARÉ
b résidence antérieure sans objet (détenus ou population des habitations mobiles)
1 résidence antérieure dans le même logement
2 résidence antérieure dans un autre logement de la même commune
3 résidence antérieure dans une autre commune du même département
4 résidence antérieure dans un autre département de la même région
5 résidence antérieure dans une autre région de métropole
6 résidence antérieure hors métropole, dans un DOM, dans un TOM ou une collectivité territoriale
7 résidence antérieure à l'étranger
 \$ non déclaré

◆◆◆◆

◆◆◆◆

DRA99

DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
01 à 19 départements de métropole
2A, 2B « «
21 à 95 « «
9A à 9I Dom ou Tom
20, 97, 98 Corse, Dom ou Tom sans autre précision
AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU pays frontalier
bb non-réponse ou sans objet (résid. antérieure à l'étranger, enfant né en 1990 ou après)



NIVEAU INDIVIDU

CRA75	<p>COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE résidence antérieure (au 1/1/68) en France métro numéro de code de la commune (cog de 1975 pour un BI du 1/5, cog de 1982 pour un BI du 4/5) <i>note :</i> -BI du 1/5 : pour Lyon et Marseille, on utilise les codes suivants qui tiennent comptent de l'arrondissement municipal : Lyon (9 arr.) 381,382,...,389 (123 si non déclaré) Marseille (16 arr.) 201, 202,...,216 (055 si non déclaré) Paris : on utilise le code suivant qui tient compte de l'arrondissement et du quartier : 1er arr. : 011, 012, 013, 014 (019 si non déclaré) 2ème arr. : 021, 022, 023, 024 (029 si non déclaré) " 20ème arr. : 201, 202, 203, 204 (209 si non déclaré) -si BI du 4/5 dans le cas de Paris, Lyon et Marseille, l'arrondissement est considéré comme une commune Paris 101 à 120 (056 si arrondissement non précisé) Lyon 381 à 389 (123 si arrondissement non précisé) Marseille 201 à 216 (055 si arr. non précisé)</p> <p>autre cas : bbb non déclarée, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/68)</p>	CRA82	<p>COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE résidence antérieure (au 1/1/75) en France métro numéro de code de la commune (cog de 1982)</p> <p><i>note : dans le cas de Paris, Lyon et Marseille, l'arrondissement est considéré comme une commune :</i> - Paris : 101 à 120 (056 si arrondissement non précisé) - Lyon : 381 à 389 (123 si arrondissement non précisé) - Marseille : 201 à 216 (055 si arrondissement non précisé)</p> <p>autre cas : bbb non déclarée, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/75)</p>
PRA75	<p>PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE résidence antérieure hors de France métro : numéro de code du pays de résidence antérieure La codification diffère suivant l'origine du bulletin: les bulletins du 1/5 sont codés suivant la nomenclature 3.1.4.2., ceux provenant du 4/5 suivant la nomenclature 3.1.4.1. Le premier caractère de ce code est toujours un 0</p> <p>autre cas : bbb non déclarée, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/68)</p>	PRA82	<p>PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE résidence antérieure hors de France métro : numéro de code du pays de résidence antérieure (cf. nomenclature 3.1.4.2.), précédé du chiffre 0</p> <p>autre cas : bbb non déclarée, ou sans objet (pas de changement de commune, ou personne née après le 1/1/75)</p>



NIVEAU INDIVIDU

CRA99

COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

si DRA99= 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 9A à 9I

bbb ou **numéro** de commune du COG, y compris commune et arrondissement de Paris, Lyon et Marseille
code alphabétique associé à une commune fictive : ville nouvelle ou dénomination usuelle d'une zone d'activité intercommunale

si DRA99 =20, 97, 98

blanc

si DRA99 = AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU

code alphanumérique associé à une zone frontalière

PRA99

PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

si num. liste modalités pays étrangers, code ISO

« « « associées au territ. français, ISO

« « « à un continent, ISO

(cf. nomenclature 3.1.4.4.)

si alph. « « des territ. étrangers, COG et ISO

« déclaration ambiguë (entre 2 pays étr. ou plus)

« décl. ambiguë (1 pays étr. et 1 départ. français)

(cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1)

bbb non-réponse ou sans objet (né en 1990 ou après, en métropole, dans un Dom ou dans un Tom)



NIVEAU INDIVIDU

AI75 ANNÉE D'INSTALLATION EN FRANCE
personne habitant hors métropole le 1/1/1968
8 1968
9 1969
0 1970
1 1971
2 1972
3 1973
4 1974
5 1975
b non déclarée
personne habitant en métropole le 1/1/1968
b



NIVEAU INDIVIDU

ARIV99	ANNÉE D'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN 900 à 999 année d'arrivée bbb sans objet ou non déclaré
ETUD99	INSCRIPTION POUR ÉTUDES 1 oui 2 non b non-réponse
ILETU99	INDICATEUR DE LIEU D'ÉTUDES 1 dans la commune ou l'arrondissement de résidence 2 dans autre commune ou arrondissement 5 bul. indiv. n° 5 hors établ. (ITYP=12, 14 ou 18) 6 bul. indiv. n° 5 en établ. (ITYP=16) b non-réponse, ou sans objet ou bulletin individuel n° 25 (ITYP=17)
DETU99	DÉPARTEMENT DU LIEU D'ÉTUDES 01 à 19 départements de métropole 2A, 2B « » 21 à 95 « » 9A à 9I Dom ou Tom 20 Corse, sans précision AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU pays frontalier XX lieu d'études à l'étranger bb non-réponse ou sans objet
CETU99	COMMUNE DU LIEU D'ÉTUDES si DETU99= 01 à 19, 2A,2B,21 à 95, 9A à 9I blanc ou numéro de commune du COG, y compris commune et arrondissement de Paris, Lyon et Marseille code alphanumérique associé à une commune fictive : ville nouvelle ou dénomination usuelle d'une zone d'activité intercommunale si DETU99 =20 blanc si DETU99 = AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU code alphanumérique associé à une zone frontalière
NET99	NIVEAU D'ÉTUDES 1 école primaire 2 collège, classes de 6° à 3°, CAP, BEP 3 classes de seconde, première ou terminale 4 études supérieures (facultés, IUT, etc.) b non-réponse ou personne âgée de moins de 15 ans



NIVEAU INDIVIDU

<p>DEG75 DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL OU SUPÉRIEUR 1 certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO) 2 BEPC, brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS) 3 bac (1^{ère} partie, probatoire ou 2^{ème} partie) non compris les séries techniques, brevet supérieur 4 diplômes de niv. sup. au baccalauréat complet b non déclaré</p>	<p>DEG82 DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL 1 certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO) 2 BEPC, brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS) 3 bac (1^{ère} partie, probatoire ou 2^{ème} partie) non compris les séries F, G et H, brevet supérieur, certificat de fin d'études secondaires (CFES) b non déclaré</p>
<p>DET75 DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE 1 CAP, BEP, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA), brevets agricoles (BAA, BEA, BPA), certificat de fin de stage de la FPA 1^{er} degré 2 brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise, certificat de fin de stage de la FPA 2^{ème} degré 3 brevet d'enseign commerce BEC, indus. BEI, social BES, hôtelier BEH, Brev. d'agt. tech. agri. 4 bac de technicien séries F, G ou H, brev de tech BT, BTA, élève breveté des ENP ou d'un lycée tech d'Etat, Brevet Sup d'Enseignement Commercial 5 brevet de tech sup (BTS), dipl universit de techno (DUT), dipl d'études supérieures techniques (DEST) 6 diplômes paramédicaux et sociaux (infirmières, sage-femme, assistante sociale, etc.) 0 autres diplômes professionnels b non déclaré</p>	<p>DET82 DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE 1 CAP, BEP, examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA), brevets agricoles (BAA, BPA), certificat de fin de stage de la FPA 1^{er} degré 2 brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise, certificat de fin de stage de la FPA 2^{ème} degré 3 brevet d'enseign agric BEA, commerce BEC, hôtel BEH, indus. BEI, social BES, Brev. d'agt. tech. agric. 4 bac tech séries F, G et H, brev de tech BT, BTA, élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, Brevet Sup d'Enseign Commerc, capacité en droit b non déclaré</p>
<p>AFE75 ÂGE DE FIN D'ÉTUDES âge de fin d'études bb non déclaré</p>	<p>AFE82 ÂGE DE FIN D'ÉTUDES âge de fin d'études bb non déclaré</p>
	<p>DES82 DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 1b diplôme des prof de la santé et des prof sociales : sage-femme, infirmier(e), kinési-thérapeute, assistant(e) social(e), éducateur spécialisé 2b BTS, DUT, diplôme d'études sup tech (DEST) 3b diplôme université de 1^{er} cycle (propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, sauf les DUT), certif de fin d'études normales, certif d'apt. pédagogique 4b diplôme universitaire du 2^{ème} ou du 3^{ème} cycle (licence, maîtrise, doctorat, etc.), CAPES, CAPET 5b diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur bb non déclaré, ou sans objet (pas de BI au RP82) <i>note : si 2 réponses données, on code le couple des 2 chiffres suivant l'ordre croissant (exemples 13, 24)</i></p>



NIVEAU INDIVIDU

DIP99

DIPLÔME

- 0 aucun diplôme
- 1 certificat d'études primaires
- 2 BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
- 3 CAP
- 4 BEP
- 5 baccalauréat général
- 6 baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit
- 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé
- 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur
- b non-réponse ou personne âgée de moins de 15 ans
(Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)



NIVEAU INDIVIDU

CS75	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) nomenclature des catégories socioprofessionnelles. (Cf. nomenclature 3.8.1.) bb non déclarée (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>	CS82	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (PCS) nomenclature des catégories socioprofessionnelles. (Cf. nomenclature 3.8.1.) bb non déclarée (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>
TA75	<p>TYPE D'ACTIVITÉ 1 actif ayant un emploi 3 personne sans emploi et en recherchant 4 ancien actif 5 étudiant ou élève 6 militaire du contingent 0 autre inactif b personne née en 1959 ou après</p>	TA82	<p>TYPE D'ACTIVITÉ 1 actif ayant un emploi 3 personne sans emploi, en recherchant (chômeurs) 4 ancien actif 5 étudiant ou élève 6 militaire du contingent 0 autre inactif b personne née en 1968 ou après</p>
AE75	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE niveau 100 de la nomenclature d'activités et de produits de 1973 (Cf. nomenclature 3.10.1.) bb non déclarée, sans objet (TA75 différente de 1)</p>	AE82	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE niveau 100 de la nomenclature d'activité et de produits de 1973 (Cf. nomenclature 3.10.1.) bb non déclarée, sans objet (TA82 différente de 1)</p>
RT75	<p>RECHERCHE DE TRAVAIL 0 chômeur n'ayant jamais travaillé 1 chômeur en recherche depuis moins de 3 mois 2 chômeur cherchant du travail depuis 3 à 6 mois 3 chômeur cherchant du travail depuis 6 mois à 1 an 4 chômeur cherchant du travail depuis plus d'un an 8 chômeur ayant travaillé, sans qu'on connaisse la durée de son chômage b non déclarée, ou sans objet</p>	RT82	<p>RECHERCHE DE TRAVAIL 0 ne cherche pas de travail 1 cherche du travail</p> <p>b non déclarée, ou sans objet (BI n° 2 bis, ou 2 ter)</p>
ST75	<p>STATUT 1 aide familial 2 exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer) 3 membre d'une profession libérale 4 employeur ou travailleur indépendant (artisan, commerçant, industriel) 5 travailleur à domicile pour le compte d'une (ou plusieurs) entreprise(s) 6 apprenti sous contrat 7 salarié b non déclaré, ou sans objet</p>	ST82	<p>STATUT position 1 : 1 employeur ou travailleur indépendant 2 aide familial non salarié 3 apprenti sous contrat 4 salarié b non déclaré, sans objet (TA82 différent de 1), ou pas de BI du RP 82 position 2 : la signification de la deuxième position dépend de la valeur de la première : - si position 1 = 1, pos. 2=nb de salar. employés 0 aucun salarié 1 1 ou 2 salariés 2 3 à 5 salariés 3 6 à 9 salariés 4 10 salariés ou plus 9 nombre de salariés non précisé - si position 1 = 4, position 2=emploi à domicile 1 travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises 0 sinon b non déclaré - si position 1 = 2 ou 3, la position 2 est à blanc</p>



NIVEAU INDIVIDU

RT90 RECHERCHE D'UN EMPLOI DÉCLARÉE
 1 ne cherche pas d'emploi
 2 recherche un emploi depuis moins de 3 mois
 3 recherche un emploi depuis 3 mois à moins d'1 an
 4 recherche un emploi depuis 1 an à moins de 2 ans

 5 recherche un emploi depuis 2 ans ou plus
 \$ recherche d'emploi non déclarée

ST90 STATUT DÉCLARÉ
 1 salarié

 2 non salarié

SITRA99 SITUATION FACE AU MARCHÉ DU TRAVAIL
 1 travaille
 2 ne travaille pas

NAF99 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT
 Nomenclature des activités (niveau 600)
 (Cf. nomenclature 3.10.5.)

RT99 RECHERCHE D'UN EMPLOI
 1 ne cherche pas d'emploi
 2 cherche un emploi depuis moins d'un an
 3 cherche un emploi depuis plus d'un an
 b non-réponse ou sans objet

ST99 STATUT
 1 indépendant ou à son compte, y compris aide familial non salarié
 2 chef d'entreprise salarié
 3 salarié, y compris aide familial salarié
 b non-réponse ou sans objet

AIDF99 AIDER UN MEMBRE DE SA FAMILLE
 DANS SON TRAVAIL
 1 aider un membre de sa famille dans son travail est l'activité principale de la personne en percevant ou non un salaire
 2 autre activité principale
 b non-réponse ou sans objet

ILT99 INDICATEUR DU LIEU DE TRAVAIL
 1 dans la commune ou l'arrondissement de résidence
 2 hors de la commune ou l'arrondissement de résidence
 5 bull. indiv. n° 5 hors établissement (ITYP=12, 14 ou 18)
 6 bull. indiv. n° 5 en établissement (ITYP=16)
 b sans objet ou non déclaré



NIVEAU INDIVIDU

<p>DLT75 DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL</p> <p>00 en mer 0 à 95 numéro de code du département du lieu de travail BI du 1/5 cog de 1975 BI du 4/5 cog de 1982 (Cf. nomenclature 3.1.1.) DD à domicile XX variable 99 hors métropole bb non déclaré, ou sans objet (TA75 différent de 1)</p> <p>CLT75 COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL <i>si DLT75 = 01 à 95</i> numéro de code de la commune du lieu de travail BI du 1/5 cog de 1975 BI du 4/5 cog de 1982 <i>si DLT75 = 99</i> 001 Allemagne 003 Belgique 006 Espagne 011 Italie 020 Suisse 023 Maroc bbb autre pays <i>autre cas :</i> bbb non déclarée, sans objet (TA75 différent de 1)</p> <p>APRO6875 CHANGEMENT DE PROFESSION ENTRE 1968 ET 1975 1 même appellation de la profession sur le bulletin de recensement de 1968 et sur le bulletin de recensement de 1975 2 appellation différente mais qui, de façon pratiquement sûre, recouvre la même profession 3 appellation différente, sans pouvoir décider s'il s'agit de différences réelles entre les prof ou non 4 appellation différente, qui recouvre, de façon pratiquement sûre, une différence réelle entre les professions b si TA différent de 1 (ou 2 au RP68), 3 ou 6 à l'un des deux RP, ou si une profession n'est pas déclarée sur l'un des BI, ou si l'un des BI est manquant</p> <p>CHET6875 CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT ENTRE 1968 ET 1975 0 même nom d'établissement et même adresse sur le bulletin de recensement de 1968 et le bulletin de recensement de 1975 1 même nom d'établissement et adresses différentes dans la même commune 2 même nom d'établissement et adresse dans des communes différentes 3 noms d'établissements différents et même adresse 4 noms d'établissements différents et adresses différentes dans la même commune 5 noms d'établissements différents et adresse dans des communes différentes 6 impossible de déterminer s'il y a changement d'établissement ou non b si TA différent de 1 (ou 2 au RP68), ou si l'adresse de l'établissement n'est pas déclarée sur l'un des BI, ou si l'un des BI est manquant</p>	<p>DLT82 DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL <i>BI du 1/4 : bb</i> <i>BI du 3/4</i> 01 à 95 numéro de code du département du lieu de travail (cog de 1982) (Cf. nomenclature 3.1.1.) DD à domicile XX variable 99 hors métropole bb non déclaré, ou sans objet (TA82 différent de 1)</p> <p>CLT82 COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL <i>BI du 3/4 :</i> <i>si DLT82 = 01 à 95</i> numéro de code de la commune du lieu de travail (cog de 1982) <i>si DLT82 = 99</i> 001 Allemagne 003 Belgique 006 Espagne 011 Suisse 020 Italie 023 Maroc bbb autre pays <i>autre cas :</i> bbb non déclarée, sans objet (TA82 différent de 1) <i>BI du 1/4 : bbb</i></p> <p>APR07582 CHANGEMENT DE PROFESSION ENTRE 1975 ET 1982 1 même appellation de la profession sur le bulletin de recensement de 1975 et sur le bulletin de recensement de 1982 2 appellation différente mais qui, de façon pratiquement sûre, recouvre la même profession 3 appellation différente, sans pouvoir décider s'il s'agit de différences réelles entre les prof ou non 4 appellation différente, qui recouvre, de façon pratiquement sûre, une différence réelle entre les professions b si TA différent de 1, 3 ou 6 à l'un des deux RP, ou si une profession n'est pas déclarée sur l'un des BI, ou si l'un des BI est manquant</p> <p>CHET7582 CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT ENTRE 1975 ET 1982 0 même nom d'établissement et même adresse sur le bulletin de recensement de 1975 et le bulletin de recensement de 1982 1 même nom d'établissement et adresses différentes dans la même commune 2 même nom d'établissement et adresse dans des communes différentes 3 noms d'établissements différents et même adresse 4 noms d'établissements différents et adresses différentes dans la même commune 5 noms d'établissements différents et adresse dans des communes différentes 6 impossible de déterminer s'il y a changement d'établissement ou non b si TA différent de 1, ou si l'adresse de l'établissement n'est pas déclarée sur l'un des BI, ou si l'un des BI est manquant</p>
---	---



NIVEAU INDIVIDU

◆◆◆◆

DLT99 DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL
01 à 19 départements de métropole
2A, 2B « »
21 à 95 « »
9A à 9I Dom ou Tom
20 Corse, sans précision
AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO,NL,SU pays frontalier
XX lieu d'études à l'étranger
bb non-réponse ou sans objet

◆◆◆◆

CLT99 COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL
si DLT99 = 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 9A à 9I
bbb ou **numéro** de commune du COG, y compris commune et arrondissement de Paris, Lyon et Marseille
code alphabétique associé à une commune fictive : ville nouvelle ou dénomination usuelle d'une zone d'activité intercommunale
si DLT99 =20
blanc
si DLT99 = AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU
code alphanumérique associé à une zone frontalière
si DLT99 =XX
blanc (autre pays étranger, Dom ou Tom)

APRO8290 CHANGEMENT DE PROFESSION ENTRE 1982 ET 1990
1 même appellation de la profession sur bulletin RP82 et sur bulletin RP90
2 appellation différente mais qui recouvre de manière pratiquement sûre la même profession
3 appellation différente, sans pouvoir décider s'il s'agit de différences réelles dans la profession ou non
4 appellation différente qui recouvre, de manière pratiquement certaine, une différ. réelle de profession
b autre cas (personne sans activité professionnelle à un des RP, personne non recensée en 1982, ...)
Note : code présent si (JNCH = 01 ou 04) ou [(JNCH = 02 ou 03) et TYPCHICH = 1]

CHET8290 CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT ENTRE 1982 ET 1990
0 même nom et adresse d'établ sur le bulletin RP82 et sur le bulletin de recensement de 1990
1 même nom d'établissement et adresses différentes dans la même commune
2 même nom d'établissement et adresse dans une autre commune
3 noms d'établissements différents et même adresse
4 noms d'établissements différents et adresses différentes dans la même commune
5 noms d'établissements différents et adresse dans des communes différentes
6 impossible de déterminer s'il y a changement d'établissement ou non
b sans objet, cas où l'individu n'est pas actif aux deux dates
Note : code présent si (JNCH = 01 ou 04) ou [(JNCH = 02 ou 03) et TYPCHICH = 1]



NIVEAU INDIVIDU

P75

PROFESSION

BI du 1/5 :

code de la profession (Cf. nomenclature 3.9.1.)

bbbb non déclarée, ou sans objet
(TA75 différent de 1, 3, 6)

BI du 4/5 :

bbbb



NIVEAU INDIVIDU

<p>P90 PROFESSION DÉTAILLÉE DÉCLARÉE code de la profession (Cf. nomenclature 3.9.2.1.) \$\$\$\$ profession non déclarée ou sans objet</p>	<p>P99 PROFESSION code de la profession (Cf. nomenclature 3.9.2.1.) bbbb profession non déclarée ou sans objet</p>
<p>IEMP90 INDICATEUR D'EMPLOI SUPPOSÉ 0 individus nés en 1976 ou après 1 emploi supposé 2 sans emploi supposé 3 aucune supposition</p>	
<p>INAC90 TYPE D'INACTIVITÉ DÉCLARÉE 1 élève ou étudiant 2 chômeur 3 retraité 4 retiré des affaires 5 femme au foyer 6 autre inactif \$ type d'inactivité non déclarée</p>	<p>INAC99 TYPE D'INACTIVITÉ DÉCLARÉE 1 étudiant 2 élève 3 stagiaire non rémunéré 4 chômeur 5 préretraité 6 retraité ancien salarié 7 retraité ancien indépendant (agriculteur, artisan, commerçant, etc.) 8 Autre (femme ou homme au foyer, personne ne percevant qu'une pension de réversion ou d'invalidité) b sans objet ou non-réponse</p>
<p>NBS90 NOMBRE DE SALARIÉS DÉCLARÉ 1 aucun salarié 2 1 ou 2 salarié 3 3 à 9 salariés 4 10 salariés ou plus \$ nombre de salariés non déclaré ou sans objet</p>	<p>NBS99 NOMBRE DE SALARIÉS DÉCLARÉ 1 aucun salarié 2 1 ou 2 salarié 3 3 à 9 salariés 4 10 salariés ou plus b sans objet ou non-réponse</p>
<p>CPF90 POSITION PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DES SALARIÉS 0 position professionnelle autre que celles ci-dessous 1 manœuvre ou ouvrier spécialisé</p> <p>2 ouvrier qualifié ou hautement qualifié 3 agent de maîtrise dirigeant des ouvriers (maîtrise administrative ou commerciale) 4 agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise 5 technicien, dessinateur, VRP (non cadre)</p> <p>6 instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e), personnel de catégorie B de la fonction publique 7 ingénieur, cadre</p> <p>8 professeur, personnel de cat. A de la fonc. publique 9 employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique \$ position professionnelle non déclarée (ou sans objet)</p>	<p>CPF99 POSITION PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DES SALARIÉS 1 manœuvre ou ouvrier spécialisé (OS1 à OS3, etc.) 2 ouvrier qualifié ou très qualifié (P1 à P3, TA, OQ, OQH, etc.) 3 agent de service, aide soignant(e), empl. de maison 4 employé de commerce, employé de bureau, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique 5 agent de maîtrise dirigeant des ouvriers (maîtrise administrative, commerciale, informatique) 6 agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise 7 technicien, dessinateur, VRP</p> <p>8 instituteur, infirmier(e), travailleur social, technicien médical, personnel de cat. B de la fonction publique 9 ingénieur, cadre d'entreprise 0 personnel de catégorie A de la fonction publique et assimilé</p> <p>b sans objet ou non-réponse</p>
<p>PA90 PROFESSION ANTÉRIEURE DÉCLARÉE code de la profession (Cf. nomenclature 3.9.2.2.) \$\$\$\$ prof. antérieure non déclarée (ou sans objet)</p>	<p>CSA99 PROFESSION ANTÉRIEURE code de la profession (Cf. nomenclature 3.9.2.2.) bbbb prof. antérieure non déclarée (ou sans objet)</p>



NIVEAU INDIVIDU

NIVEAU FAMILLE



NIVEAU INDIVIDU

<p>PUB90 NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>1 administrations nationales 2 collectivités locales, hôpitaux publics, HLM 3 sécurité sociale 4 entreprises publiques ou nationales 5 entreprises du secteur privé \$ non déclarée ou sans objet</p>	<p>PUB99 CARACTÈRE PUBLIC OU PRIVÉ DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>1 administrations nationales 2 collectivités locales, hôpitaux publics, HLM 3 sécurité sociale 4 entreprises publiques ou nationales 5 entreprises du secteur privé</p>
<p>SITP90 SITUATION PARTICULIÈRE DÉCLARÉE</p> <p>1 apprenti sous contrat 2 exerçant un travail d'utilité collective (TUC, etc.) 3 sous contrat d'adaptation ou de qualification 4 stagiaire (principalement en entreprise : SIVP, etc.) 5 stagiaire (dans un centre de formation : FPA, etc.) 6 placé par une agence d'intérim 7 sous contrat de travail à durée déterminée \$ situation particulière non déclarée ou sans objet</p>	<p>FONC99 FONCTION PRINCIPALE DE L'EMPLOI</p> <p>1 production, fabrication, chantier, exploitation 2 installation, réglage, réparation, maintenance 3 gardiennage, nettoyage, entretien ménager 4 manutention, magasinage, transports, logistique 5 secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil 6 gestion, compta., fonct. administrative, organisation 7 directeur général ou adjoint direct, état-major 8 commerce, vente, technico-commercial 9 recherche, études, méthodes, informatique 0 enseignement, formation, santé, travail social, information, publicité, arts, spectacles, sports b sans objet ou non-réponse</p>
<p>TRAP90 TRAVAIL PASSÉ</p> <p>1 déjà travaillé 2 jamais travaillé \$ non déclaré ou sans objet</p>	<p>EMP99 CONDITION D'EMPLOI</p> <p>1 apprenti sous contrat 2 placé par une agence d'intérim 3 emploi aidé (CES, emploi-jeune, etc.) 4 stagiaire rémunéré (SIFE, etc.) 5 contrat à durée déterminée (CDD, court, saisonnier) 6 titulaire de la fonction publique 7 contrat ou emploi à durée indéterminée b sans objet ou non-réponse</p>
<p>TTRAV90 TEMPS DE TRAVAIL DÉCLARÉ</p> <p>1 temps partiel 2 travail à temps complet \$ temps de travail non déclaré ou sans objet</p>	<p>DEJAT99 A DÉJÀ TRAVAILLÉ</p> <p>1 oui 2 non b sans objet ou non-réponse</p>
	<p>TTRA99 TEMPS PARTIEL</p> <p>1 temps complet 2 temps partiel, plus d'un mi-temps 3 temps partiel, à mi-temps ou moins b sans objet ou non-réponse</p>

NIVEAU FAMILLE

<p>INDM90 PRÉSENCE DE LA MÈRE PRÉSUMÉE (biologique ou non) DE L'INDIVIDU PANEL</p> <p>0 oui 1 non b sans objet (vivant hors famille ou adulte d'1 fam.)</p>	<p>ANMF99 ANNÉE DE NAISSANCE DÉCLARÉE DE LA MÈRE DE L'INDIVIDU PANEL</p> <p>1880 1880 ou avant 1881 1881 1882 1882 ... 1999 1999 bbbb non déclarée ou sans objet (individu vivant hors famille ou adulte d'une famille)</p>
<p>ANM90 ANNÉE DE NAISSANCE DÉCLARÉE DE LA MÈRE DE L'INDIVIDU PANEL</p> <p>1880 1880 ou avant 1881 1881 1882 1882 ... 1990 1990 bbbb non déclarée ou sans objet (individu vivant hors famille ou adulte d'une famille)</p>	<p>ANMF99 ANNÉE DE NAISSANCE DÉCLARÉE DE LA MÈRE DE L'INDIVIDU PANEL</p> <p>1880 1880 ou avant 1881 1881 1882 1882 ... 1999 1999 bbbb non déclarée ou sans objet (individu vivant hors famille ou adulte d'une famille)</p>



NIVEAU FAMILLE



NIVEAU FAMILLE

<p>ILNM90</p>	<p>INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE DÉCLARÉ DE LA MÈRE 1 née en France métropolitaine 2 née hors France métropolitaine \$ indicateur du lieu de naissance non déclaré b sans objet (vivant hors famille ou adulte d'une fam.)</p>	<p>JNMF99</p>	<p>JOUR DE NAISSANCE DE LA MERE PRESUMEE 01 à 31 bb non déclaré</p>
<p>DNM90</p>	<p>DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DE LA MÈRE 01 à 95 et 97 à 98 code du département (Cf. nomenclature 3.1.1.) \$\$ non déclaré bb sans objet (hors famille ou adulte d'une famille)</p>	<p>MNMF99</p>	<p>MOIS DE NAISSANCE DE LA MERE PRESUMEE 01 à 12 bb non déclaré</p>
<p>PNM90</p>	<p>PAYS DE NAISSANCE DE LA MÈRE code du pays (cog 90) \$\$\$ non déclaré bbb sans objet (hors famille ou adulte d'une famille)</p>	<p>DNMF99</p>	<p>DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DE LA MERE 01 à 19 départements de métropole 2A, 2B « » 21 à 95 « » 9A à 9I Dom ou Tom 20, 97, 98 Corse, Dom ou Tom sans autre précision bb non-réponse ou sans objet (né à l'étranger)</p>
		<p>PNMF99</p>	<p>PAYS DE NAISSANCE DE LA MERE si num. liste modalités pays étrangers, code ISO « » « » associées au territ. français, ISO « » « » à un continent, ISO (cf. nomenclature 3.1.4.4.) si alph. « » des territ. étrangers, COG et ISO « » déclaration ambiguë (entre 2 pays étr. ou plus) « » décl. ambiguë (1 pays étr. et 1 départ. français) (cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1) bbb non-réponse ou sans objet (né en métropole, dans un Dom ou dans un Tom)</p>
		<p>ANPF99</p>	<p>ANNÉE DE NAISSANCE DU PÈRE DE L'INDIVIDU Voir modalités ANMF99 ci-dessus</p>
		<p>JNPF99</p>	<p>JOUR DE NAISSANCE DU PERE Voir modalités JNMF99 ci-dessus</p>
		<p>MNPF99</p>	<p>MOIS DE NAISSANCE DU PERE Voir modalités MNMF99 ci-dessus</p>
		<p>DNPF99</p>	<p>DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU PERE Voir modalités DNMF99 ci-dessus</p>
		<p>PNPF99</p>	<p>PAYS DE NAISSANCE DU PERE Voir PNMF99 ci-dessus</p>
		<p>ANCJ99</p>	<p>ANNÉE DE NAISSANCE DU CONJOINT DE L'INDIVIDU Voir modalités ANMF99 ci-dessus</p>
		<p>JNCJ99</p>	<p>JOUR DE NAISSANCE DU CONJOINT DE L'INDIVIDU Voir modalités JNMF99 ci-dessus</p>
		<p>MNCJ99</p>	<p>MOIS DE NAISSANCE DU CONJOINT DE L'INDIVIDU Voir modalités MNMF99 ci-dessus</p>
		<p>DNCJ99</p>	<p>DÉPART. DE NAISS. DU CONJOINT DE L'INDIVIDU Voir modalités DNMF99 ci-dessus</p>
		<p>PNCJ99</p>	<p>PAYS DE NAISS. DU CONJOINT DE L'INDIVIDU Voir modalités PNMF99 ci-dessus</p>



NIVEAU FAMILLE



NIVEAU FAMILLE

		MCJ99	ETAT MATRIMONIAL DU CONJOINT b non-réponse 1 célibataire 2 marié 3 veuf 4 divorcé
NENF90	NOMBRE D'ENFANTS PRÉSUM. DE L'INDIVIDU 01 à 15 \$\$ non déclaré bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)		
SiiE90	SEXE DU nième ENFANT PRÉSUMÉ DE L'INDIVIDU PANEL 1 masculin 2 féminin \$ non déclaré b sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)	SiiE99	SEXE DU nième ENFANT PRÉSUMÉ DE L'INDIVIDU PANEL 1 masculin 2 féminin b sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)
ANiiE90	ANNÉE DE NAISSANCE DU nième ENFANT quatre chiffres de l'année \$\$\$\$ non déclarée bbbb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)	ANiiE99	ANNÉE DE NAISSANCE DU nième ENFANT DE L'INDIVIDU quatre chiffres de l'année bbbb sans objet (ind. enfant ou hors famille)
MNiiE90	MOIS DE NAISSANCE DU nième ENFANT 01 à 12 \$\$ non déclaré bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)	MNiiE99	MOIS DE NAISSANCE DU nième ENFANT 01 à 12 bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)
JNiiE90	JOUR DE NAISSANCE DU nième ENFANT 01 à 31 \$\$ non déclaré bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)	JNiiE99	JOUR DE NAISSANCE DU nième ENFANT 01 à 31 bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)
ILNiiE90	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE DU nième ENFANT 1 né en France métropolitaine 2 né hors France métropolitaine \$ non déclaré b sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)		
DNiiE90	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU nième ENFANT 01 à 95, 97 à 98 code du département (cog) (Cf. nomenclature 3.1.1.) 99 si né à l'étranger \$\$ non déclaré bb sans objet (ind. enfant ou vivant hors famille)	DNiiE99	DÉPARTEMENT DE NAISS. DU nième ENFANT Voir modalités DNMF99 ci-dessus
		PNiiE99	PAYS DE NAISS. DU nième ENFANT Voir modalités PNMF99 ci-dessus



NIVEAU LOGEMENT



NIVEAU LOGEMENT

TYPL90	<p>TYPE DE LOGEMENT DÉCLARÉ</p> <p>1 logement-foyer pour personne(s) âgée(s) 2 ferme 3 chambre d'hôtel 4 construction provisoire, habitation de fortune 5 pièce indépendante (ayant sa propre entrée) 6 maison individuelle 7 logement dans un immeuble collectif 8 logt dans un imble à usage autre que d'habitation 9 type de logement non déclaré b sans objet (résidence en communauté)</p>	TYPL99	<p>TYPE DE LOGEMENT</p> <p>1 logement-foyer pour personne(s) âgée(s) 2 chambre d'hôtel 3 construction provisoire, habitation de fortune 4 pièce indépendante 5 maison individuelle, ferme 6 logement dans un immeuble collectif 7 logt dans un imble à usage autre que d'habitation b hors logement ordinaire ou non-réponse dans logement ordinaire</p>
HC90	<p>NOMBRE DE PIÈCES DÉCLARÉ DU LOGEMENT</p> <p>1 1 pièce 2 2 pièces ... 8 8 pièces 9 9 pièces ou plus 0 nombre de pièces non déclaré b sans objet (résidence en communauté)</p>	HC99	<p>NOMBRE DE PIÈCES DÉCLARÉ DU LOGEMENT ou non réponse dans logement ordinaire 00 à 20 nombre de pièces d'habitation bb hors logement ordinaire</p>
SO90	<p>STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT</p> <p>1 propriétaire du logement (y compris les différentes formes d'accession à la propriété) 2 logé gratuitement, par exemple par ses parents des amis, ou par l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit) 3 locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide 4 locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel 5 statut d'occupation non déclaré b sans objet (résidence en communauté)</p>	SO99	<p>STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT</p> <p>1 propriétaire 2 locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide 3 loc. ou sous-loc. du lgt loué meublé, chamb. d'hôtel 4 logé gratuitement b hors logt ordinaire ou non réponse dans logt ordi.</p>
AAD90	<p>ÉPOQUE D'ACHÈVEMENT DÉCLARÉE DU LOGEMENT</p> <p>1 avant 1915 2 de 1915 à 1948 3 de 1949 à 1967 4 de 1968 à 1974 5 de 1975 à 1981 6 1982 ou après 7 imm. en cours de construction partiellement habité 8 époque d'achèvement non déclarée b sans objet (résidence en communauté)</p>	ACHL99	<p>PÉRIODE D'ACHÈVEMENT DÉCLARÉE DU LOGEMENT</p> <p>1 avant 1915 2 de 1915 à 1948 3 de 1949 à 1967 4 de 1968 à 1974 5 de 1975 à 1981 6 de 1982 à 1989 7 en 1990 ou après 8 imm. en cours de construction partiellement habité b immeuble fictif</p>
		AEMM99	<p>ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT</p> <p>00 à 99 année d'emménagement (1900 à 1999) bb hors logement ordinaire ou non-réponse dans logement ordinaire</p>



NIVEAU LOGEMENT



NIVEAU LOGEMENT

CATC99	CATÉGORIE DE COLLECTIVITÉ 1 foyer de travailleurs 2 cité universitaire ou foyer d'étudiants 3 maison de retraite ou hospice 4 établissement de soin de longue durée 5 communauté religieuse 6 centre d'hébergement, d'accueil (courte période) 7 centre d'hébergement, d'accueil (longue période) 8 autre collectivité b l'enregistrement du logement n'est pas celui d'une collectivité
CATE99	CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT 1 établ. d'enseignement avec internat 2 établ. d'enseignement militaire 3 établ. militaire (autre que d'enseignement) 4 établ. pénitentiaire b l'enregistrement du logement n'est pas celui d'un établissement
CL99	CATÉGORIE DE LOGEMENT b hors logt ordinaire ou non réponse dans logt ordi. 1 résidence principale 2 logement occasionnel 3 résidence secondaire 4 logement vacant 5 habitation mobile



NIVEAU IMMEUBLE

NIVEAU GÉOGRAPHIQUE

R75	RÉGION DE RECENSEMENT numéro de code de la région (cog de 1975) (Cf. nomenclature 3.1.3.1.) bb non déclarée	R82	RÉGION DE RECENSEMENT numéro de code de la région (cog de 1982) (Cf. nomenclature 3.1.3.1.) bb non déclarée
D75	DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT numéro de code du département (cog de 1975) (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb non déclaré	D82	DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT numéro de code du département (cog de 1982) (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb non déclaré
C75	COMMUNE DE RECENSEMENT numéro de code de la commune (cog de 1975) bbb non déclaré <i>note : pour Lyon et Marseille, on utilise on utilise les codes suivants qui tiennent compte de l'arrondissement municipal :</i> <i>-Lyon (9 arrondissements) 381,...., 389 (123 si non déclaré)</i> <i>-Marseille (16 arrondissements) 201,...., 216 (055 si non déclaré)</i> <i>-Paris : on utilise le code suivant qui tient compte de l'arrondissement et du quartier :</i> <i>1^{er} arrondissement : 011, 012, 013, 014 (019 si quartier non déclaré)</i> <i>2^{ème} arrondissement : 021, 022, 023, 024 (029 si quartier non déclaré)</i> <i>...</i> <i>20^{ème} arrondissement : 201, 202, 203, 204 (209 si quartier non déclaré)</i> <i>arrondissement non déclaré : 056</i>	C82	COMMUNE DE RECENSEMENT numéro de code de la commune (cog de 1982) bbb non déclaré <i>note : Lyon est considérée comme une seule commune (code 123), de même que Marseille (code 055), alors que chaque arrondissement municipal de Paris constitue une commune (codes 101 à 120, 056 si l'arrondissement n'est pas déclaré)</i>



NIVEAU IMMEUBLE

ACHI99	PÉRIODE D'ACHÈVEMENT DE L'IMMEUBLE
	1 avant 1915
	2 de 1915 à 1948
	3 de 1949 à 1967
	4 de 1968 à 1974
	5 de 1975 à 1981
	6 de 1982 à 1989
	7 en 1990 ou après
	8 immeuble en cours de construc. partiellement habité
	b immeuble fictif

NIVEAU GÉOGRAPHIQUE

♣♣♣♣

♣♣♣♣

♣♣♣♣

♣♣♣♣

D90R DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT
(cog actualisé 1994)
numéro de code du département (cog actualisé)
bb non déclaré

D99 DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT
(cog actualisé)
numéro de code du département (cog actualisé)
bb non déclaré

C90R COMMUNE DE RECENSEMENT
(cog actualisé 1994)
numéro de code de la commune (cog actualisé)
bbb non déclarée

C99 COMMUNE DE RECENSEMENT
(cog actualisé)
numéro de code de la commune (cog actualisé)
bbb non déclarée



NIVEAU GEOGRAPHIQUE



NIVEAU GEOGRAPHIQUE

TZAU90	<p>CATEGORIE DETAILLEE DE LA COMMUNE zonage aire urbaine en 1990 b sans objet (non recensé) et non-réponse 0 espace rural 1 commune d'un pôle urbain 2 commune d'une couronne urbaine 3 commune multipolarisée</p>	CATAEU99	<p>CATEGORIE DE LA COMMUNE au sein du découpage en aires et espaces urbains 1999 b sans objet (non recensé) et non-réponse 0 commune des DOM 1 commune d'un pôle urbain 2 commune d'une couronne urbaine 3 commune multipolarisée 4 commune d'un pôle de l'espace rural 5 commune de la couronne d'un pôle rural 6 autre commune rurale</p>
		CATUU99	<p>CATEGORIE DE LA COMMUNE au sein du découpage en unités urbaines 1999 bb sans objet (non recensé) et non-réponse 00 commune rurale 11 ville isolée 21 ville centre 22 banlieue</p>
		TAU99	<p>TRANCHE DE TAILLE D'AIRES URBAINES 1999 bb sans objet (non recensé) et non-réponse 00 hors aire urbaine 01 aire urbaine de moins de 15 000 hab. 02 aire urbaine de 15 000 à 19 999 hab. 03 aire urbaine de 20 000 à 24 999 hab 04 aire urbaine de 25 000 à 34 999 hab 05 aire urbaine de 35 000 à 49 999 hab 06 aire urbaine de 50 000 à 99 999 hab 07 aire urbaine de 100 000 à 199 999 hab 08 aire urbaine de 200 000 à 499 999 hab 09 aire urbaine de 500 000 à 9 999 999 hab 10 aire urbaine de Paris</p>
TCD90	<p>TAILLE DE COMMUNE DETAILLEE 1990 (Cf. nomenclature 3.3.)</p>	TCD99	<p>TAILLE DE COMMUNE DETAILLEE 1999 (Cf. nomenclature 3.3.)</p>
TUR90	<p>CATEGORIE DETAILLEE URBAINE/RURALE en 1990 (Cf. nomenclature 3.4.)</p>	TUR99	<p>CATEGORIE DETAILLEE URBAINE/RURALE en 1999 (Cf. nomenclature 3.4.)</p>
TYPO33	<p>TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE RP90 (TABARD) (Cf. nomenclature 3.6.)</p>	TYP27	<p>TYPOLOGIE SOCIO-ECONOMIQUE RP99 (TABARD) (Cf. nomenclature 3.6.)</p>
ZUS90	<p>ZONE URBAINE SENSIBLE RP90 b individu non recensé 0 réside hors ZUS 1 réside en ZUS</p>	ZUS99	<p>ZONE URBAINE SENSIBLE RP99 b individu non recensé 0 réside hors ZUS 1 réside en ZUS</p>





Modalités des variables redressées des tables du recensement de 1975 à 1999 : EDP_BEEnnnn_RP1975, EDP_BEEnnnn_RP1982, EDP_BEEnnnn_RP1990 et EDP_BEEnnnn_RP1999

AVERTISSEMENT : la base étude EDP n'est pas apurée. Les modalités prévues dans ce manuel ne tiennent pas compte des éventuelles modalités "rebut" dues notamment aux erreurs de saisie ou de chiffrage. L'utilisateur est invité à effectuer préalablement un tri à plat sur toutes les variables qu'il souhaite utiliser, de façon à contrôler ces rebuts et à les recodifier au besoin.



NIVEAU INDIVIDU

NRP75	APPARIEMENT avec le fichier exhaustif du RP75 1 si l'individu a été apparié 0 dans le cas contraire	NRP82	APPARIEMENT avec le fichier 1/4 du RP82 1 si l'individu a été apparié 0 dans le cas contraire
SOND_75	INVERSE DU TAUX DE SONDAGE code (binaire) valant 5 pour les communes (ou fractions de commune) qui n'ont pas été dépouillées exhaustivement ; sinon, ce code vaut 1 <i>Note : ce code est stocké sous une forme binaire</i> Voir liste des communes dans annexe 1		
S_75	SEXE 1 masculin 2 féminin	S_82	SEXE 1 masculin 2 féminin
AN_75	ANNÉE DE NAISSANCE 866 à 975 de l'année 1866 à 1975	AN_82	ANNÉE DE NAISSANCE 872 à 982 de l'année 1872 à 1982



NIVEAU INDIVIDU

S_90 SEXE
 1 masculin
 2 féminin

AN_90 ANNÉE DE NAISSANCE
 880 1880 ou avant
 881 à 989
 1881 à 1989

MN_90 MOIS DE NAISSANCE
 10

JN_90 JOUR DE NAISSANCE
 01 à 04

AD_90 ÂGE DÉTAILLÉ
 01 à 98
 1 an à 98 ans (âge atteint au cours de l'année 90)
 99 99 ans ou plus

AQ_90 ÂGE QUINQUENNAL
 00 0 à 4 ans
 05 5 à 9 ans
 ...
 95 95 ans ou plus

M_90 ÉTAT MATRIMONIAL AU RP
 1 célibataire
 2 marié ou remarié
 3 veuf
 4 divorcé

CPC_90 CATÉGORIE DE POPULATION CONDENSÉE
 0 population des ménages
 1 population des collectivités
 2 population des habitations mobiles
 3 populations des établissements
 4 population réintégréable non réintégré

S_99 SEXE
 1 masculin
 2 féminin

AN_99 ANNÉE DE NAISSANCE
 Sur 4 positions

MN_99 MOIS DE NAISSANCE
 10

JN_99 JOUR DE NAISSANCE
 01 à 04

M_99 ÉTAT MATRIMONIAL AU RP
 1 célibataire
 2 marié ou remarié
 3 veuf
 4 divorcé

CPC_99 CATÉGORIE DE POPULATION CONDENSÉE
 0 population des ménages
 1 population des collectivités
 2 population des habitations mobiles
 3 populations des établissements
 4 population réintégréable non réintégré



NIVEAU INDIVIDU

LCM_75 LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

- 0 hors mariage ordinaire
- 1 chef de ménage
- 2 conjoint légitime du chef de ménage
- 3 conjoint illégitime
- 4 enfant (du chef de ménage ou de son conjoint)
- 5 ascendant
- 6 autre parent
- 7 ami
- 8 pensionnaire, sous locataire

- 9 domestique ou salarié logé

LCF_75 LIEN AVEC LE CHEF DE FAMILLE

- 0 hors famille
- 1 chef de famille

- 2 conjoint (légitime ou non) du chef de famille

- 4 enfant de la famille

LPRM_82 LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

- b sans objet (population hors ménage ordinaire)
- 1 personne de référence du ménage
- 2 conjoint de la personne de référence du ménage
- 3 enfant de la personne de réf. ou de son conjoint
- 4 petit-enfant de la pers. de réf. ou de son conjoint
- 5 ascendant de la pers. de réf. ou de son conjoint
- 6 autre parent de la pers. de réf. ou de son conjoint
- 7 ami de la pers. de référence ou de son conjoint
- 8 pensionnaire, ss-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la pers de réf ou son conjoint
- 9 domestique ou salarié logé

LF_82 LIEN FAMILIAL

- b sans objet (population hors ménage ordinaire)
- 0 individu n'appartenant pas à une famille
- 1 adulte de sexe masculin d'une famille (père de famille)
- 2 adulte de sexe féminin d'une famille (mère de famille)
- 3 enfant d'une famille



NIVEAU INDIVIDU

CPD_90 CATÉGORIE DE POPULATION
Population des ménages :
01 population recensée dans un logement
02 pop. réintégrée dans un logement, élève interne
03 pop. réintégré dans un logement, militaire du contingent ou de carrière
Population des collectivités :
11 travailleur logé dans un foyer
12 étudiant en cité universitaire ou foyer
13 personne en maison de retraite ou hospice
14 personne hospitalisée
15 membre de communauté religieuse
16 personne en centre d'hébergement ou d'accueil

17 autre cas de personne en collectivité
Habitations mobiles, mariniers :
21 population appartenant à une habitation mobile

22 marinier
Population des établissements :
31 élève interne
32 militaire du contingent ou de carrière
33 détenu
Population réintégré non réintégrée :
41 élève interne
42 militaire du contingent ou de carrière

LPRM_90 LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

1 personne de référence du ménage
2 conjoint de la personne de référence du ménage
3 enfant de la personne de réf. ou de son conjoint
4 petit-enfant de la pers. de réf. ou de son conjoint
5 ascendant de la pers. de réf. ou de son conjoint
6 autre parent de la pers. de réf. ou de son conjoint
7 ami de la pers. de référence ou de son conjoint
8 pensionnaire, ss-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la pers de réf ou son conjoint
9 domestique ou salarié logé

LF_90 LIEN FAMILIAL

1 père d'une famille
2 mère d'une famille
3 enfant d'une famille
4 hors famille

CPD_99 CATÉGORIE DE POPULATION
Population des ménages :
01 population recensée dans un logement
02 pop. réintégrée dans un logement, élève interne
03 pop. réintégré dans un logement, militaire du contingent ou de carrière
Population des collectivités :
11 travailleur logé dans un foyer
12 étudiant en cité universitaire ou foyer
13 personne en maison de retraite ou hospice
14 pers. hospitalisée ou en trait. pour + de 3 mois
15 membre de communauté religieuse
16 pers. en ctre d'hébergt ou d'accueil période courte
17 personne en centre d'hébergement ou d'accueil pour une plus longue période
18 autre cas de personne en collectivité
Habitations mobiles, sans abri, mariniers :
21 population appartenant à une habitation mobile
22 personne sans abri
23 marinier
Population des établissements :
31 élève interne
32 militaire du contingent ou de carrière
33 détenu
Population réintégré non réintégrée :
41 élève interne
42 militaire du contingent ou de carrière

LPRM_99 LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE
b logement fictif
1 personne de référence du ménage
2 conjoint de la personne de référence du ménage
3 enfant de la personne de réf. ou de son conjoint
4 petit-enfant
5 ascendant
6 autre parent
7 ami
8 pensionnaire ou sous-locataire

9 domestique ou salarié logé

LF_99 LIEN FAMILIAL
b logement fictif
0 hors famille
1 adulte de sexe masculin d'une famille
2 adulte de sexe féminin d'une famille
3 enfant d'une famille

IPRM_99 INDICATEUR DE PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE
b hors ménage
1 personne de référence du ménage
2 autre personne du ménage



NIVEAU INDIVIDU

RN_75 RÉGION DE NAISSANCE
code de la région (cog 75)
(Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
00 personne née hors de France métropolitaine

PN_75 PAYS DE NAISSANCE
numéro de code du pays de naissance
(Cf. nomenclature 3.1.4.1.)
****** France métropolitaine

RN_82 RÉGION DE NAISSANCE
code de la région (cog 82)
(Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
****** personne née hors de France métropolitaine

PN_82 PAYS DE NAISSANCE
numéro de code du pays de naissance
(Cf. nomenclature 3.1.4.2.)
****** France métropolitaine



NIVEAU INDIVIDU

L2_90 APPARTENANCE À UNE FAMILLE
ET LIEN À L'INTÉRIEUR DE LA FAMILLE
1 adulte de sexe masculin de la famille principale
2 adulte de sexe féminin de la famille principale
3 enfant de la famille principale
4 adulte de sexe masculin de la famille secondaire
5 adulte de sexe féminin de la famille secondaire
6 enfant de la famille secondaire
7 hors famille

MOVIE_90 MODE DE VIE
111 enfant d'un couple
112 enfant d'une famille monoparentale
232 personne seule de moins de 40 ans
321 membre de moins de 40 ans d'un couple ss enfant
322 membre d'un couple avec enfant(s)
323 parent d'une famille monoparentale
421 membre de 40 ans ou plus d'un couple ss enfant
532 personne seule de 40 ans ou plus
631 personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes
640 personne vivant hors ménage

MOCO_90 MODE DE COHABITATION
11 enfant d'un couple
12 enfant d'une famille monoparentale
21 adulte d'un couple sans enfant
22 adulte d'un couple avec enfant(s)
23 adulte parent d'une famille monoparentale
31 personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes
32 personne seule
40 personne vivant hors ménage

ILN_90 INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE
1 né en France métropolitaine
2 né dans un DOM
3 né dans un TOM
4 né à l'étranger

DN_90 DÉPARTEMENT DE NAISSANCE

01 à 95, 9A à 9I
code du département (Cf. nomenclature 3.1.1.)

RN_90 RÉGION DE NAISSANCE
code de la région (cog 90) (nomenclature 3.1.3.1.)
bb né hors France

PN_90 PAYS DE NAISSANCE DÉTAILLÉ
numéro de code du pays de naissance
(Cf. nomenclature 3.1.4.3.)
bb France

INC_90 INDICATEUR DE NATIONALITÉ CONDENSÉ
1 Français
2 étranger

APAF_99 APPARTENANCE À UNE FAMILLE

B logement fictif, ménage collectif
0 sans objet, hors famille en ménage ordinaire
1 adulte de sexe masculin de la famille principale
2 adulte de sexe féminin de la famille principale
3 enfant de la famille principale
4 adulte de sexe masculin de la famille secondaire
5 adulte de sexe féminin de la famille secondaire
6 enfant de la famille secondaire

MOVIE_99 MODE DE VIE
11 enfant d'un couple
12 enfant d'une famille monoparentale
20 personne seule de moins de 40 ans
31 membre de moins de 40 ans d'un couple ss enfant

32 membre d'un couple avec enfant(s)
33 parent d'une famille monoparentale
40 membre de 40 ans ou plus d'un couple ss enfant
50 personne seule de 40 ans ou plus
60 personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes
70 personne vivant hors ménage

MOCO_99 MODE DE COHABITATION
11 enfant d'un couple
12 enfant d'une famille monoparentale
21 adulte d'un couple sans enfant
22 adulte d'un couple avec enfant(s)
23 adulte parent d'une famille monoparentale
31 personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes
32 personne seule
40 personne vivant hors ménage

INA_99 INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE (variante 3)
1 dans le département métropolitain de résidence
2 dans un autre département de la région
3 dans une autre région de métropole
4 dans un DOM ou dans un TOM
5 à l'étranger

DN_99 DÉPARTEMENT DE NAISSANCE
(Cf. nomenclature 3.1.1.)
01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, départs de métropole
9A à 9I Dom ou Tom
bb sans objet (né à l'étranger)

RN_99 RÉGION DE NAISSANCE
code de la région (cog 99) (nomenclature 3.1.3.2.)
bb sans objet (né à l'étranger)

PN_99 PAYS DE NAISSANCE DÉTAILLÉ
numéro de code du pays de naissance
(Cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1)
bbb France métro, dans un Dom ou un Tom

INC_99 INDICATEUR DE NATIONALITÉ
11 Français de naissance
12 Français par acquisition
21 étranger, nationalité de l'Union Européenne
22 étranger, nationalité hors Union Européenne



NIVEAU INDIVIDU

NC_75

NATIONALITÉ EN 7 POSTES

- 1 Français de naissance
- 2 naturalisé Français
- 3 Espagnol, Italien ou Portugais
- 4 Algérien, Marocain ou Tunisien
- 5 Polonais, Suisse, Yougoslave ou Turc
- 6 Allemand, Belge, Danois, Irlandais,
Luxembourgeois, Britannique ou Néerlandais
- 7 autres nationalités

PRAC_75

PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE CONDENSÉ

- 1 France métropolitaine
- 2 DOM-TOM
- 3 Espagne, Italie, Portugal
- 4 Algérie, Maroc, Tunisie
- 5 Pologne, Suisse, Yougoslavie, Turquie
- 6 Allemagne, Belgique, Danemark, Irlande, Grande-
Bretagne, Pays-Bas, Luxembourg
- 7 autres pays

Note : il s'agit de la résidence au 1/1/68 ; les enfants nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieure dans le département de naissance

PRA_82

PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

numéro de code du pays
(Cf. nomenclature 3.1.4.2.)
Note : il s'agit de la résidence au 1/1/75 ; les enfants nés depuis le 1/1/75 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieure dans le département de naissance



NIVEAU INDIVIDU

N_90	<p>NATIONALITÉ DÉTAILLÉE nationalité des étrangers ou nationalité antérieure des Français par acquisition (Cf. nomenclature 3.2.2.)</p>	N_99	<p>NATIONALITÉ DÉTAILLÉE nationalité des étrangers ou nationalité antérieure des Français par acquisition (Cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1)</p>
NC_90	<p>INDICATEUR DE NATIONALITÉ ET NATIONALITÉ 11 Français de naissance 12 Français par acquisition 21 Italien 22 Espagnol 23 Portugais 24 autre CEE (Belge, Danois, Allemand, Irlandais, Luxembourgeois, Néerlandais, Britannique, Grec) 31 Algérien 32 Marocain 33 Tunisien 40 Turc 50 autre</p>		
DRA_90	<p>DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE 01 à 95, 9A à 9I code du département (code RP90) (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb hors France, ou sans objet</p>	DRA_99	<p>DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, départs de métropole 9A à 9I Dom ou Tom (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb sans objet (né à l'étranger)</p>
CRA_90	<p>COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE code de la commune (code RP90 = cog 1990) bbb sans objet</p>	CRA_99	<p>COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE code de la commune (code RP99 = cog 1999) bbb sans objet</p>
PRA_90	<p>PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE code du pays (code RP90) (Cf. nomenclature 3.1.4.3.) bbb France</p>	PRA_99	<p>PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE code du pays (code RP99) (Cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1) bbb France</p>



NIVEAU INDIVIDU



NIVEAU INDIVIDU

IRA_90 INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
b résidence antérieure sans objet (détenus ou population des habitations mobiles)
1 même logement
2 même commune, autre logement
3 autre commune, en France métropolitaine
4 résidence antérieure dans un DOM
5 résidence antérieure dans un TOM
6 résidence antérieure à l'étranger

RRA_90 RÉGION DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
11 à 94, 01 à 04 code de la région (Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
bb sans objet (rés. antérieure hors de ces régions)

ZERA_90 ZONE D'EMPLOI DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
numéro à 4 caractères composé de :
bbbb sans objet
ou :
2 caractères région (Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
2 caractères identifiant de la zone d'emploi au sein de la région

CCRA_90 CATÉGORIE DE COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
bbb sans objet
00* commune rurale hors ZPIU
01* commune rurale en ZPIU
111 unité urbaine de moins de 5 000 habitants
112 unité urbaine de 5 000 à 9 999 hab.
113 unité urbaine de 10 000 à 19 999 hab.
121 unité urbaine de 20 000 à 49 999 hab.
122 unité urbaine de 50 000 à 99 999 hab.
131 unité urbaine de 100 000 à 199 999 hab.
132 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 hab.
141 unité urbaine de Paris sauf Paris
142 Paris

RRA_99 RÉGION DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
11 à 94, 01 à 09 code de la région (Cf. nomenclature 3.1.3.2.)
bb sans objet (rés. antérieure hors de ces régions)

CCRA_99 TAILLE DE L'UNITÉ URBAINE DU LIEU DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
b sans objet
0 commune rurale
1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2 unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants
3 unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants
4 unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
5 unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
6 unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
7 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants
8 unité urbaine de Paris



NIVEAU INDIVIDU

TURA_75	<p>TRANCHE D'UNITÉ URBAINE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE</p> <p>0 commune rurale</p> <p>1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants</p> <p>2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.</p> <p>3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.</p> <p>4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.</p> <p>5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.</p> <p>6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.</p> <p>7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.</p> <p>8 agglomération de Paris</p> <p>* résidence antérieure hors de France métropolitaine</p> <p><i>Notes : - le nombre d'habitants pris en considération est la population de 1975</i></p> <p><i>- il s'agit de la résidence au 1/1/68 ; les enfants nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, à défaut, celle du père de famille ;</i></p> <p><i>pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieure dans le département de naissance</i></p>	TURA_82	<p>TRANCHE D'UNITÉ URBAINE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE</p> <p>0 commune rurale</p> <p>1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants</p> <p>2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.</p> <p>3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.</p> <p>4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.</p> <p>5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.</p> <p>6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.</p> <p>7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.</p> <p>8 agglomération de Paris</p> <p>* résidence antérieure hors de France métropolitaine</p> <p><i>Notes : - le nombre d'habitants pris en considération est la population de 1982</i></p> <p><i>- il s'agit de la résidence au 1/1/75 ; les enfants nés depuis le 1/1/75 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, à défaut, celle du père de famille ;</i></p> <p><i>pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieure dans le département de naissance</i></p>
CM1_75	<p>CATÉGORIE DE MIGRANT (URBAIN - RURAL)</p> <p>0 sans objet (détenus, population des habitations mobiles, des hôpitaux psychiatriques...)</p> <p>résidence antérieure (au 1/1/68) :</p> <p>1 dans le même logement qu'en 1975</p> <p>2 dans un logement différent de la même commune</p> <p>3 dans un autre commune de la même unité urbaine</p> <p>4 dans une autre unité urbaine de même tranche (TURA_75), ou dans une autre commune rurale</p> <p>5 dans autre com. qu'en 1968, de tranche supérieur</p> <p>6 dans autre com. qu'en 1968, de tranche inférieure</p> <p>7 hors de France métropolitaine</p> <p><i>- pour 1 enfant né après 1/1/68, code CM1_7=celui de sa mère</i></p> <p><i>- chaque arrondissement municipal de Paris, Lyon et Marseille est considéré comme une commune</i></p>	CM1_82	<p>CATÉGORIE MIGRANT (URBAIN - RURAL - ZPIU)</p> <p>(Cf. nomenclature 3.5.)</p>
CM2_75	<p>CATÉGORIE DE MIGRANT (DÉPARTEMENT - RÉGION)</p> <p>0 sans objet (détenus, population des habitations mobiles, des hôpitaux psychiatriques...)</p> <p>résidence antérieure (au 1/1/68) :</p> <p>1 dans le même logement qu'en 1975</p> <p>2 dans un autre logement de la même commune</p> <p>3 dans une autre commune du même canton</p> <p>4 dans un autre canton du même arrondissement</p> <p>5 dans un autre arrondissement du même département</p> <p>6 dans un autre département de la même région</p> <p>7 dans une autre région de France métropolitaine</p> <p>8 hors de France métropolitaine</p> <p><i>Notes : - pour un enfant né après 1/1/68, le code CM2_75 est celui de sa mère</i></p> <p><i>- chaque arrondissement municipal de Paris, Lyon et Marseille est considéré comme une commune</i></p>	CM2_82	<p>CATÉGORIE DE MIGRANT (DÉPARTEMENT - RÉGION)</p> <p>* sans objet (personnes en traitement)</p> <p>1 résidence antérieure dans le même logement</p> <p>2 dans un autre logement de la même commune</p> <p>3 dans une autre commune du même canton</p> <p>4 dans un autre canton du même arrondissement</p> <p>5 dans un autre arrondissement du même départ.</p> <p>6 dans un autre département de la même région</p> <p>7 dans une autre région de France métropolitaine</p> <p>8 hors de France métropolitaine</p> <p><i>Notes : - il s'agit de la résidence au 1/1/75 ; les enfants nés depuis le 1/1/75 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille ;</i></p> <p><i>pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieure dans le département de naissance</i></p> <p><i>- Lyon est considéré comme une seule commune, ainsi que Marseille et chaque arrondissement municipal de Paris</i></p>



NIVEAU INDIVIDU

CM2_90

CATÉGORIE DE MIGRANT

- b résidence antérieure sans objet (détenus ou population des habitations mobiles)
- 1 résidence antérieure dans le même logement
- 2 dans un autre logement de la même commune
- 3 dans une autre commune du même département
- 4 dans un autre département de la même région
- 5 dans une autre région de métropole
- 6 hors métropole, dans DOM, TOM ou col. terri.
- 7 à l'étranger

CM2_99

INDICATEUR DU LIEU DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

- 0 par convention, dans commune ou arrondissement de rattachement pour le RP : habitations mobiles, ss abri, mariniers, détenus (ITYP=13,14,17)
- 1 dans le même logement
- 2 dans un autre logement de la même commune
- 3 dans une autre commune du même département
- 4 dans un autre département de la même région
- 5 dans une autre région de métropole
- 6 dans un DOM ou dans un TOM
- 7 dans un autre pays de l'Union européenne
- 8 dans un autre pays étranger

IMI_99

INDICATEUR DE LA QUALITÉ D'IMMIGRÉ

- 1 immigré
- 2 non immigré

ARIV_99

ANNÉE D'ARRIVÉE EN MÉTROPOLE

- bbb sans objet (pour 1 pers. née en France métro.) ou non déclarée (pers. née hors France métro.)
- 900 à 999 année d'arrivée

ORDT_99

ORIGINAIRE D'UN DOM-TOM

- 00 non originaire d'un DOM-TOM
- 11 originaire de Guadeloupe
- 12 originaire de Martinique
- 13 originaire de Guyane
- 14 originaire de la Réunion
- 15 originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon
- 16 originaire de Mayotte
- 17 originaire de Polynésie française
- 18 originaire de Nouvelle-Calédonie
- 19 originaire de Wallis-et-Futuna



NIVEAU INDIVIDU

DIP_75

DIPLÔME

(Cf. nomenclature 3.7.1.)
(Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée
des diplômes depuis 1968)

DIP_82

DIPLÔME

(Cf. nomenclature 3.7.2.)
(Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée
des diplômes depuis 1968)



NIVEAU INDIVIDU

DIP_90	<p>DIPLÔME</p> <ul style="list-style-type: none"> b sans objet, individu de moins de 15 ans 1 aucun diplôme déclaré 2 certificat d'études primaires 3 brevet élémentaire, brevet des collèges 4 certificat d'aptitudes professionnelles 5 brevet d'études professionnelles 6 baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI,...) 7 diplôme univers. de 1^{er} cycle, BTS, DUEST, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école,... <p>(Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>	DIP_99	<p>DIPLÔME</p> <ul style="list-style-type: none"> b personne de moins de 15 ans 0 aucun diplôme déclaré 1 certificat d'études primaires 2 BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges 3 certificat d'aptitudes professionnelles 4 brevet d'études professionnelles 5 baccalauréat général 6 baccalauréat technologique ou prof., brevet prof. ou de technicien, autre brevet, capacité en droit 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école,... <p>(Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>
		NET_99	<p>NIVEAU D'ÉTUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> b personne de moins de 15 ans 1 école primaire 2 collège, classes de 6^e à 3^e, CAP, BEP 3 classes de seconde, première ou terminale 4 études supérieures (faculté, IUT, etc.)
		ETUD_99	<p>INSCRIPT. DANS UN ÉTABLT D'ENSEIGNEMT</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 oui 2 non
		ILETU_99	<p>INDICATEUR DU LIEU D'ÉTUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> b sans objet (pas d'inscrip. ds un établt d'enseignemt) 1 dans la commune de résidence 2 dans une autre commune du pseudo-canton 3 dans un autre pseudo-canton du département 4 dans un autre département de la région 5 dans une autre région de métropole 6 hors métropole, dans un fichier de métropole
		TUETU_99	<p>TAILLE DE L'UNITÉ URBAINE DU LIEU D'ÉTUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> X hors métropole, dans 1 fichier de métropole hors Antilles-Guyane, dans fich. Antilles-Guyane hors de la Réunion, dans fichier de la Réunion 0 commune rurale 1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants 2 unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants 3 unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants 4 unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants 5 unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants 6 unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants 7 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants 8 unité urbaine de Paris
		DETU_99	<p>DÉPARTEMENT DU LIEU D'ÉTUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> bb sans objet 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95 département de métropole XX lieu d'études hors métropole 9E St-Pierre-et-Miquelon (uniquemt dans fichier de)
		CETU_99	<p>COMMUNE DU LIEU D'ÉTUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> bbb sans objet (DETU=blanc) 001 à 909 num. de commune du COG, arrondist. pour Paris, Lyon et Marseille (DETU=01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95) 000 hors métropole, dans 1 fichier de métropole hors Antilles-Guyane, dans fich. Antilles-Guyane hors de la Réunion, dans fich. de la Réunion (DETU=XX)



NIVEAU INDIVIDU

DLT_75 DÉPARTEMENT DE LIEU DE TRAVAIL

 numéro de code du département (cog de 1975)
 (Cf. nomenclature 3.1.1.)
99 lieu de travail hors de France métropolitaine
D lieu de travail variable ou en mer
bb chômeur ou inactif

CLT_75 COMMUNE OU PAYS DE LIEU DE TRAVAIL
si DLT_75 = 01 à 95
 numéro de code de la commune (cog de 1975)
si DLT_75 = 99
001 Allemagne
003 Belgique
006 Espagne
011 Italie
012 Luxembourg
020 Suisse
023 Monaco
bbb autre pays étrangers
autres cas :
bbb
Notes
 - chaque arrondissement municipal de Paris (codes 019 à 209, 900 si non précisé), Lyon (codes 381 à 389, 123 si non précisé) et Marseille (codes 201 à 216, 055 si non précisé) est considéré comme une commune
 - pour les personnes travaillant en mer ou en un lieu de travail variable, CLT_75 = C_75 (lieu de résidence)

DLT_82 DÉPARTEMENT (OU ZONE FRONTALIÈRE)
 DE LIEU DE TRAVAIL
 numéro de code du département (cog de 1982)
 (Cf. nomenclature 3.1.1.)
 si le lieu de travail est dans une zone frontalière
 (Cf. nomenclature 3.1.2.)
bb inactif ou chômeur

CLT_82 COMMUNE DE LIEU DE TRAVAIL
 numéro de code la commune (cog de 1982)

bbb actif ayant un emploi hors de France métropolitaine sans indication précise du lieu de travail, inactif ou chômeur

Notes :
 - Lyon est considéré comme une seule commune, ainsi que Marseille et chaque arrondissement municipal de Paris
 - des valeurs particulières (alphanumériques) ont été utilisées pour CLT dans le cas où le lieu de travail est à l'étranger (pays frontalier) (voir note n° 920/RP82 du 5 avril 1982)



NIVEAU INDIVIDU

<p>ILT_90 INDICATEUR DE LIEU DE TRAVAIL <i>réside et travaille dans la même commune :</i> 1 <i>réside et travaille dans 2 communes différentes :</i> 2 lieu de résidence dans une commune rurale 3 lieu de résidence dans une commune urbaine et lieu de travail dans une commune rurale 4 lieu de résidence dans commune urbaine et lieu de travail dans com. de la même unité urbaine 5 lieu de résidence dans commune urbaine et lieu de trav. ds com. d'une autre unit urb. ou à l'étranger</p>	<p>ILT_99 INDICATEUR DE LIEU DE TRAVAIL b sans objet 1 dans la commune de résidence 2 dans une autre commune du département 3 dans un autre département de la région 4 dans une autre région de métropole 5 hors métropole, dans un fichier de métropole</p>
<p>DLT_90 DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL 01 à 95, 9A à 9E code du département (cog de 1990) (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb sans objet (inactif, chômeur ou actif ayant un emploi hors de ces régions)</p>	<p>PFLT_99 PAYS FRONTALIER DU LIEU DE TRAVAIL bb sans objet FR France métropolitaine ou St-Pierre et Miquelon AL, AN, BE, ES, GB, IT, LU, MO, NL, SU pays frontalier (Allemagne, Andorre, Belgique, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Suisse) XX autre pays étranger, DOM ou TOM</p>
<p>CLT_90 COMMUNE DE LIEU DE TRAVAIL n° de com attribué à l'intérieur du départ (cog1990) bbb sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine) <i>Notes : pour Paris, Lyon et Marseille, on peut préciser l'arrondissement municipal du lieu de travail :</i> - <i>Paris : codes 101 à 120</i> - <i>Lyon : codes 381 à 389</i> - <i>Marseille : codes 201 à 216</i></p>	<p>DLT_99 DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL bb sans objet 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95 département de métropole 9E Saint-Pierre-et-Miquelon XX pays étranger, DOM ou TOM</p>
<p>ZELT_90 ZONE D'EMPLOI DU LIEU DE TRAVAIL numéro à 4 caractères composé de : bbbb sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine) ou : 2 caractères région (Cf. nomenclature 3.1.3.1.) 2 caractères identifiant de la zone d'emploi au sein de la région</p>	<p>CLT_99 COMMUNE DE LIEU DE TRAVAIL bbb sans objet (DLT=blanc) 001 à 909 num. de commune du COG, arrondist. pour Paris, Lyon et Marseille (DLT=01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95) num. de commune du COG (DLT=9E) 000 pays étranger, DOM ou TOM (DLT=XX)</p>
<p>TA_90 TYPE D'ACTIVITÉ 11 actif : ayant un emploi 12 actif : chômeur 13 actif : militaire du contingent 21 inactif : ancien actif 22 inactif : élève ou étudiant 23 inactif : autre inactif</p>	<p>TULT_99 TAILLE DE L'UNITÉ URB. DU LIEU DE TRAVAIL b sans objet (pers. n'est pas un actif ayant un emploi) X hors métropole, dans un fichier de métropole hors Antilles-Guyane, dans fich. Antilles-Guyane hors de la Réunion, dans fich. de la Réunion 0 commune rurale 1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants 2 unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants 3 unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants 4 unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants 5 unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants 6 unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants 7 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants 8 unité urbaine de Paris</p>
<p>TA_99 TYPE D'ACTIVITÉ 11 actif : ayant un emploi 12 chômeur 13 militaire du contingent 21 ancien actif 22 élève, étudiant, stagiaire non rémunéré 23 pers. âgée de moins de 15 ans ou autre inactif</p>	<p>TA_99 TYPE D'ACTIVITÉ 11 actif : ayant un emploi 12 chômeur 13 militaire du contingent 21 ancien actif 22 élève, étudiant, stagiaire non rémunéré 23 pers. âgée de moins de 15 ans ou autre inactif</p>



NIVEAU INDIVIDU



NIVEAU INDIVIDU

<p>TAL_90</p>	<p>TYPE D'ACTIVITÉ EXHAUSTIF LÉGER 11 actif : ayant un emploi 12 actif : chômeur 13 actif : militaire du contingent 21 inactif : ancien actif 22 inactif : élève ou étudiant 23 inactif : autre inactif</p>		
<p>ANRE_90</p>	<p>ANCIENNETÉ DE RECHERCHE D'UN EMPLOI DES CHÔMEURS 1 ancienneté de la recherche non précisée 2 recherche un emploi depuis moins de 3 mois 3 recherche un emploi depuis 3 mois à moins d'1 an 4 recherche un emploi depuis 1 an à moins de 2 ans 5 recherche un emploi depuis 2 ans ou plus</p>	<p>ANRE_99</p>	<p>ANCIENNETÉ DE LA RECHERCHE D'EMPLOI b n'est pas chômeur (TA_99 différent de 12) 2 cherche un emploi depuis moins d'un an 3 cherche un emploi depuis plus d'un an 9 ancienneté de la recherche non précisée</p>
<p>ST_90</p>	<p>STATUT 10 salarié 21 non salarié : indépendant sans salarié 22 non salarié : employeur 23 non salarié : aide familial</p>	<p>ST_99</p>	<p>STATUT bb sans objet 10 salarié 21 non salarié : indépendant 22 non salarié : employeur 23 non salarié : aide familial</p>
		<p>STATD_99</p>	<p>STATUT DÉTAILLÉ DES ACTIFS bb sans objet (inactif, chômeur, militaire du contingent) 11 salarié d'une entreprise du secteur privé 12 salarié de l'état 13 salarié d'1 collectiv. locale, hôpit. public, off. HLM 14 salarié de la Sécurité Sociale 15 salarié d'une entreprise publique ou nationale 21 non salarié, indépendant 22 non salarié : employeur 23 non salarié : aide familial</p>
<p>EMP_90</p>	<p>CONDITION D'EMPLOI 11 salarié : apprenti sous contrat 12 salarié : sous contrat d'adaptation ou de qualif 13 salarié : sous contrat de travail à durée déterminée 14 salarié : placé par une agence d'intérim 15 salarié : stagiaire (principal en entrepr : SIVP, etc.) 16 salarié : stagiaire (principal formation : FPA, etc.) 17 salarié exerçant travail d'utilité collective (TUC, etc.) 18 sal. sans situation particul. ou sit. part. non précisée 21 non salarié : indépendant ou employeur 22 non salarié : aide familial</p>	<p>EMP_99</p>	<p>CONDITION D'EMPLOI bb sans objet Salariés : 11 apprenti sous contrat 12 placé dans agence d'intérim 13 emploi aidé (CES, emploi-jeune...) 14 stagiaire rémunéré (SIFE...) 15 contrat à durée déterminée (court, saisonnier) 16 titulaire de la fonction publique 17 contrat ou emploi à durée indéterminée Non-salariés : 21 indépendant 22 employeur 22 aide familial</p>
<p>CS_90</p>	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (en 42 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>	<p>CS_99</p>	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (en 42 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>
<p>CS24_90</p>	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (en 24 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.)</p>	<p>CS24_99</p>	<p>CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (en 24 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.)</p>
<p>P_90</p>	<p>PROFESSION DÉTAILLÉE nomenclature à 4 chiffres (Cf. nomenclature 3.9.2.1.)</p>	<p>P_99</p>	<p>PROFESSION DÉTAILLÉE nomenclature à 4 chiffres (Cf. nomenclature 3.9.2.1.)</p>



NIVEAU INDIVIDU



NIVEAU INDIVIDU

CPF_90	<p>POSITION PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DES SALARIÉS (et statut des non salariés)</p> <p>10 position professionnelle non déclarée 11 manœuvre ou ouvrier spécialisé 12 ouvrier qualifié ou hautement qualifié 13 agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale 14 agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise 15 technicien, dessinateur, VRP (non cadre)</p> <p>16 instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e), personnel de catégorie B de la fonction publique 17 ingénieur, cadre 18 professeur, personnel de catégorie A de la fonction publique 19 empl de bureau, de commerce, agent de serv., aide soignant(e), gard. d'enfants, personnel de catégorie C, D de la fonction publique</p> <p>21 indépendant ou employeur 22 aide familial</p>	POSP_99	<p>POSITION PROFESSIONNELLE DECLAREE</p> <p>bb sans objet Salariés : 1A position professionnelle non précisée 1B manœuvre, ouvrier spécialisé (OS1 à OS3, etc.) 1C ouv. qualif. ou très qualif (P1 à P3, TA, Oq, Oqh..) 1D agent de service, aide soignant(e), employé maison</p> <p>1E empl de bureau, empl de commerce, personnel de catégorie C, D de la fonction publique 1F agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administr. commerciale, informatique 1G agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise 1H technicien, dessinateur, VRP (non cadre) 1I instituteur, infirmier(e), travailleur social, techn. Médical pers de cat. B de la fonction publique 1J ingénieur, cadre d'entreprise 1K personne de catégorie A de la fonction publique</p> <p>Non-salariés : 21 indépendant 22 employeur 23 aide familial</p>
NBS_90	<p>NOMBRE DE SALARIÉS (pour les employeurs)</p> <p>1 employeur de 1 ou 2 salariés 2 employeur de 3 à 9 salariés 3 employeur de 10 salariés ou plus 4 nombre de salariés non précisé</p>	NBS_99	<p>NOMBRE DE SALARIÉS (pour les employeurs)</p> <p>b sans objet 1 employeur de 1 ou 2 salariés 2 employeur de 3 à 9 salariés 3 employeur de 10 salariés ou plus 4 nombre de salariés non précisé</p>
TTRAV_90	<p>TEMPS DE TRAVAIL</p> <p>1 travail à temps partiel 2 travail à temps complet</p>	TTRA_99	<p>TEMPS PARTIEL</p> <p>b sans objet 1 temps complet 2 temps partiel, plus d'un mi-temps 3 temps partiel, à mi-temps ou moins</p>
AE5_90	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (niveau 5) des actifs ayant un emploi</p> <p>1 agriculture, sylviculture, pêche 2 industrie 3 bâtiment, génie civil et agricole 4 services marchands 5 services non marchands</p>	NAF36_99	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE de l'ÉTABLISSEMENT (niveau 36) (Cf. nomenclature 3.10.4.)</p>
AE40_90	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (niveau 40) des actifs ayant un emploi (Cf. nomenclature 3.10.2.)</p>	NAF_99	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE de l'ÉTABLISSEMENT (niveau 600) (Cf. nomenclature 3.10.5.)</p>
AE600_90	<p>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (niveau 600) (Cf. nomenclature 3.10.3.)</p>	NAFSS_99	<p>ACTIVITÉ (selon les sous-sections de la NAF) (Cf. nomenclature 3.10.6.)</p>
		CJUR_99	<p>CATEGORIE JURIDIQUE de l'ETABLISSEMENT (Cf. nomenclature 3.11.)</p>



NIVEAU FAMILLE



NIVEAU FAMILLE

NUMF_99	<p>NUMERO DE FAMILLE</p> <p>b famille fictive dans logt fictif (hors ménage ordinaire)</p> <p>0 ensemble des individus hors famille du ménage</p> <p>1 famille principale</p> <p>2 famille secondaire</p>
TYF_99	<p>TYPE DE FAMILLE DÉTAILLÉ</p> <p>bbb fictive (individu hors ménage ou hors famille)</p> <p>famille monoparentale :</p> <p>101 homme actif occupé + 1 enfant</p> <p>102 homme actif occupé + 2 enfants</p> <p>103 homme actif occupé + 3 enfants ou plus</p> <p>111 homme autre + 1 enfant</p> <p>112 homme autre + 2 enfants</p> <p>113 homme autre + 3 enfants ou plus</p> <p>201 femme active occupée + 1 enfant</p> <p>202 femme active occupée + 2 enfants</p> <p>203 femme active occupée + 3 enfants ou plus</p> <p>211 femme autre + 1 enfant</p> <p>212 femme autre + 2 enfants</p> <p>213 femme autre + 3 enfants ou plus</p> <p>couple :</p> <p>300 homme et femme actifs occupés, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>301 homme et femme actifs occupés, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>302 homme et femme actifs occupés, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>303 homme et femme actifs occupés, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>310 homme et femme actifs occupés, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>311 homme et femme actifs occupés, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>312 homme et femme actifs occupés, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>313 homme et femme actifs occupés, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>400 homme actif occupé et femme autre, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>401 homme actif occupé et femme autre, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>402 homme actif occupé et femme autre, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>403 homme actif occupé et femme autre, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>410 homme actif occupé et femme autre, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>411 homme actif occupé et femme autre, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>412 homme actif occupé et femme autre, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>413 homme actif occupé et femme autre, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>500 homme autre et femme active occupée, ss enft</p> <p>501 homme autre et femme active occupée, + 1 enft</p> <p>502 homme autre et femme active occupée, +2 enfts</p> <p>503 hom. autre et fem. act. occupée + 3 enfts ou plus</p> <p>600 homme et femme autres sans enfant</p> <p>601 homme et femme autres avec 1 enfant</p> <p>602 homme et femme autres avec 2 enfants</p> <p>603 homme et femme autres avec 3 enfts ou plus</p>



NIVEAU FAMILLE

TYF_82

TYPE DE FAMILLE

bbb sans objet (hors famille)

famille monoparentale :

310 homme + enfant(s)

321 femme inactive + enfant(s)

322 femme active + enfant(s)

couple :

411 homme inactif et femme inactive sans enfant

412 homme inactif et femme inactive + enfant(s)

421 homme inactif et femme active sans enfant

422 homme inactif et femme active avec enfant(s)

431 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme inactive sans enfant

432 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme inactive sans enfant

433 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme inactive avec 1 enfant

434 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme inactive avec 1 enfant

435 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme inactive avec 2 enfants

436 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme inactive avec 2 enfants

437 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme inactive avec 3 enfants ou plus

438 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme inactive avec 3 enfants ou plus

441 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme active sans enfant

442 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme active sans enfant

443 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme active avec 1 enfant

444 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme active avec 1 enfant

445 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme active avec 2 enfants

446 homme actif âgé de 40 ans ou plus et femme active avec 2 enfants

447 homme actif âgé de moins de 40 ans et femme active avec 3 enfants ou plus

448 homme actif de 40 ans ou plus et femme active avec 3 enfants ou plus



NIVEAU FAMILLE

TYF_90	<p>TYPE DE FAMILLE DÉTAILLÉ</p> <p>bbb sans objet (hors famille)</p> <p>famille monoparentale :</p> <p>101 homme actif avec 1 enfant</p> <p>102 homme actif avec 2 enfants</p> <p>103 homme actif avec 3 enfants ou plus</p> <p>111 homme inactif avec 1 enfant</p> <p>112 homme inactif avec 2 enfants</p> <p>113 homme inactif avec 3 enfants ou plus</p> <p>201 femme active avec 1 enfant</p> <p>202 femme active avec 2 enfants</p> <p>203 femme active avec 3 enfants ou plus</p> <p>211 femme inactif avec 1 enfant</p> <p>212 femme inactif avec 2 enfants</p> <p>213 femme inactif avec 3 enfants ou plus</p> <p>couple :</p> <p>300 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>301 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>302 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>303 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>310 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>311 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>312 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>313 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>400 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>401 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>402 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>403 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>410 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>411 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>412 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>413 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>500 homme inactif et femme active, sans enfant</p> <p>501 homme inactif et femme active, avec 1 enfant</p> <p>502 homme inactif et femme active, avec 2 enfants</p> <p>503 homme inact. et femme act., avec 3 enfts ou plus</p> <p>600 homme et femme inactifs sans enfant</p> <p>601 homme et femme inactifs avec 1 enfant</p> <p>602 homme et femme inactifs avec 2 enfants</p> <p>603 homme et femme inactifs avec 3 enfts ou plus</p>	TYF90_99	<p>TYPE DE FAMILLE DÉTAILLÉ (définition 90)</p> <p>bbb fictive (individu hors ménage ou hors famille)</p> <p>famille monoparentale :</p> <p>101 homme actif avec 1 enfant</p> <p>102 homme actif avec 2 enfants</p> <p>103 homme actif avec 3 enfants ou plus</p> <p>111 homme inactif avec 1 enfant</p> <p>112 homme inactif avec 2 enfants</p> <p>113 homme inactif avec 3 enfants ou plus</p> <p>201 femme active avec 1 enfant</p> <p>202 femme active avec 2 enfants</p> <p>203 femme active avec 3 enfants ou plus</p> <p>211 femme inactive avec 1 enfant</p> <p>212 femme inactive avec 2 enfants</p> <p>213 femme inactive avec 3 enfants ou plus</p> <p>couple :</p> <p>300 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>301 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>302 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>303 homme et femme actifs, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>310 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>311 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>312 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>313 homme et femme actifs, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>400 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans sans enfant</p> <p>401 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 1 enfant</p> <p>402 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 2 enfants</p> <p>403 homme actif et femme inactive, homme de moins de 40 ans avec 3 enfants ou plus</p> <p>410 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus sans enfant</p> <p>411 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 1 enfant</p> <p>412 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 2 enfants</p> <p>413 homme actif et femme inactive, homme de 40 ans ou plus avec 3 enfants ou plus</p> <p>500 homme inactif et femme active, sans enfant</p> <p>501 homme inactif et femme active, avec 1 enfant</p> <p>502 homme inactif et femme active, avec 2 enfants</p> <p>503 homme inact. et femme act., avec 3 enfts ou plus</p> <p>600 homme et femme inactifs sans enfant</p> <p>601 homme et femme inactifs avec 1 enfant</p> <p>602 homme et femme inactifs avec 2 enfants</p> <p>603 homme et femme inactifs avec 3 enfts ou plus</p>
--------	--	----------	--



NIVEAU FAMILLE

SF_75	SEXE DU CHEF DE FAMILLE 1 masculin 2 féminin
PCF_75	PRÉSENCE D'UN CONJOINT DU CHEF DE FAMILLE 0 ou b absence de conjoint 1 présence d'un conjoint
SCJ_75	SEXE DU CONJOINT 1 masculin 2 féminin
LCMCJ_75	LIEN DU CONJOINT AVEC LE CHEF DE MÉNAGE 0 ou b hors ménage ordinaire 1 chef de ménage 2 conjoint légitime du chef de ménage 3 conjoint illégitime 4 enfant (du chef de ménage ou de son conjoint) 5 ascendant 6 autre parent 7 ami 8 pensionnaire sous-locataire 9 domestique ou salarié logé
LCFCJ_75	LIEN DU CONJOINT AVEC LE CHEF DE FAMILLE 0 ou b hors famille 1 chef de famille 2 conjoint (légitime ou non) du chef de famille 4 enfant de la famille
ADF_75	ÂGE DÉTAILLÉ DU CHEF DE FAMILLE 15 à 98 15 ans à 98 ans 99 99 ans ou plus <i>Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1975 (différence de millésime entre 1975 et l'année de naissance)</i>
ANCJ_75	ANNÉE DE NAISSANCE DU CONJOINT 886 à 975 de l'année 1866 à 1975
MNCJ_75	MOIS DE NAISSANCE DU CONJOINT 01 à 12

ADPF_82	ÂGE DÉTAILLÉ DU PÈRE DE FAMILLE bb sans objet 15 à 98 15 ans à 98 ans 99 99 ans ou plus <i>Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1982 (différence de millésime entre 1982 et l'année de naissance)</i>
----------------	---



NIVEAU FAMILLE

- SF_99** SEXE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE
 1 masculin
 2 féminin
- L1_99** LIEN AVEC LA 1^{ère} PERSONNE DE LA LISTE A (variable de saisie) L1 est une variable de travail qui ne doit pas être utilisée en diffusion
 b logt fictif ou non déclaré, dans un ménage
 1 première personne de la liste
 2 conjoint de la 1^{ère} personne de la liste
 3 enfant (de 1^{ère} pers. de la liste ou de son conjoint)
 4 petit-enfant
 5 ascendant
 6 autre parent
 7 ami
 8 pensionnaire ou sous-locataire
 9 domestique ou salarié logé
- L2_99** LIEN FAMILIAL (variable intermédiaire) L2 est une variable de travail qui ne doit pas être utilisée en diffusion
 b logt fictif ou non déclaré, dans un ménage
 1 adulte de sexe masculin de la 1^{ère} famille
 2 adulte de sexe féminin de la 1^{ère} famille
 3 enfant de la 1^{ère} famille
 4 adulte de sexe masculin de la 2^{ème} famille
 5 adulte de sexe féminin de la 2^{ème} famille
 6 enfant de la 2^{ème} famille
 7 adulte de sexe masculin de la 3^{ème} famille
 8 adulte de sexe féminin de la 3^{ème} famille
 9 enfant de la 3^{ème} famille
- LPRF_99** LIEN A LA PERSONNE DE REF. DE LA FAMILLE
 b logement fictif
 0 hors famille
 1 personne de référence de la famille
 2 conjoint de la personne de référence de la famille
 3 enfant de la famille

ADPF_90 ÂGE DÉTAILLÉ DU PÈRE DE FAMILLE
 15 à 98 15 ans à 98 ans
 99 99 ans ou plus
 Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1990 (différence de millésime entre 1990 et l'année de naissance)



NIVEAU FAMILLE

<p>JNCJ_75 JOUR DE NAISSANCE DU CONJOINT 01 à 31</p>	<p>ADMF_82 ÂGE DÉTAILLÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE bb sans objet 15 à 98 15 ans à 98 ans 99 99 ans ou plus <i>Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1982 (différence de millésime entre 1982 et l'année de naissance)</i></p>
<p>MF_75 ÉTAT MATRIMONIAL DU CHEF DE FAMILLE 1 célibataire 2 marié(e) 3 veuf(ve) 4 divorcé(e)</p>	<p>MPF_82 ÉTAT MATRIMONIAL DU PÈRE DE FAMILLE b sans objet 1 célibataire 2 marié 3 veuf 4 divorcé</p>
<p>MCJ_75 ÉTAT MATRIMONIAL DU CONJOINT 1 célibataire 2 marié(e) 3 veuf(ve) 4 divorcé(e)</p>	<p>MMF_82 ÉTAT MATRIMONIAL DE LA MÈRE DE FAMILLE b sans objet 1 célibataire 2 mariée 3 veuve 4 divorcée</p>
<p>NF_75 NATIONALITÉ DÉTAILLÉE DU CHEF DE FAMILLE Numéro de code de la nationalité (Cf. nomenclature 3.2.1.)</p>	<p>NPF_82 NATIONALITÉ DU PÈRE DE FAMILLE bb sans objet Numéro de code de la nationalité (Cf. nomenclature 3.2.1.)</p>
<p>NCJ_75 NATIONALITÉ DÉTAILLÉE DU CONJOINT Numéro de code de la nationalité (Cf. nomenclature 3.2.1.)</p>	<p>NMF_82 NATIONALITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE bb sans objet Numéro de code de la nationalité (Cf. nomenclature 3.2.1.)</p>



NIVEAU FAMILLE

ADMF_90 ÂGE DÉTAILLÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE
15 à 98 15 ans à 98 ans
99 99 ans ou plus
*Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1990
(différence de millésime entre 1990 et l'année de
naissance)*

MPF_90 ÉTAT MATRIMONIAL DU PÈRE DE FAMILLE
1 célibataire
2 marié ou remarié
3 veuf
4 divorcé

MMF_90 ÉTAT MATRIMONIAL DE LA MÈRE
DE FAMILLE
1 célibataire
2 mariée ou remariée
3 veuve
4 divorcée

NPF_90 NATIONALITÉ DU PÈRE DE FAMILLE
11 Français de naissance
12 Français par acquisition
21 Italien
22 Espagnol
23 Portugais
24 Autre CEE (Belge, Danois, Allemand, Grec,
Irlandais, Luxembourgeois, Néerlandais,
Britannique)
31 Algérien
32 Marocain
33 Tunisien
40 Turc
50 autre

NMF_90 NATIONALITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE
11 Français de naissance
12 Français par acquisition
21 Italien
22 Espagnol
23 Portugais
24 Autre CEE (Belge, Danois, Allemand, Grec,
Irlandais, Luxembourgeois, Néerlandais,
Britannique)
31 Algérien
32 Marocain
33 Tunisien
40 Turc
50 autre

MCONJ_99 ETAT MATRIMONIAL DES CONJOINTS
b famille fictive(individu hors ménage ou hors famille)
0 famille monoparentale
1 couple de 2 pers. d'état matrimonial : marié
2 couple de 2 pers. d'état matrimonial : célibataire
3 couple de 2 pers. d'état matrimonial : autre cas

NPF_99 NATIONALITÉ DU PÈRE DE FAMILLE
bbb sans objet (Français de naissance)
Code Nationalité (variante 1)
(Cf. nomenclature 3.2.3.)

NMF_99 NATIONALITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE
bbb sans objet (Français de naissance)
Code Nationalité (variante 1)
(Cf. nomenclature 3.2.3.)



NIVEAU FAMILLE

CSDJ_75 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DÉTAILLÉE DU CHEF DE FAMILLE
 Nomenclature des catégories socioprofessionnelles de 1975
 (Cf. nomenclature 3.8.2.)

CSDCJ_75 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DÉTAILLÉE DU CONJOINT
 Nomenclature des catégories socioprofessionnelles de 1975
 (Cf. nomenclature 3.8.2.)

TACJ_75 TYPE D'ACTIVITÉ CONDENSÉ DU CONJOINT
 0 personne née en 59 ou après, inactif autre que ceux classés en 4, 5 et 6
 1 actif ayant un emploi
 3 personne sans emploi et en recherchant
 4 ancien actif (retraité, retiré des affaires) né avant 74
 5 étudiant ou élève
 6 militaire du contingent

CSPF_82 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE DE FAMILLE
bb sans objet
 Nomenclature des catégories socioprofessionnelles de 1982
 (Cf. nomenclature 3.8.1.)
 (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)

CSMF_82 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA MÈRE DE FAMILLE
bb sans objet
 Nomenclature des catégories socioprofessionnelles de 1982
 (Cf. nomenclature 3.8.1.)
 (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)

TAPF_82 TYPE D'ACTIVITÉ DU PÈRE DE FAMILLE
b sans objet (fam.=1 femme seule et ses enfants)
0 inactif autre que ceux classés en 4, 5 ou 6
1 actif ayant un emploi
3 chômeur
4 ancien actif
5 étudiant ou élève
6 militaire du contingent

TAMF_82 TYPE D'ACTIVITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE
b sans objet (fam.= homme seul et ses enfants)
0 inactif autre que ceux classés en 4, 5 ou 6
1 actif ayant un emploi
3 chômeur
4 ancien actif
5 étudiant ou élève
6 militaire du contingent



NIVEAU FAMILLE

<p>CSPF_90 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE DE FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>	<p>CSF_99 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>
<p>CSPF_90 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE DE FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>	<p>CSPF_99 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE DE FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>
<p>CSMF_90 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA MÈRE DE FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>	<p>CSMF_99 CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA MÈRE DE FAMILLE</p> <p>Nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)</p>
<p>TAPF_90 TYPE D'ACTIVITÉ DU PÈRE DE FAMILLE</p> <p>11 actif : ayant un emploi 12 actif : chômeur 13 actif : militaire du contingent 21 inactif : ancien actif 22 inactif : élève ou étudiant 23 inactif : autre inactif</p>	<p>TAF_99 TYPE D'ACTIVITÉ DE LA PERS.DE REFERENCE</p> <p>11 actif ayant un emploi 12 chômeur 13 militaire du contingent 21 ancien actif 22 élève, étudiant, stagiaire non rémunéré 23 pers. âgée de moins de 15 ans ou autre inactif</p>
<p>TAMF_90 TYPE D'ACTIVITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE</p> <p>11 actif : ayant un emploi 12 actif : chômeur 13 actif : militaire du contingent 21 inactif : ancien actif 22 inactif : élève ou étudiant 23 inactif : autre inactif</p>	<p>TAMF_99 TYPE D'ACTIVITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE</p> <p>11 actif ayant un emploi 12 chômeur 13 militaire du contingent 21 ancien actif 22 élève, étudiant, stagiaire non rémunéré 23 pers. âgée de moins de 15 ans ou autre inactif</p>



NIVEAU FAMILLE

STDF_75 STATUT DÉTAILLÉ DU CHEF DE FAMILLE

- * inactif
- 0** clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
- 1** indépendant sans salarié
- 2** employeur
- 3** aide familial
- 4** apprenti sous contrat
- 5** salarié d'un établissement privé
- 6** travailleur à domicile
- 7** salarié d'un service public
- 8** salarié de l'Etat ou de collectivité locale
- 9** chômeur

STDCJ_75 STATUT DÉTAILLÉ DU CONJOINT

- * inactif
- 0** clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
- 1** indépendant sans salarié
- 2** employeur
- 3** aide familial
- 4** apprenti sous contrat
- 5** salarié d'un établissement privé
- 6** travailleur à domicile
- 7** salarié d'un service public
- 8** salarié de l'Etat ou de collectivité locale
- 9** chômeur

STDPF_82 STATUT DÉTAILLÉ DU PÈRE DE FAMILLE

- bb** sans objet
- **** inactif
- 10** indépendant sans salarié
- 20** employeur
- 30** aide familial
- 40** apprenti sous contrat
- 51** salarié d'une entreprise publique ou nationale
- 52** travailleur à domicile
- 53** clergé
- 61** salarié d'une entreprise publique ou nationale
- 62** salarié de la sécurité sociale
- 71** salarié de l'Etat
- 72** salarié de collectiv. locale, hôpital public, HLM
- 90** chômeur

STDMF_82 STATUT DÉTAILLÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE

- bb** sans objet
- **** inactif
- 10** indépendant sans salarié
- 20** employeur
- 30** aide familial
- 40** apprenti sous contrat
- 51** salarié d'une entreprise publique ou nationale
- 52** travailleur à domicile
- 53** clergé
- 61** salarié d'une entreprise publique ou nationale
- 62** salarié de la sécurité sociale
- 71** salarié de l'Etat
- 72** salarié de collectivité locale, hôpital public, HLM
- 90** chômeur



NIVEAU FAMILLE

		STF_99	STATUT DE LA PERSONNE DE REFERENCE bb sans objet 10 salarié 21 non-salarié, indépendant 22 non-salarié, employeur 23 non-salarié, aide familial
		STPF_99	STATUT DU PERE DE FAMILLE bb sans objet 10 salarié 21 non-salarié, indépendant 22 non-salarié, employeur 23 non-salarié, aide familial
		STMF_99	STATUT DE LA MERE DE FAMILLE bb sans objet 10 salarié 21 non-salarié, indépendant 22 non-salarié, employeur 23 non-salarié, aide familial
EMPPF_90	CONDITION D'EMPLOI DU PÈRE DE FAMILLE	EMPPF_99	CONDITION D'EMPLOI DU PÈRE DE FAMILLE bb sans objet Salariés : 11 apprenti sous contrat 12 placé par une agence d'intérim 13 emploi aidé (CES, emploi-jeune...) 14 stagiaire rémunéré (SIFE...) 15 contrat à durée détermi.(yc. contrat court, saison) 16 titulaire de la fonction publique 17 contrat ou emploi à durée indéterminée 18 sans situation partic (ou sit. partic. non précisée) Non-salariés : 21 indépendant 22 employeur 23 aide familial
	11 salarié : apprenti sous contrat 12 salarié sous contrat d'adapta. ou de qualification 13 salarié sous contrat de trav. à durée déterminée 14 salarié : placé par une agence d'intérim 15 salarié : stagiaire (principalt en entrepr : SIVP) 16 salarié stagiaire (principalt dans centre FPA, ...) 17 salarié exerçant un trav d'utilité collective (TUC) 18 sans situation partic (ou sit. partic. non précisée) 21 non salarié : indépendant ou employeur 22 non salarié : aide familial		
EMPMF_90	CONDITION D'EMPLOI DE LA MÈRE DE FAMILLE	EMPMF_99	CONDITION D'EMPLOI DE LA MÈRE DE FAMILLE bb sans objet Salariés : 11 apprenti sous contrat 12 placé par une agence d'intérim 13 emploi aidé (CES, emploi-jeune...) 14 stagiaire rémunéré (SIFE...) 15 contrat à durée détermi. (yc. contrat court, saison) 16 titulaire de la fonction publique 17 contrat ou emploi à durée indéterminée 18 sans situation partic (ou sit. partic. non précisée) Non-salariés : 21 indépendant 22 employeur 23 aide familial
	11 salarié : apprenti sous contrat 12 salarié sous contrat d'adapta. ou de qualification 13 salarié sous contrat de trav. à durée déterminée 14 salarié : placé par une agence d'intérim 15 salarié : stagiaire (principalt en entrepr : SIVP) 16 salarié stagiaire (principalt dans centre FPA, ...) 17 salarié exerçant un trav d'utilité collective (TUC) 18 sans situation partic (ou sit. partic. non précisée) 21 non salarié : indépendant ou employeur 22 non salarié : aide familial		
AEPF_90	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE NIVEAU 100 DU PÈRE DE FAMILLE Code de la nomenclature de l'activité économique niveau 100 (Cf. nomenclature 3.10.3.)	NAFPF_99	ACTIVITÉ DU PÈRE DE FAMILLE SELON LA NAF ADAPTEE AU RP Code de la nomenclature de l'activité économique (Cf. nomenclature 3.10.5.)
AEMF_90	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE NIVEAU 100 DE LA MÈRE DE FAMILLE Code de la nomenclature de l'activité économique niveau 100 (Cf. nomenclature 3.10.3.)	NAFMF_99	ACTIVITÉ DE LA MÈRE DE FAMILLE SELON LA NAF ADAPTEE AU RP Code de la nomenclature de l'activité économique (Cf. nomenclature 3.10.5.)



NIVEAU FAMILLE

DDIPF_75 **DIPLÔME DU CHEF DE FAMILLE**
numéro du code (Cf. nomenclature 3.7.1.)

EGSCJ_75 **DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
DU CONJOINT**

- 1 certificat d'études primaires (CEP)
- 2 BEPC, brevet élémentaire (BE) ou brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)
- 3 baccalauréat (1ère partie, probatoire ou 2ème partie), non compris les séries F, G, H
- 4 diplôme de niv. supérieur ou baccalauréat complet
- 9 aucun diplôme déclaré, ou études en cours

FPTCJ_75 **DIPLÔME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET
TECHNIQUE DU CONJOINT**

- 1 CAP, BEP, examen fin d'appr. artisanal (EFAA), brevets agricoles (BAA, BEA, BPA), certificat de fin de stage de la FPA 1^{er} degré
- 2 brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise, certificat de fin de stage de la FPA 2^{ème} degré
- 3 brevet d'enseignement commercial (BEC), industriel (BEI), social (BES), hôtelier (BEH), brevet d'agent technique agricole (BATA)
- 4 bac tech (séries F, G ou H), brevet tech (BT, BTA), élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet sup d'enseignant commercial (BSEC)
- 5 BTS, DUT, dipl. d'études sup. techniques (DEST)
- 6 dipl. paramédx et socx (infirm, sage-fem, ass. soc.)
- 7 autres diplômes professionnels
- 9 études non terminées ou aucun diplôme déclaré



NIVEAU FAMILLE

		NETF_99	<p>NIVEAU D'ETUDES DE LA PERS. DE REFERENCE b personne âgée de moins de 15 ans 1 école primaire 2 collège, classes de 6^{ème} à 3^{ème}, CAP, BEP 3 classes de seconde, première et terminale 4 études supérieures (faculté, IUT, etc.)</p>
		DIPF_99	<p>DIPLOME DE LA PERSONNE DE REFERENCE b personne de moins de 15 ans 0 aucun diplôme déclaré 1 certificat d'études primaires 2 BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges 3 certificat d'aptitudes professionnelles 4 brevet d'études professionnelles 5 baccalauréat général 6 baccalauréat technologique ou prof., brevet prof. ou de technicien, autre brevet, capacité en droit 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école, ... (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>
DIPPF_90	<p>DIPLÔME DU PÈRE DE FAMILLE b sans objet, individu de moins de 15 ans</p> <p>1 aucun diplôme déclaré 2 certificat d'études primaires 3 brevet élémentaire, brevet des collèges 4 certificat d'aptitudes professionnelle 5 brevet d'études professionnelles 6 baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI) 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUEST, DUT, diplôme des profess sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>	DIPPF_99	<p>DIPLOME DU PERE DE FAMILLE b personne de moins de 15 ans 0 aucun diplôme déclaré 1 certificat d'études primaires 2 BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges 3 certificat d'aptitudes professionnelles 4 brevet d'études professionnelles 5 baccalauréat général 6 baccalauréat technologique ou prof., brevet prof. ou de technicien, autre brevet, capacité en droit 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école, ... (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>
DIPMF_90	<p>DIPLÔME DE LA MÈRE DE FAMILLE b sans objet, individu de moins de 15 ans</p> <p>1 aucun diplôme déclaré 2 certificat d'études primaires 3 brevet élémentaire, brevet des collèges 4 certificat d'aptitudes professionnelles 5 brevet d'études professionnelles 6 baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI) 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUEST, DUT, diplôme des profess sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>	DIPMF_99	<p>DIPLÔME DE LA MÈRE DE FAMILLE b personne de moins de 15 ans 0 aucun diplôme déclaré 1 certificat d'études primaires 2 BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges 3 certificat d'aptitudes professionnelles 4 brevet d'études professionnelles 5 baccalauréat général 6 baccalauréat technologique ou prof., brevet prof. ou de technicien, autre brevet, capacité en droit 7 diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé 8 diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école, ... (Cf. nomenclature 3.7.3. : nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968)</p>
DNPF_90	<p>DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU PÈRE DE FAMILLE 01 à 95, 9A à 9I : code du département (Cf. nomenclature 3.1.1.)</p>	DNPF_99	<p>DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU PÈRE DE FAMILLE (Cf. nomenclature 3.1.1.) 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, départs de métropole 9A à 9I Dom ou Tom bb sans objet (né à l'étranger)</p>
PNPF_90	<p>PAYS DE NAISSANCE DU PÈRE DE FAMILLE code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.3.)</p>	PNPF_99	<p>PAYS DE NAISSANCE DU PÈRE DE FAMILLE code pays de naissance (Cf. nomenclature 3.1.4.4. var. 1) bbb France métro, dans un Dom ou un Tom</p>



NIVEAU FAMILLE

DNCJ_75 DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU CONJOINT

Numéro de code du département (cog de 1975)
(Cf. nomenclature 3.1.1.)
99 personne née hors de France métropolitaine

PNCJ_75 PAYS DE NAISSANCE DU CONJOINT

Numéro de code du pays de naissance
(Cf. nomenclature 3.1.4.1.)
****** France métropolitaine

AICCJ_75 ANNÉE D'INSTALLATION EN FRANCE
DU CONJOINT

****** résidence antérieure (au 1/1/68) en France
métropolitaine
68 à 74
1968 à 1974
75 1975 (du 1er janvier au 19 février)
99 année non déclarée



NIVEAU FAMILLE

<p>DNMF_90 DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DE LA MÈRE DE FAMILLE 01 à 95, 9A à 9I code du département (Cf. nomenclature 3.1.1.)</p>	<p>DNMF_99 DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DE LA MÈRE DE FAMILLE (Cf. nomenclature 3.1.1.) 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, départs de métropole 9A à 9I Dom ou Tom bb sans objet (né à l'étranger)</p>
<p>PNMF_90 PAYS DE NAISSANCE DE LA MÈRE DE FAMILLE code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.3.)</p>	<p>PNMF_99 PAYS DE NAISSANCE DE LA MÈRE DE FAMILLE numéro de code du pays de naissance (Cf. nomenclature 3.1.4.4 variante 1) bbb France métro, dans un Dom ou un Tom</p>
<p>DRAPF_90 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PÈRE DE FAMILLE bb sans objet (hors famille ou résidence antérieure hors France) 01 à 95, 9A à 9I : code du département (Cf. nomenclature 3.1.1.)</p>	<p>CRAF_99 COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE bbb résid. antér. ds un pays étranger (DRAN=blanc) 001 à 909 n° de commune du Code off. Géo, arrondt pour Paris, Lyon et Marseille (DRAN=01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 9A à 9I)</p>
<p>CRAPF_90 COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PÈRE DE FAMILLE bbb sans objet (hors famille ou résidence antérieure hors France) 001 à 999 numéro de commune (cog en vigueur en 90) <i>note : pour Paris, Lyon et Marseille; on peut préciser les arrondissements municipaux :</i> - Paris 101 à 120 - Lyon 381 à 389 - Marseille 201 à 216</p>	<p>PRAF_99 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE LA PERSONNE DE REFERENCE code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.4 variante 1) bbb France</p>
<p>PRAPF_90 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PÈRE DE FAMILLE bbb sans objet (hors famille) numéro de code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.4)</p>	<p>DRAPF_99 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PERE DE FAMILLE 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 9A à 9I code du département (code RP99) (Cf. nomenclature 3.1.1.) bb sans objet (résidence antérieure à l'étranger)</p>
	<p>CRAPF_99 COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PERE DE FAMILLE code de la commune (code RP99 = cog 1999) bbb sans objet</p>
	<p>PRAPF_99 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU PÈRE DE FAMILLE code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.4 variante 1) bbb France</p>



NIVEAU FAMILLE

IRACJ_75 INDICATEUR DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU CONJOINT

- 0 personne en traitement en hôpital psychiatrique, mineur en résidence surveillée, population des habitations mobiles, marinier
- 1 résidence antérieure (i.e. au 1/1/68) dans le même logement
- 2 résidence antérieure dans un autre logement de la même commune
- 3 résidence antérieure dans une autre commune de France métropolitaine
- 4 résidence antérieure hors de France métropolitaine

Note :

- chaque arrondissement municipal de Paris, Lyon, Marseille est considéré comme une commune
- il s'agit de la résidence au 1/1/68; les enfants nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieur dans le département de naissance

DRACJ_75 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU CONJOINT

numéro de code du département (cog de 1975)
(Cf. nomenclature 3.1.1.)

- 99 résidence antérieure hors de France métropolitaine

Note : il s'agit de la résidence au 1/1/68; les enfants nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieur dans le département de naissance

CRACJ_75 COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DU CONJOINT

numéro de code de la commune (cog de 1975)

- *** résidence antérieure hors de France métropolitaine

Note :

- il s'agit de la résidence au 1/1/68; les enfants nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence antérieur dans le département de naissance
- chaque arrondissement municipal de Paris (codes 019 à 209, 900 si non précisé), Lyon (codes 381 à 389, 123 si non précisé) et Marseille (codes 201 à 216, 055 si non précisé) est considéré comme une commune



NIVEAU FAMILLE

DRAMF_90 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE
LA MÈRE DE FAMILLE
bb sans objet (hors famille ou résidence antérieure
hors France)
01 à 95, 9A à 9I : code du département
(Cf. nomenclature 3.1.1.)

CRAMF_90 COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
DE LA MÈRE DE FAMILLE
bbb sans objet (hors famille ou résidence
antérieure hors France)
001 à 999
numéro de commune (cog en vigueur en 90)
*note : pour Paris, Lyon et Marseille; on peut préciser
les arrondissements municipaux :*
- Paris 101 à 120
- Lyon 381 à 389
- Marseille 201 à 216

DRAMF_99 DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE
LA MÈRE DE FAMILLE
01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 9A à 9I
code du département (code RP99)
(Cf. nomenclature 3.1.1.)
bb sans objet

CRAMF_99 COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
DE LA MÈRE DE FAMILLE
code de la commune (code RP99 = cog 1999)
bbb sans objet



NIVEAU FAMILLE

PRACJ_75 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
DU CONJOINT

bb sans objet (pas de conjoint)
numéro de code du pays
(Cf. nomenclature 3.1.4.1.)

** France métropolitaine

*Note : il s'agit de la résidence au 1/1/68; les enfants
nés depuis le 1/1/68 ont comme résidence
antérieure fictive celle de la mère de famille, ou, s'il
n'y a pas de mère, celle du père de famille; pour un
enfant hors famille, on affecte un lieu de résidence
antérieur dans le pays de naissance*

NEF_75 NOMBRE D'ENFANTS DE LA FAMILLE

0 à 8 de 0 à 8 enfants

9 9 enfants ou plus

NEF_82 NOMBRE D'ENFANTS DE LA FAMILLE

b sans objet (famille fictive)

0 à 8 de 0 à 8 enfants

9 9 enfants ou plus

*Note : les enfants d'une famille sont des individus
célibataires et âgés de moins de 25 ans (âge
atteint au cours de l'année 1982), leur situation
juridique est indifférente*

AECF_75 NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS
DE LA FAMILLE

b sans objet

0 aucun enfant de 0 à 16 ans

1 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 7 à 16 ans

2 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 3 à 6 ans

3 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 0 à 2 ans

4 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
7 à 16 ans

5 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
3 à 6 ans

6 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
0 à 2 ans

7 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 7 à 16 ans

8 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 3 à 6 ans

9 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 0 à 2 ans

NAEF_82 NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS DE 0 À 16 ANS DE
LA FAMILLE

b sans objet (ménage fictif)

0 aucun enfant de 0 à 16 ans

1 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 7 à 16 ans

2 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 3 à 6 ans

3 un seul enfant de 0 à 16 ans ayant de 0 à 2 ans

4 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
7 à 16 ans

5 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
3 à 6 ans

6 deux enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune a de
0 à 2 ans

7 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 7 à 16 ans

8 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 3 à 6 ans

9 au moins 3 enfants de 0 à 16 ans dont le plus jeune
a de 0 à 2 ans



NIVEAU FAMILLE

PRAMF_90 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
DE LA MÈRE DE FAMILLE
numéro de code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.3.)
bbb sans objet (hors famille)

PRAMF_99 PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE
DE LA MÈRE DE FAMILLE
code du pays (Cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1)
bbb France

NEF_90 NOMBRE D'ENFANTS DE LA FAMILLE
0 à 8 de 0 à 8 enfants
9 9 enfants ou plus

NEF_99 NOMBRE D'ENFANTS DE LA FAMILLE
0 à 9 pour les « vraies » familles (niveau famille ayant
la variable NUMF=1 ou 2), 9 pour 9 ou plus
b pour tous les autres enregistrements de même niv.



NIVEAU MÉNAGE

NIM_75 NOMBRE D'INDIVIDUS DU MÉNAGE
b sans objet (hors ménage ordinaire)
1 à 8 de 1 à 8 personnes
9 9 personnes ou plus

SBM_75 STRUCTURE BIOLOGIQUE DU MÉNAGE
b sans objet (hors ménage ordinaire)
0 aucune famille
1 une seule famille principale
2 une seule famille secondaire dont le chef ou son conjoint est un enfant du chef de ménage
3 une seule famille secondaire (autre cas)
4 deux familles, une famille principale et une famille principale, dont le chef ou son conjoint est un enfant du chef de ménage
5 deux familles, une famille principale et une famille secondaire, dont le chef est un ascendant du chef de ménage ou de son conjoint
6 deux familles, une famille principale et une famille secondaire, autre cas
7 deux familles, toutes deux secondaires
8 trois familles

NIM_82 NOMBRE D'INDIVIDUS DU MÉNAGE
bb sans objet (ménage fictif)
01 à 25 de 1 à 25 individus

SFM_82 STRUCTURE FAMILIALE DU MÉNAGE
b sans objet (ménage fictif)
0 aucune famille
1 une famille et aucun isolé
2 une famille et un isolé enfant ou petit-enfant de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
3 une famille et un isolé ascendant de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
4 une famille et un isolé "autre parent" de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
5 une famille et un isolé non apparenté à la personne de référence de la famille ou de son conjoint
6 une famille et plusieurs isolés
7 deux familles, avec ou sans isolés, la personne de référence de la famille secondaire étant un enfant ou un petit-enfant de la personne de référence de la famille principale ou de son conjoint
8 deux familles, avec ou sans isolés, la personne de référence de la famille secondaire étant un ascendant de la personne de référence de la famille principale ou de son conjoint
9 deux familles, autres cas



NIVEAU MÉNAGE

NIM_90 NOMBRE DE PERSONNES DU MÉNAGE
bb sans objet
01 à 25 de 1 à 25 personnes

SFM_90 STRUCTURE FAMILIALE DU MÉNAGE
bb sans objet
11 homme vivant seul
12 femme vivant seule
21 famille principale monoparentale sans isolé, homme avec enfant(s)
22 famille principale monoparentale sans isolé, femme avec enfant(s)
30 famille principale couple sans isolé ni enfant
31 famille principale couple sans isolé + 1 enfant
32 famille principale couple sans isolé + 2 enfants
33 famille principale couple sans isolé + 3 enfants
34 famille princip. couple sans isolé + 4 enfts ou +
40 famille principale monoparentale avec isolé(s)
51 famille principale couple sans enfant, avec isolés tous ascendants ou descendants
52 famille princip couple avec isolés sans enfants, avec autres isolés
53 famille principale couple avec enfants, avec isolés ascendants ou descendants
54 famille principale couple avec enfants, avec autres isolés
61 2 fam. ou + avec ou sans isolés, 2 couples ou +
62 2 fam ou + avec ou sans isolés, autres cas
70 autre ménage sans famille

TM_90 TYPE DE MÉNAGE (nombre de personnes)
11 ménage d'une personne
21 ménage de 2 personnes : couple
22 ménage de 2 personnes : autre cas
31 ménage de 3 personnes : couple avec 1 enft
32 ménage de 3 personnes : autre cas
41 ménage de 4 personnes : couple avec 2 enfants
42 ménage de 4 personnes : autre cas
51 ménage de 5 personnes : couple avec 3 enfants
52 ménage de 5 personnes : autre cas
61 ménage de 6 pers. ou + : couple avec ses enfts
62 ménage de six personnes ou plus : autre cas

NFAM_99 NOMBRE DE FAMILLES DU MENAGE
0 aucune famille
1 une famille
2 deux familles

SFM_99 STRUCTURE FAMILIALE DU MÉNAGE
bb sans objet
11 homme vivant seul
12 femme vivant seule
21 famille principale monoparentale sans isolé, homme avec enfant(s)
22 famille principale monoparentale sans isolé, femme avec enfant(s)
30 famille principale couple sans isolé ni enfant
31 famille principale couple sans isolé + 1 enfant
32 famille principale couple sans isolé + 2 enfants
33 famille principale couple sans isolé + 3 enfants
34 famille princip. couple sans isolé + 4 enfts ou +
40 famille principale monoparentale avec isolé(s)
51 famille principale couple sans enfant, avec isolés tous ascendants ou descendants
52 famille princip couple avec isolés sans enfants, avec autres isolés
53 famille principale couple avec enfants, avec isolés ascendants ou descendants
54 famille principale couple avec enfants, avec autres isolés
61 2 fam. ou + avec ou sans isolés, 2 couples ou +
62 2 fam ou + avec ou sans isolés, autres cas
70 autre ménage sans famille

TM_99 TYPE DE MÉNAGE (nombre de personnes)
bb logement fictif ou logement vide
11 ménage d'une personne
21 ménage de 2 personnes : couple
22 ménage de 2 personnes : autre cas
31 ménage de 3 personnes : couple avec 1 enft
32 ménage de 3 personnes : autre cas
41 ménage de 4 personnes : couple avec 2 enfants
42 ménage de 4 personnes : autre cas
51 ménage de 5 personnes : couple avec 3 enfants
52 ménage de 5 personnes : autre cas
61 ménage de 6 pers. ou + : couple avec ses enfts
62 ménage de six personnes ou plus : autre cas

TYM_99 TYPE DE MENAGE DETAILLE
 (Cf. nomenclature 3.12.2.)

TYM90_99 TYPE DE MENAGE DETAILLE définition de 1990
 (Cf. nomenclature 3.12.1.)

SM_99 SEXE DE LA PERS. DE REFERENCE DU MENAGE
 (v modalités c. redressés **S_99** « niveau individu »)

SMC_99 SEXE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE
 (v. modalités c. redressés **S_99** « niveau individu »)



NIVEAU MÉNAGE



NIVEAU MÉNAGE

MM_99	ÉTAT MATRIMONIAL PERS. DE REF. MENAGE (v. modalités c. redressés M_99 « niveau individu »)
MMC_99	ÉTAT MATRIMONIAL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés M_99 « niveau individu »)
INAM_99	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (variante 2) 1 en métropole 2 dans un DOM ou dans un TOM 3 à l'étranger
INAMC_99	INDICATEUR DU LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE (variante 2) Idem ci-dessus
DNM_99	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés DN_99 « niveau individu »)
DNMC_99	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés DN_99 « niveau individu »)
PNM_99	PAYS DE NAISSANCE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE numéro de code du pays de naissance (Cf. nomenclature 3.1.4.4.) bbb France métro, dans un Dom ou un Tom
PNMC_99	PAYS DE NAISSANCE DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE Idem ci-dessus
INATM_99	INDICATEUR DE NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés INC_99 « niveau individu »)
INATC_99	INDICATEUR DE NATIONALITÉ DU CONJOINT DE LA PERS. DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés INC_99 « niveau individu »)
NM_99	NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (variante 1) nationalité des étrangers ou nationalité antérieure des Français par acquisition (Cf. nomenclature 3.2.3.)
NMC_99	NATIONALITÉ DU CONJOINT DE LA PERS. DE REFERENCE DU MENAGE (variante 1) Idem ci-dessus
DRAM_99	DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE LA PERS. DE REFERENCE DU MENAGE 01 à 19 , 2A , 2B , 21 à 95 , départs de métropole 9A à 9I Dom ou Tom bb sans objet (né à l'étranger) (Cf. nomenclature 3.1.1.)



NIVEAU MÉNAGE



NIVEAU MÉNAGE

DRAMC_99	DÉPARTEMENT DE RÉSID. ANTÉRIEURE DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE Idem ci-dessus
CRAM_99	COMMUNE DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE code de la commune (code RP99 = cog 1999) bbb sans objet
GRAMC_99	COMMUNE DE RÉSID. ANTÉRIEURE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE Idem ci-dessus
PRAM_99	PAYS DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE code du pays (code RP99) (Cf. nomenclature 3.1.4.4. variante 1) bbb France
PRAMC_99	PAYS DE RÉSID. ANTÉRIEURE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE Idem ci-dessus
CM2M_99	INDICATEUR DU LIEU DE RÉSID. ANTÉR. DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés CM2_99 « niveau individu »)
CM2MC_99	INDICATEUR DU LIEU DE RÉSID. ANTÉR. DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés CM2_99 « niveau individu »)
IMIM_99	INDICATEUR DE LA QUALITÉ D'IMMIGRÉ DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE 1 immigré 2 non immigré
IMIMC_99	INDICATEUR DE LA QUALITÉ D'IMMIGRÉ DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE Idem ci-dessus
ARIVM_99	ANNÉE D'ARRIVÉE EN MÉTROPOLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE bbb sans objet (pour une pers. née en France métr.) ou non déclarée (pers. née hors France métr.) 900 à 999 année d'arrivée
ARIVC_99	ANNÉE D'ARRIVÉE EN MÉTROPOLE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE Idem ci-dessus
ORDTM_99	ORIGINAIRE D'UN DOM-TOM PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ORDT_99 « niveau individu »)
ORDTC_99	ORIGINAIRE D'UN DOM-TOM CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ORDT_99 « niveau individu »)
DIPM_99	DIPLÔME DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés DIP_99 « niveau individu »)
DIPMC_99	DIPLÔME DU CONJOINT DE LA PERS. DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés DIP_99 « niveau individu »)



NIVEAU MÉNAGE



NIVEAU MÉNAGE

NETM_99	NIVEAU D'ÉTUDES DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés NET_99 « niveau individu »)
NETMC_99	NIVEAU D'ÉTUDES DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés NET_99 « niveau individu »)
ILTM_99	INDICATEUR DE LIEU DE TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ILT_99 « niveau individu »)
ILTMC_99	INDICATEUR DE LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ILT_99 « niveau individu »)
DLTM_99	DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE bb sans objet 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95 départ de métropole 9E Saint-Pierre-et-Miquelon XX pays étranger, DOM ou TOM
DLTMC_99	DÉPARTEMENT DU LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE Idem ci-dessus
CLTM_99	COMMUNE DE LIEU DE TRAVAIL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE bbb sans objet (DLT=blanc) 001 à 909 num. de commune du COG, arrondist. pour Paris, Lyon, Marseille (DLT=01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95) num. de commune du COG (DLT=9E) 000 pays étranger, DOM ou TOM (DLT=XX)
CLTMC_99	COMMUNE DE LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE Idem ci-dessus
TAM_99	TYPE D'ACTIVITÉ DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés TA_99 « niveau individu »)
TAMC_99	TYPE D'ACTIVITÉ DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés TA_99 « niveau individu »)
ANREM_99	ANCIENNETÉ DE LA RECHERCHE D'EMPLOI DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ANRE_99 « niveau individu »)
ANREC_99	ANCIENNETÉ DE LA RECHERCHE D'EMPLOI DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés ANRE_99 « niveau individu »)
STM_99	STATUT DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés ST_99 « niveau individu »)
STMC_99	STATUT DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés ST_99 « niveau individu »)



NIVEAU MÉNAGE



NIVEAU MÉNAGE

EMPM_99	CONDITION D'EMPLOI DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés EMP_99 « niveau individu »)
EMPMC_99	CONDITION D'EMPLOI DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés EMP_99 « niveau individu »)
CSFM_99	CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE (en 42 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)
CSMC_99	CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE (en 42 postes) (Cf. nomenclature 3.8.3.) (Cf. nomenclature 3.8.5. : nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968)
PM_99	PROFESSION DÉTAILLÉE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE nomenclature à 4 chiffres (Cf. nomenclature 3.9.2.1.)
PMC_99	PROFESSION DÉTAILLÉE DU CONJOINT DE LA PERS. DE REF. DU MENAGE nomenclature à 4 chiffres (Cf. nomenclature 3.9.2.1.)
POSPM_99	POSITION PROFESSIONNELLE DECLAREE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés POSP_99 « niveau individu »)
POSPC_99	POSITION PROFESSIONNELLE DECLAREE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REF. DU MENAGE (v. modalités c. redressés POSP_99 « niveau individu »)
TTRAM_99	TEMPS PARTIEL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés TTRA_99 « niveau individu »)
TTRAC_99	TEMPS PARTIEL DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (v. modalités c. redressés TTRA_99 « niveau individu »)
NAFM_99	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (NAF adaptée au RP) (Cf. nomenclature 3.10.5.)
NAFMC_99	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE (NAF adaptée au RP) (Cf. nomenclature 3.10.5.)



NIVEAU LOGEMENT

CL_75	<p>CATÉGORIE DE LOGEMENT b sans objet (hors ménage ordinaire) 0 numéro spécial affecté aux occupants des habitations mobiles, à la population comptée à part non réintégré, à la population des ménages collectifs, aux personnes non réassociées à leur logement 1 logement ordinaire 2 pièce(s) indépendante(s) louée(s), sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers 3 chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc 4 construction provisoire à usage d'habitation</p> <p>5 habitation de fortune</p> <p>6 logement vacant 7 résidence secondaire ou logement loué pour des séjours touristiques</p>	CL_82	<p>CATÉGORIE DE LOGEMENT</p> <p>0 sans objet (logement fictif correspondant à la population hors ménage ordinaire)</p> <p>1 logement ordinaire 2 logement-foyer pour personnes âgées</p> <p>3 pièce(s) indépendante(s) louée(s), sous-louée(s) ou prêtée (s) à des particuliers 4 chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc 5 habitation de fortune ou construction provisoire à usage d'habitation 6 logement vacant 7 résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour des séjours touristiques</p>
HC_75	<p>NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION DU LOGEMENT bb sans objet (hors ménage ordinaire) 01 à 19 1 pièce à 19 pièces 20 20 pièces ou plus <i>note : une cuisine de plus de 12 m2 compte pour une pièce</i></p>	HC_82	<p>NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION DU LOGEMENT bb sans objet (logement fictif) 01 à 19 1 pièce à 19 pièces 20 20 pièces ou plus <i>note : une cuisine de plus de 12 m2 compte pour une pièce</i></p>
SO_75	<p>STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT b sans objet (hors ménage ordinaire) 0 logement non occupé 1 propriétaire de la maison, de l'immeuble, ou du logement dans un immeuble en copropriété 2 logé par l'employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de la fonction ou du contrat de travail 3 logé à titre gracieux 4 locataire ou sous-locataire d'un local loué vide 5 locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel ou d'un garni</p>	SO_82	<p>STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT b sans objet * logement vacant ou résidence secondaire 1 propriétaire</p> <p>2 logé par l'employeur</p> <p>3 logé à titre gracieux 4 locataire ou sous-locataire d'un local loué vide 5 locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel ou d'un garni</p>
CFL_75	<p>CONFORT DU LOGEMENT b sans objet (hors ménage ordinaire) 0 pas d'eau courante dans le logement <i>avec eau, sans baignoire ni douche :</i> 1 avec WC extérieurs au logement 2 avec WC à l'intérieur du logement <i>avec eau et baignoire ou douche :</i> 3 avec WC extérieurs au logement 4 avec WC à l'intérieur du logement, sans chauffage central 5 avec WC à l'intérieur du logement, avec chauffage central</p>	CFL_82	<p>CONFORT DU LOGEMENT b sans objet (logement fictif) 0 pas d'eau courante dans le logement <i>avec eau, sans baignoire ni douche :</i> 1 avec WC extérieurs au logement 2 avec WC à l'intérieur du logement <i>avec eau et baignoire ou douche :</i> 3 avec WC extérieurs au logement 4 avec WC à l'intérieur du logement, sans chauffage central 5 avec WC à l'intérieur du logement, avec chauffage central</p>



NIVEAU LOGEMENT

		CL_99	CATÉGORIE DE LOGEMENT b hors logement ordinaire
			 1 résidence principale 2 logement occasionnel 3 résidence secondaire 4 logement vacant
HC_90	NOMBRE DE PIÈCES DU LOGEMENT	HC_99	NOMBRE DE PIÈCES DU LOGEMENT
	1 1 pièce 2 2 pièces ... 8 8 pièces 9 9 pièces ou plus		b hors logement ordinaire 01 à 20 nombre de pièces d'habitation
SO_90	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	SO_99	STATUT D'OCCUPATION DETAILLE
	1 propriétaire du logement 2 logé gratuitement, par exemple par des parents, des amis, ou l'employeur (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit) 3 locataire ou sous-loc. d'un logement loué vide 4 locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel		bb hors logement ordinaire 00 logement ordinaire inoccupé 10 propriétaire 21 locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM 22 locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM 23 locataire ou sous-locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel 30 logé gratuitement
CFL_90	CONFORT DU LOGEMENT	CFL_99	CONFORT DU LOGEMENT
	1 ni baignoire ni douche, sans WC à l'intérieur 2 ni baignoire ni douche, avec WC à l'intérieur 3 baignoire ou douche, sans WC à l'intérieur 4 baignoire ou douche, WC à l'intérieur, sans chauffage central 5 baignoire ou douche, WC à l'intérieur, avec chauffage central		b hors logement ordinaire 1 ni baignoire ni douche, sans WC à l'intérieur 2 ni baignoire ni douche, avec WC à l'intérieur 3 baignoire ou douche, sans WC à l'intérieur 4 baignoire ou douche, WC à l'intérieur, sans chauffage central 5 baignoire ou douche, WC à l'intérieur, avec chauffage central



NIVEAU LOGEMENT



NIVEAU LOGEMENT

<p>TYPL_90</p>	<p>TYPE DE LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 maison individuelle 2 logement dans un immeuble collectif 3 logement-foyer pour personne(s) âgée(s) 4 ferme 5 chambre d'hôtel 6 construction provisoire, habitation de fortune 7 pièce indépendante (ayant sa propre entrée) 8 logt dans immeubl à usage autre que d'habitation 	<p>TYPL_99</p>	<p>TYPE DE LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> b hors logement ordinaire 1 maison individuelle, ferme 2 logement dans un immeuble collectif 3 logement-foyer pour personnes âgées 4 chambre d'hôtel 5 construction provisoire, habitation de fortune 6 pièce indépendante, louée, sous-louée ,prêtée 7 logement dans immeuble à usage autre que d'habitation
<p>NLYC_90</p>	<p>NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE ET TYPE DE LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 immeuble d'un seul logement : ferme 12 immeuble d'un seul logt : maison individuelle 13 immeuble d'un seul logement : autre 21 immeuble de 2 logts : logement d'habitation 22 immeuble de 2 logements : autre 30 immeuble de 3 à 4 logements 40 immeuble de 5 à 9 logements 50 immeuble de 10 à 19 logements 60 immeuble de 20 logements ou plus 	<p>LTYP_99</p>	<p>TYPE D'ENREGISTREMENT LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> L1 logement ordinaire dans 1 imm. d'1 logement L2 logement ordinaire dans 1 immeuble collectif L3 logt fictif (habitation mobile) L4 logt fictif (un par sans abri) L5 logt fictif (bateau de marinier) L6 logt fictif (une collectivité) L7 logt fictif (un établissement) L8 logt fictif (établissement pénitentiaire) L9 logt fictif (ensemble des réintégréables non réintégréés du district)
		<p>CATC_99</p>	<p>CATEGORIE DE COMMUNAUTE</p> <ul style="list-style-type: none"> bb logement ordinaire 11 collectivité : foyer de travailleurs 12 collectivité : cité universitaire ou foyer d'étudiants 13 collectivité : maison de retraite ou hospice 14 collectivité : établ de soins de longue durée 15 collectivité : communauté religieuse 16 collectivité : cent. d'héberg, accueil courte période 17 collectivité : « » » » longue période 18 collectivité : autre collectivité 21 habitation mobile 22 sans abri 23 bateau 31 établissement d'enseingt avec internat 32 établissement d'enseingt militaire 33 établt militaire autre que d'enseingt 34 établissement pénitentiaire 40 individus réintégréables non réintégréés
		<p>AEMM_99</p>	<p>ANNEE D'EMMENAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> bb hors logement ordinaire XX logement ordinaire inoccupé 00 à 99 année d'emménagement (1900 à 1999)



NIVEAU IMMEUBLE

NL1_75 NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE EN 2 POSTES
b sans objet (hors ménage ordinaire)
1 1 logement
2 2 logements ou plus

AAD_75 ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
bb sans objet (hors ménage ordinaire)
00 immeuble achevé avant 1962
62 à 75
immeuble achevé en 1962, ..., 1975
76 immeuble en cours de construction partiellement habité

NL_82 NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE
bb sans objet (immeuble fictif correspondant à la population hors ménage ordinaire)
01 à 99 1 à 99 logements

AAD_82 ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
bb sans objet (immeuble fictif)
00 immeuble achevé avant 1961
61 à 82
immeuble achevé en 1961, ..., 1982
83 immeuble en cours de construction partiellement habité



NIVEAU IMMEUBLE

NL_90 NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE

bb sans objet

01 à 99 nombre de logements de l'immeuble

AAD_90 ÉPOQUE D'ACHÈVEMENT DE L'IMMEUBLE

- 1** avant 1915
- 2** de 1915 à 1948
- 3** de 1949 à 1967
- 4** de 1968 à 1974
- 5** de 1975 à 1981
- 6** 1982 ou après
- 7** immeuble en cours de construction partielle-ment habité

NL_99 NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE

bb immeuble fictif

01 à 98 nombre de logements de l'immeuble
99 99 logements ou plus

ACHI_99 PERIODE D'ACHÈVEMENT DE L'IMMEUBLE

- b** immeuble fictif
- 1** avant 1915
- 2** de 1915 à 1948
- 3** de 1949 à 1967
- 4** de 1968 à 1974
- 5** de 1975 à 1981
- 6** 1982 à 1989
- 7** en 1990 ou après
- 8** immeuble en cours de construction partielle-ment habité

MTYP_99 TYPE D'ENREGISTREMENT DE L'IMMEUBLE

- M1** immeuble d'un seul logement ordinaire
- M2** immeuble comportant plusieurs logts ordinaires
- M3** niveau immeuble fictif (habitation mobile, sans abri, marinières, collectivités, établissements, pénitentiaires et réintégréables non réintégréés)



NIVEAU GÉOGRAPHIQUE

R_75	RÉGION DE RECENSEMENT numéro de code de la région (cog de 1975) (Cf. nomenclature 3.1.3.1.)	R_82	RÉGION DE RECENSEMENT numéro de code de la région (cog de 1982) (Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
D_75	DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT numéro de code du département (cog de 1975) (Cf. nomenclature 3.1.1.)	D_82	DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT numéro de code du département (cog de 1982) (Cf. nomenclature 3.1.1.)
C_75	COMMUNE DE RECENSEMENT numéro de code de la commune (cog de 1975) <i>note : pour Lyon et Marseille, on utilise les codes suivants qui tiennent compte de l'arrondissement municipal :</i> <i>- Lyon (9 arrondissements) 381, 382, ...389 (123 si non déclaré)</i> <i>-Marseille (16 arrondissements) 201, 202, ...216 (055 si non déclaré)</i> <i>-pour Paris, on utilise le code suivant qui tient compte de l'arrondissement et du quartier :</i> <i>.1er arrondissement 011, 012, 013, 014 (019 si quartier non déclaré)</i> <i>.2ème arrondissement 021, 022, 023, 024 (029 si quartier non déclaré)</i> <i>...</i> <i>.20ème arrondissement 201, 202, 203, 204 (209 si quartier non déclaré)</i> <i>.on notera 056 si l'arrondissement est mal déclaré</i>	C_82	COMMUNE DE RECENSEMENT numéro de code de la commune (cog de 1982) <i>note : Lyon est considéré comme une seule commune (code 123), de même que Marseille (code 055), alors que chaque arrondissement municipal de Paris constitue une commune (codes 101 à 120)</i>



NIVEAU GÉOGRAPHIQUE

R_90 RÉGION DE RECENSEMENT
numéro de code de la région (Cf. nomenclature 3.1.3.1.), avec :
01 Guadeloupe
02 Martinique
03 Guyane
04 Réunion

D_90 DÉPARTEMENT DE RECENSEMENT
numéro de code du région (Cf. nomenclature 3.1.1.), avec :
97 DOM
98 TOM

C_90 COMMUNE DE RECENSEMENT
numéro de code de la commune (cog de 1990)

TU_90 CATÉGORIE DE COMMUNE EN 1990
00* commune rurale hors ZPIU
01* commune rurale en ZPIU
111 unité urbaine de moins de 5 000 hab.
112 unité urbaine de 5 000 à 9 999 hab.
113 unité urbaine de 10 000 à 19 999 hab.
121 unité urbaine de 20 000 à 49 999 hab.
122 unité urbaine de 50 000 à 99 999 hab.
131 unité urbaine de 100 000 à 199 999 hab.
132 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 hab.
141 unité urbaine de Paris sauf Paris
142 Paris
Note : le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1990

ZE_90 ZONE D'EMPLOI
numéro à 4 caractères, composé de :
2 caractères région (11 à 91)
(Cf. nomenclature 3.1.3.1.)
2 caractères identifiant de la zone d'emploi au sein de la région

R_99 RÉGION DE RECENSEMENT
numéro de code de la région (code officiel géo) (Cf. nomenclature 3.1.3.2.)
bb non réponse

TU_99 TAILLE DE L'UNITE URBAINE EN 1999
0 commune rurale
1 unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2 unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants
3 unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants
4 unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
5 unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
6 unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
7 unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants
8 unité urbaine de Paris
Note : les unités urbaines sont identifiées, au RP99, par UU99, la concaténation des codes DU99, TU99 et U99. Cette variable correspond au 3^{ème} caractère de la variable UU99.



CODES GÉOGRAPHIQUES RÉSULTANT DES APPARIEMENTS AVEC LA BDCOM

TU75	TRANCHE D'UNITÉ URBAINE	TU82	TRANCHE D'UNITÉ URBAINE
	0 commune rurale		0 commune rurale
	1 unité urbaine de moins de 5 000 hab.		1 unité urbaine de moins de 5 000 hab.
	2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.		2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.
	3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.		3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.
	4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.		4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.
	5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.		5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.
	6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 hab.		6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 hab.
	7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 hab.		7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 hab.
	8 agglomération de Paris		8 agglomération de Paris

Au RP 68, les modalités de la variable TU68 étaient les suivantes :

TU68	TRANCHE D'UNITÉ URBAINE
	0 commune rurale
	1 unité urbaine de moins de 5 000 hab.
	2 unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 hab.
	3 unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 hab.
	4 unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 hab.
	5 unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 hab.
	6 unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 hab.
	7 unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 hab.
	8 unité urbaine de plus de 2 000 000 hab.



CODES GÉOGRAPHIQUES RÉSULTANT DES APPARIEMENTS AVEC LA BDCOM





ANNEXE 1 :Communes non dépouillées exhaustivement au RP 1975



Pour la variable SOND_75

Dépt.	Communes de 5 000 à 10 000 habitants	Communes de plus de 10 000 habitants
06	Mandelieu-la-Napoule, Mougins, La Trinité, Ville franche, Villeneuve-Loubet	Antibes, Beausoleil, Le Cannet, Grasse, Menton, Nice, Roquebrune-Cap-Martin, St-Laurent-du-Var, Vallauris, Vence
13	Chassis, Châteauneuf-les-Martigues, Pélissanne, Plan-de-Cuques, Roquevaire, St-Chamas, St-Martin-de-Crau, St-Rémy-de-Provence, St-Victoret	Allauche, Arles, Aubagne, Berre-l'Etang, La Ciotat, Gardanne, Marignane, Les Pennes-Mirabeau, Porc-de-Bouc, Port-St-Louis-du-Rhône, Salon-de-Provence, Septèmes-les-Vallons, Tarascon, Vitrolles
31		Toulouse
44		Nantes, Rezé
69		Lyon (2e, 5e, 6e, 8e, 9e et une partie du 3e arrondissement)
75		Paris (5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 16e, 17e arrondissement)
78		La Celle-St-Cloud, Chatou, Le Chesnay, Houilles, Poissy, St-Germain-en-Laye, Sartrouville
83	Brignoles, Carqueiranne, La Crau, Cuers, Le Luc, Le Pradet, Roquebrune-sur-Argens, Ste-Maxime, St-Tropez	Draguignan, Fréjus, La Garde, St-Raphaël, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Valette-du-Var
91		Massy, Savigny-sur-Orge
92		Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Clamart, Clichy, Colombes, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Meudon, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Le Plessis-Robinson, Rueil-Malmaison, Villeneuve-la-Garenne
93		Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Le-Blanc-Mesnil, Bondy, La Courneuve, Drancy, Epinay-sur-Seine, Gagny, Livry-Gargan, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, St-Ouen, Sevran, Stains
94		Alfortville, Cachan, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Orly, Le Perreux-sur-Marne, St-Maur-des-Fossés, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-St-Georges, Vincennes, Vitry-sur-Seine
95		Bezons, Eaubonne, Ermont, Garges-lès-Gonnesses, Montmorency, St-Gratien, Sarcelles, Villiers-le-Bel



**ANNEXE 2 : Tableaux synoptiques des variables des recensements de
population de 1968 à 1999**



Variables brutes des RP 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999

Niveau individu

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
NUMBI68	NUMBI75	NUMBI82	NUMBI90	NUMBI99	Numéro de BI
NBI2O68					Nombre de BI de type 2 ordinaires
NBI2B68					Nombre de BI de type 2 bis, volet B
NBI2AB68					Nombre de BI de type 2 bis, volet B non détaché
NBITER68					Nombre de BI de type 2 ter
NBIM68					Nombre de BI de type 2 M
NBI2A68					Nombre de BI de type 2 bis, volet A
NBIFS68			TYPBI90	TYPBI99	Nombre de fiches spéciales du RP68
					Type de BI 90 (2, 22, 26 ou 5). Type de BI 99 (2, 5, 22, 25)

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	EB75	ECH82			Échantillon auquel appartient le BI du RP75 Échantillon auquel appartient le dossier
CP68	CP75	CP82	*	*	Catégorie de population
L68	L75	*	*	*	Lien avec le chef de ménage
S68	S75	*	S90	S99	Sexe
M68	M75	M82	M90	M99	État matrimonial
AN68	AN75	AN82	AN90	AN99	Année de naissance
	MN75	MN82	MN90	MN99	Mois de naissance
	JN75	JN82	JN90	JN99	Jour de naissance
ILN68	ILN75	ILN82	ILN90	ILN99	Indicateur de lieu de naissance
DN68	DN75	DN82	DN90	DN99	Département (ou pays) de naissance
			PN90	PN99	Pays de naissance détaillé déclaré
IN68	IN75	IN82	IN90	IN99	Indicateur de nationalité
N68	N75	N82	*	N99	Nationalité
	IRA75	IRA82	IRA90	IRA99	Indicateur de résidence antérieure
	*	*	CM290	*	Catégorie de migrant déclaré
DRA68	DRA75	DRA82	*	DRA99	Département de résidence antérieure
CRA68	CRA75	CRA82	*	CRA99	Commune de résidence antérieure
PRA68	PRA75	PRA82	*	PRA99	Pays de résidence antérieure
EFR68					Année d'entrée en France
AI68	AI75				Année d'installation en France
				ARIV99	Année d'arrivée sur le territoire métropolitain
				ETUD99	Inscription pour études
				ILETU99	Indicateur de lieu d'études
				DETU99	Département du lieu d'études
				CETU99	Commune du lieu d'études
				NET99	Niveau d'études
DEG68	DEG75	DEG82			Diplôme d'enseignement général
				DIP99	Diplôme
FPT68	DET75	DET82			Diplôme d'enseignement technique (et de formation prof.)
					Diplôme de formation professionnelle ou technique
AFE68	AFE75	DES82			Diplôme d'enseignement supérieur
		AFE82			Âge de fin d'études
CS68	CS75	CS82	*		Catégorie socioprofessionnelle
TA68	TA75	TA82	*	*	Type d'activité
AE68					Activité économique (nae 59)
	AE75	AE82	*		Activité économique (nap 73)
				SITRA99	Situation face au marché du travail
				NAF99	Activité économique de l'établissement niveau 600
	RT75	RT82	RT90	RT99	Recherche de travail
ST68	ST75	ST82	ST90	ST99	Statut



Tableaux synoptiques des variables brutes des RP 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999

DLT68 CLT68	DLT75 CLT75	DLT82 CLT82	♣ ♣	AIDF99 ILT99 DLT99 CLT99	Aider un membre de la famille dans son travail indicateur du lieu de travail Département du lieu de travail Commune du lieu de travail
	APRO6875 CHET6875 P75	APRO7582 CHET7582	APRO8290 CHET8290 P90 IEMP90 INAC90 NBS90 CPF90 PA90 PUB90 SITP90 TRAP90 TTRAV90	P99 INAC99 NBS99 CPF99 CSA99 PUB99 FONC99 EMP99 DEJAT99 TTRA99	Changement de profession (68-75, 75-82, 82-90) Changement d'établissement (68-75, 75-82, 82-90) Profession détaillée déclarée Indicateur emploi supposé Type d'inactivité déclaré Nombre de salariés déclarés Position professionnelle déclarée Profession antérieure déclarée Catégorie socioprofessionnelle antérieure Nature de l'établissement Fonction principale de l'emploi Condition d'emploi Situation particulière déclarée Travail passé A déjà travaillé Temps de travail déclaré Temps partiel

♣ voir équivalent code redressé

Niveau famille

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
			INDM90		Présence de la mère présumée (biologique ou non) de l'individu
			ANM90	ANM99	Année de naissance déclarée de la mère de l'individu
			ILNM90		Indicateur du lieu de naissance de la mère de l'individu
				JNMF99	Jour de naissance de la mère présumée
				MNMF99	Mois de naissance de la mère présumée
			DNM90	DNMF99	Département de naissance déclaré de la mère de l'individu
			PNM90	PNMF99	Pays de naissance déclaré de la mère biologique ou non
				ANPF99	Année de naissance du père de l'individu
				JNPF99	Jour de naissance du père de l'individu
				MNPF99	Mois de naissance du père de l'individu
				DNPF99	Département de naissance du père de l'individu
				PNPF99	Pays de naissance du père de l'individu
				ANCJ99	Année de naissance du conjoint de l'individu
				JNCJ99	Jour de naissance du conjoint de l'individu
				MNCJ99	Mois de naissance du conjoint de l'individu
				DNCJ99	Département de naissance du conjoint de l'individu
				PNCJ99	Pays de naissance du conjoint de l'individu
				MCJ99	État matrimonial du conjoint
			NENF90		Nombre d'enfants présumés de l'individu
			SiiE90	SiiE99	Sexe de l'enfant ii (biologique ou non) de l'individu
			ANiiE90	ANiiE99	Année de naissance de l'enfant ii
			MNiiE90	MNiiE99	Mois de naissance de l'enfant ii
			JNiiE90	JNiiE99	Jour de naissance de l'enfant ii
			ILNiiE90		Indicateur du lieu de naissance de l'enfant ii
			DNiiE90	DNiiE99	Département de naissance de l'enfant ii
				PniiE99	Pays de naissance de l'enfant ii

ii = 01 à 15



Niveau logement

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
			TYPL90 HC90 SO90 AAD90	TYPL99 HC99 SO99 ACHL99 AEMM99 CATC99 CATE99 CL99	Type de logement déclaré Nombre de pièces du logement déclaré Statut d'occupation du logement déclaré Époque d'achèvement déclarée du logement Période d'achèvement du logement Année d'emménagement Catégorie de collectivité Catégorie d'établissement Catégorie de logement

Niveau immeuble

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
				ACHI99	Période d'achèvement de l'immeuble

Niveau géographique

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
R68 D68 C68	R75 D75 C75	R82 D82 C82	♣ ♣ ♣ D90R C90R TZAU90 TCD90 TUR90 TYPO33 ZUS90	♣ D99 C99 CATAEU99 CATUU99 TAU99 TCD99 TUR99 TYP27 ZUS99	Région de recensement Département de recensement Commune de recensement Département du recensement (cog actualisé) Commune de recensement (cog actualisé) Catégorie détaillée de la commune (zonage aire urbaine en 1990) Catégorie de la commune découpée en aires et espaces urbains Catégorie de la commune découpée en unités urbaines en 1999 Tranche de taille d'aire urbaine 1999 Taille de commune détaillée Catégorie détaillée urbaine/rurale Typologie socio-économique RP (TABARD) Zone urbaine sensible

♣ voir équivalent code redressé



Variables redressées des RP 1975, 1982, 1990 et 1999

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	NRP75 SOND_75	NRP82			Appariement avec le fichier exhaustif du RP75 Appariement avec le fichier 1/4 du RP82 Inverse du taux de sondage

Niveau individu

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	S_75 AN_75	S_82 AN_82	S_90 AN_90 MN_90 JN_90 AD_90 AQ_90	S_99 AN_99 MN_99 JN_99	Sexe Année de naissance (sur 4 caractères au RP99) Mois de naissance Jour de naissance Âge détaillé Âge quinquennal
	LCM_75 LCF_75	LPRM_82 LF_82	M_90 CPC_90 CPD_90 LPRM_90 LF_90 L2_90 MOVIE_90 MOCO_90 ILN_90 DN_90	M_99 CPC_99 CPD_99 LPRM_99 LF_99 APAF_99 MOVIE_99 MOCO_99 INA_99 DN_99	État matrimonial au RP Catégorie de population condensée Catégorie de population Lien avec le chef de ménage Lien avec la personne de référence du ménage Lien avec le chef de famille Lien familial Appartenance famille et lien intérieur Mode de vie Mode de cohabitation Indicateur de lieu de naissance Département de naissance
	RN_75 PN_75	RN_82 PN_82	RN_90 PN_90 INC_90 N_90	RN_99 PN_99 INC_99 N_99	Région de naissance Pays de naissance Indicateur de nationalité condensé Nationalité Nationalité en 7 postes Indicateur de nationalité et nationalité
	NC_75		NC_90		
	PRAC_75	PRA_82	DRA_90 CRA_90 PRA_90 IRA_90 RRA_90 ZERA_90 CCRA_90	DRA_99 CRA_99 PRA_99 RRA_99 CCRA_99	Département de résidence antérieure Commune de résidence antérieure Pays de résidence antérieure condensé Pays de résidence antérieure Indicateur de résidence antérieure Région de résidence antérieure Zone d'emploi de résidence antérieure Catégorie de commune de résidence antérieure Tranche d'unité urbaine de résidence antérieure
	TURA_75 CM1_75 CM2_75	TURA_82 CM1_82 CM2_82	CM2_90	CM2_99 IMI_99 ARIV_99 ORDT_99	Catégorie de migrant (urbain-rural) Catégorie de migrant (urbain-rural-zpiu) Catégorie de migrant (département-région) Indicateur du lieu de résidence antérieure Année d'arrivée en métropole Originaire d'un DOM
	DIP_75	DIP_82	DIP_90	DIP_99 NET_99 ETUD_99 ILETU_99 TUETU_99 DETU_99 CETU_99	Diplôme Niveau d'études Inscription dans un établissement d'enseignement Indicateur du lieu d'études Taille de l'unité urbaine du lieu d'études Département du lieu d'études Commune du lieu d'études
	DLT_75	DLT_82	ILT_90 DLT_90	ILT_99 PFLT_99 DLT_99	Indicateur lieu de travail Pays frontalier du lieu de travail Département du lieu de travail Département (ou zone frontalière) du lieu de travail Département du lieu de travail (issu du quart)



Tableaux synoptiques des variables redressées des RP 1975, 1982, 1990 et 1999

CLT_75	CLT_82	CLT_90	CLT_99	Commune ou pays du lieu de travail
		ZELT_90	TULT_99	Commune du lieu de travail
		TA_90	TA_99	Commune du lieu de travail (issu du quart)
		TAL_90	ANRE_99	Zone d'emploi du lieu de travail
		ANRE_90	ST_99	Taille de l'unité urbaine du lieu de travail
		ST_90	STATD_99	Type d'activité
		EMP_90	EMP_99	Type d'activité exhaustif léger
		CS_90	CS_99	Ancienneté recherche emploi chômeur
		CS24_90	CS24_99	Statut
		P_90	P_99	Statut détaillé des actifs
		CPF_90	POSP_99	Condition emploi (situation particulière)
		NBS_90	NBS_99	Catégorie socioprofessionnelle (2 premiers chiffres de PCS)
		TTRAV_90	TTRA_99	CS en 24 postes
		AE5_90	NAF36_99	Profession détaillée
		AE40_90	NAF_99	Position professionnelle déclarée
		AE600_90	NAFSS_99	Nombre de salariés
			CJUR_99	Temps de travail
				Temps partiel
				Activité économique niveau 5
				Activité économique niveau 40
				Activité économique de l'établissement niveau 36
				Activité économique niveau 600
				Activité selon les sous-sections de la NAF
				Catégorie juridique de l'établissement

Niveau famille

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	SF_75	TYF_82	TYF_90	NUMF_99	Numéro de famille
	PCF_75			TYF_99	Type de famille
	SCJ_75			TYF90_99	Type de famille détaillée (définition 90)
	LCMCJ_75			SF_99	Sexe du chef de famille
	LCFCJ_75				Présence d'un conjoint du chef de famille
					Sexe du conjoint
				L1_99	Lien du conjoint avec le chef de ménage
				L2_99	Lien du conjoint avec le chef de famille
				LPRF_99	Lien avec la première personne de la liste A
					Lien familial
					Lien à la personne de référence de la famille
	ADF_75	ADPF_82	ADPF_90		Âge détaillé du chef de famille
	ANCJ_75				Âge détaillé du père de famille
	MNCJ_75				Année de naissance du conjoint
	JNCJ_75				Mois de naissance du conjoint
		ADMF_82	ADMF_90		Jour de naissance du conjoint
					Âge détaillé de la mère de famille
	MF_75	MPF_82	MPF_90		État matrimonial du chef de famille
	MCJ_75	MMF_82	MMF_90	MCONJ_99	État matrimonial du père de famille
					État matrimonial du conjoint
					État matrimonial de la mère de famille
					État matrimonial des conjoints
	NF_75	NPF_82	NPF_90	NPF_99	Nationalité détaillée du chef de famille
	NCJ_75	NMF_82	NMF_90	NMF_99	Nationalité du père de famille
					Nationalité détaillée du conjoint
					Nationalité de la mère de famille
	CSDF_75	CSPF_82	CSPF_90	CSF_99	Catégorie socioprofessionnelle détaillée du chef de famille
				CSPF_99	CS (42 postes) de la personne de référence de la famille
	CSDCJ_75	CSMF_82	CSMF_90	CSMF_99	CS du père de famille
					CS détaillée du conjoint
					CS de la mère de famille



Tableaux synoptiques des variables redressées des RP 1975, 1982, 1990 et 1999

TACJ_75	TAPF_82	TAPF_90	TAF_99 TAPF_99	Type d'activité de la pers. de réf. de la famille Type d'activité du père de famille
	TAMF_82	TAMF_90	TAMF_99	Type d'activité condensé du conjoint Type d'activité de la mère de famille
STDF_75	STDPF_82		STF_99	Statut détaillé du chef de famille
			STPF_99	Statut détaillé du père de famille Statut de la pers. de référence de la famille
STDCJ_75	STDMF_82		STMF_99	Statut du père de famille Statut détaillé du conjoint Statut détaillé de la mère de famille Statut de la mère de famille
			EMPPF_90 EMPMF_90	EMPPF_99 EMPMF_99
DDIPF_75			AEPF_90 AEMF_90	Activité économique niveau 100 du père de famille Activité économique niveau 100 de la mère de famille
			NAFPF_99 NAFMF_99	Activité du père de famille (NAF adaptée au RP) Activité de la mère de famille (NAF adaptée au RP)
EGSCJ_75 FPTCJ_75			NETF_99	Niveau d'études de la personne de référence
			DIPF_99	Diplôme du chef de famille Diplôme de la personne de référence
DNCJ_75			DIPPF_99 DIPMF_99	Diplôme d'enseignement général du conjoint Diplôme de formation professionnel et technique du conjoint Diplôme du père de famille Diplôme de la mère de famille
			DNPF_90 PNPF_90	DNPF_99 PNPF_99
PNCJ_75			DNMF_99	Département de naissance du conjoint Département de naissance de la mère de famille
			PNMF_99	Pays de naissance du conjoint Pays de naissance de la mère de famille
AICCJ_75			CRAF_99	Année d'installation en France du conjoint Commune de résidence antérieure de la personne de référence de la famille
IRACJ_75 DRACJ_75 CRACJ_75 PRACJ_75			PRAF_99	Pays de résidence de la personne de référence de la famille
			DRAPF_90 CRAPF_90 PRAPF_90	DRAPF_99 CRAPF_99 PRAPF_99
NEF_75 AECF_75	NEF_82 NAEF_82	NEF_90	DRAMF_99 CRAMF_99 PRAMF_99	Indicateur de résidence antérieure du conjoint Département de résidence antérieure du conjoint Commune de résidence antérieure du conjoint Pays de résidence antérieure du conjoint
			DRAMF_90 CRAMF_90 PRAMF_90	DRAMF_99 CRAMF_99 PRAMF_99
			NEF_99	Nombre d'enfants de la famille Nombre et âge des enfants de la famille Nombre et âge des enfants de moins de 16 ans de la famille



Niveau ménage

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	NIM_75	NIM_82	NIM_90	NFAM_99	Nombre d'individus du ménage
	SBM_75				Nombre de familles du ménage
		SFM_82	SFM_90	SFM_99	Structure biologique du ménage
					Structure familiale du ménage
			TM_90	TM_99	Type de ménage
				TYM_99	Type de ménage détaillé
				TYM90_99	Type de ménage détaillé (définition 90)
				SM_99	Sexe de la personne de référence du ménage
				SMC_99	Sexe du conjoint de la personne de référence du ménage
				MM_99	État matrimonial de la personne de référence du ménage
				MMC_99	État matrimonial du conjoint de la personne de référence du ménage
				INAM_99	Indicateur du lieu de naissance de la personne de référence du ménage
				INAMC_99	Indicateur du lieu de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage
				DNM_99	Département de naissance de la personne de référence du ménage
				DNMC_99	Département de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage
				PNM_99	Pays de naissance de la personne de référence du ménage
				PNMC_99	Pays de naissance du conjoint de la personne de référence du ménage
				INATM_99	Indicateur de nationalité de la personne de référence du ménage
				INATC_99	Indicateur de nationalité du conjoint de la personne de référence du ménage
				NM_99	Nationalité de la personne de référence du ménage (variante 1)
				NMC_99	Nationalité du conjoint de la personne de référence du ménage (variante 1)
				DRAM_99	Département de résidence antérieure de la personne de référence du ménage
				DRAMC_99	Département de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage
				CRAM_99	Commune de résidence antérieure de la personne de référence du ménage
				CRAMC_99	Commune de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage
				PRAM_99	Pays de résidence antérieure de la personne de référence du ménage
				PRAMC_99	Pays de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage
				CM2M_99	Indicateur du lieu de résidence antérieure de la personne de référence du ménage
				CM2MC_99	Indicateur du lieu de résidence antérieure du conjoint de la personne de référence du ménage
				IMIM_99	Indicateur de la qualité d'immigré de la personne de référence du ménage
				IMIMC_99	Indicateur de la qualité d'immigré du conjoint de la personne de référence du ménage
				ARIVM_99	Année d'arrivée en métropole de la personne de référence du ménage
				ARIVC_99	Année d'arrivée en métropole du conjoint de la personne de référence du ménage



Tableaux synoptiques des variables redressées des RP 1975, 1982, 1990 et 1999

			ORDTM_99	Originaire d'un DOM-TOM personne de référence du ménage
			ORDTC_99	Originaire d'un DOM-TOM conjoint de la personne de référence du ménage
			DIPM_99	Diplôme de la personne de référence du ménage
			DIPMC_99	Diplôme du conjoint de la personne de référence du ménage
			NETM_99	Niveau d'études de la personne de référence du ménage
			NETMC_99	Niveau d'études du conjoint de la personne de référence du ménage
			ILTM_99	Indicateur du lieu de travail de la personne de référence du ménage
			ILTMC_99	Indicateur du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage
			DLTM_99	Département du lieu de travail de la personne de référence du ménage
			DLTMC_99	Département du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage
			CLTM_99	Commune du lieu de travail de la personne de référence du ménage
			CLTMC_99	Commune du lieu de travail du conjoint de la personne de référence du ménage
			TAM_99	Type d'activité de la personne de référence du ménage
			TAMC_99	Type d'activité du conjoint de la personne de référence du ménage
			ANREM_99	Ancienneté de la recherche d'emploi de la personne de référence du ménage
			ANREC_99	Ancienneté de la recherche d'emploi du conjoint de la personne de référence du ménage
			STM_99	Statut de la personne de référence du ménage
			STMC_99	Statut du conjoint de la personne de référence du ménage
			EMPM_99	Condition d'emploi de la personne de référence du ménage
			EMPMC_99	Condition d'emploi du conjoint de la personne de référence du ménage
			CSFM_99	Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage
			CSMC_99	Catégorie socioprofessionnelle du conjoint de la personne de référence du ménage
			PM_99	Profession détaillée de la personne de référence du ménage
			PMC_99	Profession détaillée du conjoint de la personne de référence du ménage
			POSPM_99	Position professionnelle déclarée de la personne de référence du ménage
			POSPC_99	Position professionnelle déclarée du conjoint de la personne de référence du ménage
			TTRAM_99	Temps partiel de la personne de référence du ménage
			TTRAC_99	Temps partiel du conjoint de la personne de référence du ménage
			NAFM_99	Activité économique de la personne de référence du ménage
			NAFMC_99	Activité économique du conjoint de la personne de référence du ménage



Niveau logement

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	CL_75 HC_75 SO_75 CFL_75	CL_82 HC_82 SO_82 CFL_82	HC_90 SO_90 CFL_90 TYPL_90 NLTYC_90	CL_99 HC_99 SO_99 CFL_99 TYPL_99 LTYP_99 CATC_99 AEMM_99	Catégorie de logement Nombre de pièces d'habitation du logement Statut d'occupation du logement Confort du logement Type de logement Nombre de logements de l'immeuble et type de logement Type d'enregistrement logement Catégorie de communauté Année d'emménagement

Niveau immeuble

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	NL1_75 AAD_75	NL_82 AAD_82	NL_90 AAD_90	NL_99 ACHI_99 MTYP_99	Nombre de logements de l'immeuble en 2 postes Nombre de logements de l'immeuble Année d'achèvement de la construction de l'immeuble Type d'enregistrement de l'immeuble

Niveau géographique

RP68	RP75	RP82	RP90	RP99	Libellés
	R_75 D_75 C_75	R_82 D_82 C_82	R_90 D_90 C_90 TU_90 ZE_90	R_99 TU_99	Région de recensement Département Commune Catégorie de commune en 1990 Taille de l'unité urbaine en 1999 Zone d'emploi

Codes géographiques résultant des appariements avec la BDCOM

TU68	TU75	TU82	♣	♣	tranche d'unité urbaine
------	------	------	---	---	-------------------------

♣ voir équivalent code redressé

